

# LE DEVOIR

Vol. LXXVII — No 89 ★

Ensoleillé et doux. Max.: 17 (détail page 14)

Montréal, vendredi 18 avril 1986

extérieur de Montréal métropolitain: 50 cents  
Côte-Nord, Gaspésie, Terre-Neuve, Nouveau Brunswick: 60 cents  
50 CENTS

## GATT: l'Uruguay préféré à Montréal

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — Montréal n'aura pas le privilège d'accueillir la réunion ministérielle des pays membres du GATT qui lancera à la mi-septembre une nouvelle ronde de négociations commerciales multilatérales.

Le gouvernement canadien a appris avec déception hier que la ville de Punta del Este, en Uruguay, avait été choisie comme un compromis entre Montréal et Bruxelles qui étaient les deux autres villes candidates.

Le premier ministre, M. Brian Mulroney attachait une grande importance à la candidature de Montréal dont le rejet constitue dans une certaine mesure un échec pour la

diplomatie canadienne.

M. Mulroney avait en effet personnellement obtenu l'appui des États-Unis et du Japon, mais il n'avait pu obtenir l'appui des pays européens qui tous se rangeaient derrière la candidature de Bruxelles. Lors de sa visite officielle en France au mois de février, il n'avait réussi à convaincre le président François Mitterrand à se ranger du côté de Montréal.

Le ministre canadien au Commerce extérieur, M. James Kelleher, avait réussi à obtenir l'appui de quelques pays asiatiques, mais la métropole canadienne ne jouissait d'aucun appui majoritaire, tout comme Bruxelles. L'Uruguay est vite apparu dans ce contexte comme un compromis accep-

table à tous, a souligné hier M. Kelleher.

Tout en reconnaissant qu'il était déçu, M. Mulroney a dit comprendre le choix qui a été fait sur une base consensuelle lors d'une réunion tenue plus tôt cette semaine à Genève. Selon le premier ministre, les pays signataires du « General Agreement on Tariffs and Trade » ont voulu poser un geste qui ait valeur de symbole pour les pays en voie de développement. Le nouvel accord commercial que l'on veut négocier pourra être de fait un levier puissant pour ouvrir davantage les frontières des pays développés aux produits des pays en voie de développement.

Pour le premier ministre Mulroney, l'acceptation de Montréal comme ville hôte

avait surtout une valeur symbolique. On aurait alors parlé du *Montréal Round* tout comme on avait baptisé les dernières négociations de *Tokyo Round* puisqu'elles avaient été lancées dans cette ville. M. Mulroney aurait ainsi pu lier le nom du Canada à l'ouverture des frontières internationales au commerce.

Le gouvernement canadien attache en effet une très grande importance à la libéralisation des échanges commerciaux entre les pays. La relance de l'économie canadienne passe par un accroissement des exportations, croit le gouvernement qui a développé une stratégie en deux points: d'une part la négociation d'une entente avec les

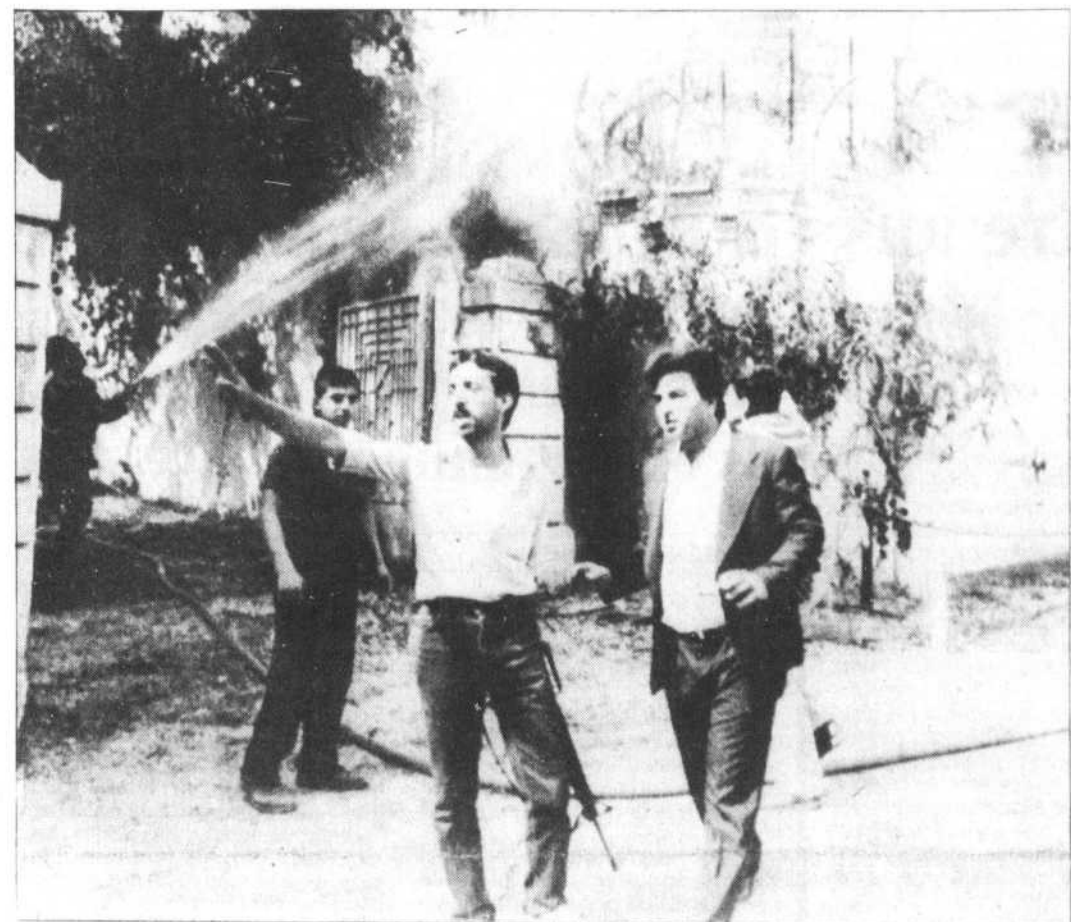
Voir page 8: GATT



Le service de paie qui se paie tout seul!  
comcheq  
Montréal Québec Ottawa



M. Brian Mulroney



Les sentiments anti-américains et anti-britanniques étaient particulièrement forts hier au Liban, où la résidence abandonnée de l'ambassadeur britannique à Beyrouth a été attaquée. Photo AP

## La Grande-Bretagne paie cher son appui au raid américain

■ TROIS OTAGES BRITANNIQUES TUÉS ET UN CAMERAMAN ENLEVÉ AU LIBAN

WASHINGTON (AFP, Reuter, AP) — La Grande-Bretagne n'a pas tardé à payer pour son appui au raid américain contre la Libye: les corps de trois otages britanniques ont été découverts hier dans la montagne du Chouf, au Liban, et un cameraman britannique a été enlevé sur la route de l'aéroport de ce pays.

De plus, hier soir, à Beyrouth, l'Organisation des révolutionnaires socialistes annonçait avoir pendu le ressortissant britannique Alec Colett, journaliste enlevé le 25 mars 1985.

Le Parlement européen a par ailleurs sévèrement condamné hier le raid américain contre la Libye, « violation éclatante du droit international ».

À l'issue d'un débat qui a divisé l'Assemblée, les parlementaires se sont ralliés, de manière inattendue, et avec une majorité de seulement quatre voix (148 pour, 144 contre et 3 abs-

tentions) à une résolution présentée par le groupe socialiste, qui considère l'intervention américaine comme une « escalade dangereuse de la violence dans le bassin méditerranéen et une menace sérieuse pour la sécurité internationale et la paix ».

Le Parlement s'est déclaré « particulièrement révolté » par les attaques de l'aviation américaine et considère que tous « les nouveaux actes de guerre auxquels pourraient se livrer les États-Unis mettraient la paix en danger ».

La Maison-Blanche a pour sa part vu hier la marque du terrorisme d'inspiration libyenne dans l'assassinat de trois Britanniques et dans l'attentat anti-américain de Karthoum de mardi soir, tout en laissant planer l'incertitude sur son attitude venir vis-à-vis de Tripoli.

Le président américain, M. Ronald

Voir page 8: Libye

## AU SOMMAIRE

### WALDHEIM RECONNAÎT

Kurt Waldheim admet qu'il était au courant des atrocités commises par les nazis à l'encontre des partisans yougoslaves. Page 4

### ECONOMIE

### McDOUGALL DONNE LE FEU VERT À IMASCO

La ministre d'État aux Finances, Mme Barbara McDougall, a permis hier au conglomérat Imasco d'acquiescer la société Genstar au coût de \$ 2,5 milliards. Cette décision prend tout le monde par surprise puisque la très grande majorité des parlementaires s'attendaient à ce qu'il soit tenu compte de la récente résolution unanime du Comité des finances. Ce dernier recommandait de bloquer la transaction. Page 11

### DEMAIN

### Lire, écrire au cégep

À l'occasion du Salon international du livre de Québec, qui s'ouvre la semaine prochaine dans la Vieille Capitale, LE DEVOIR consacrera demain un cahier spécial de 16 pages à la lecture et l'écriture au cégep. Une question toujours d'actualité, pour essayer de voir au-delà des opinions reçues.

## RADIO-QUÉBEC Les députés plaident pour les régions

GILLES LESAGE

QUÉBEC — L'étude des crédits budgétaires de Radio-Québec, comprimés de \$6,8 millions sur deux ans, a donné lieu aux développements suivants, hier, en commission parlementaire.

■ les uns après les autres, les députés dits régionaux insistent pour préserver l'intégrité de la présence et du mandat régional de la télévision éducative et culturelle du Québec; ■ le pdg de Radio-Québec, M. Jacques Girard, n'est pas d'accord avec l'orientation, faiblement majoritaire, de son conseil d'administration qui, selon lui, veut privilégier les structures avant la programmation; Voir page 8: Radio-Québec

## Le silencieux

ON NE doit pas prendre au sérieux une personne qui jamais ne rit. Siffler, c'est donner des ailes à son chant.

La plupart des grandes villes ont été construites là où la campagne était la plus belle.

— ALBERT BRIE

## QUÉBEC PRESSÉ D'AMENDER LA LOI RÉTROACTIVEMENT

## CUM: les taxes perçues en trop en 1980 par les villes s'élèveraient à \$ 200 millions

ALAIN DUHAMEL

La Communauté urbaine de Montréal interjettera appel à la Cour Suprême d'un jugement récent qui donne ouverture à des réclamations, pour remboursement de taxes perçues en trop en 1980, pouvant atteindre \$200 millions.

Et précisément dans le but d'éviter que ce précédent ne compromette les équilibres financiers des villes de l'île de Montréal, la CUM presse le ministre des Affaires municipales d'amender, avec effet rétroactif à

l'année 1980, la loi sur la fiscalité municipale.

L'amendement réclamé a pour but de soustraire les rôles d'évaluation municipale à l'obligation de prendre en compte la proportion médiane dans tous les cas d'immeubles pour lesquels aucune contestation n'a été entreprise dans les délais prescrits par la loi.

La CUM cherche ainsi à bloquer immédiatement les répercussions possibles d'un jugement de la Cour d'Appel rendu le 10 mars dernier en faveur de la société Northern Telecom.

Bien que ce contribuable corporatif ait exercé son recours en 1981, après les délais prévus dans la loi sur la fiscalité municipale, la Cour d'Appel a fait droit à sa requête en mandamus puisque, à son avis, l'évaluateur de la CUM avait agi illégalement en inscrivant à leur valeur réelle les immeubles sans tenir compte de la proportion médiane et en ne corrigeant pas son rôle d'évaluation avant le mois de septembre comme la loi l'y obligeait. Aussi, a-t-elle donné ordre à la CUM de fixer l'évaluation imposable de la Northern Telecom à \$15,011,264, c'est-à-dire à 79 % de la valeur

réelle établie à \$19,001,600.

La mesure de la proportion médiane indiquée dans quelle proportion les valeurs imposables représentent les valeurs marchandes des plus probables. Ainsi, la proportion médiane donne-t-elle l'écart entre la valeur imposable d'un immeuble et sa pleine valeur marchande. Selon la loi, tous les immeubles d'une ville doivent avoir le même écart.

Or, dans toutes les contestations instruites pour l'année 1980, le Bureau de révision de l'évaluation foncière (BREF) a jugé que

Voir page 8: CUM

## L'AFFICHAGE UNILINGUE

## La contradiction est la mère de la confusion

Une analyse de Jean-Pierre Proulx

LA CONFUSION naît de la contradiction. Dans le débat actuel sur la langue de l'affichage, une contradiction fondamentale est à l'origine de toutes les autres. Bien que le gouvernement libéral soit clairement favorable à l'affichage bilingue, son procureur général, M. Herbert Marx, a jugé opportun de défendre devant la Cour d'appel le principe de l'unilinguisme français inscrit à l'article 58 de la loi 101.

En vertu du code de procédure, M. Marx n'était

nullement tenu de maintenir l'appel du jugement Boudreau qu'avait logé son prédécesseur. Il pouvait parfaitement se désister. C'eût été d'autant plus facile qu'à l'époque, le leader de l'opposition officielle d'alors, M. Michel Gratton, avait justement reproché au gouvernement de porter ce ju-

Voir page 8: Affichage

■ MARX REFUSE TOUJOURS DE SE PRONONCER

— page 2



Photo Jacques Grenier  
Pour des motifs politiques, M. Robert Bourassa a choisi de faire trancher par les tribunaux le débat sur l'affichage bilingue.

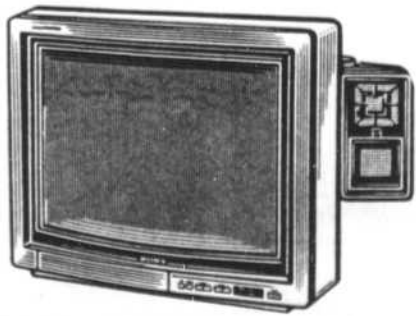
## HALTE-TECHNOLOGIE

disponible aujourd'hui!

XBR

LE MEILLEUR MONITEUR DISPONIBLE SUR LE MARCHÉ!

SONY



## Grand choix, petits prix!

8390, ST-HUBERT  
(sud de Métropolitain)  
388-1122 / 4636

5916, BELANGER  
(coin Lacordaire)  
256-7571

SPEC

## Affichage bilingue : Marx refuse encore de se prononcer

RUDY LE COURS

QUÉBEC (PC) — Même si la loi 101 prescrit que l'affichage commercial se fait uniquement en français, le gouvernement refuse de préciser si l'affichage bilingue est présentement illégal.

À deux reprises à la période des questions hier, le chef de l'opposition Pierre Marc Johnson a demandé au ministre de la Justice Herbert Marx « si l'affichage bilingue est légal ou illégal au Québec dans l'état actuel du droit ».

« Le chef de l'opposition devrait savoir que la loi, c'est la loi telle qu'interprétée par la jurisprudence », a répliqué M. Marx. Il a rappelé que deux jugements étaient présentement contestés devant la Cour d'appel, le premier concluant que l'interdiction de l'affichage bilingue contrevient à la Charte québécoise des droits et libertés de la personne, le second que l'affichage en français seulement est valide.

M. Johnson s'est alors demandé si le ministre connaissait le principe général du droit de « présomption de validité des lois ». M. Marx a acquiescé sans autre commentaire.

À sa sortie de la Chambre, M. Marx a précisé à quelques journalistes qui lui reposaient la même question que le chef de l'opposition: « C'est pas à moi de trancher cette question, c'est aux tribunaux ».

Il a par ailleurs soutenu à nouveau hier qu'il n'y avait aucune distinction en pratique entre suspendre les poursuites contre les contrevenants à la loi 101, qui affichent en français et en anglais, et tenter des poursuites pour offrir par la suite des délais aux personnes poursuivies comme l'a fait à 129 reprises M. Johnson lorsqu'il agissait comme procureur général du Québec.

Ce dernier soutient au contraire qu'il s'agit d'une distinction de taille puisque la conduite de M. Marx équivaudrait à amnistier avant le fait les contrevenants.

« La différence entre l'ancien ministre de la Justice et le nouveau, a rétorqué M. Marx, c'est que les lois sont appliquées maintenant d'une façon plus efficace, plus juste et plus équitable pour tout le monde ».

M. Marx ajoute par la suite à la presse qu'il n'est pas question d'amnistie puisque les infractions à la loi 101 sont continues de sorte qu'il sera toujours temps de poursuivre si la Cour d'appel tranche contre l'affichage bilingue.

M. Johnson a par ailleurs qualifié de « mentalité autoritaire, partisane, dangereuse et bornée » la décision du gouvernement de ne pas renouveler le mandat du président de la Commission de protection de la langue française, M. Gaston Cholette, pris à partie depuis une semaine par M. Marx. Le mandat de M. Cholette prend fin en août.

Tout en reconnaissant le droit au nouveau gouvernement de ne pas renouveler les mandats de gens nommés par l'administration précédente, M. Johnson croit que cette décision est attribuable à « la foire d'empoigne » actuelle entre les deux hommes.

Il soutient qu'il aurait compris un tel geste si le gouvernement avait décidé de modifier par la loi le rôle de la Commission.

## La priorité à la réduction du déficit empêche la révision promise

# Nielsen enterre son projet de Livre blanc sur la défense

JOCELYN COULON

OTTAWA — Le ministre de la Défense, M. Eric Nielsen, a décidé d'enterrer son Livre blanc sur la Défense pour au moins deux ans. C'est ce que LE DEVOIR a appris de sources concordantes cette semaine.

L'impossibilité d'augmenter le budget de la défense à 6 % du PNB comme promis par le premier ministre Brian Mulroney pendant la campagne électorale de 1984 et les divisions au sein du gouvernement et du ministère de la Défense nationale au sujet de nos engagements militaires ont poussé le ministre à rejeter les différentes versions du Livre blanc que ses fonctionnaires lui ont proposées depuis un an.

Depuis l'élection du gouvernement, en octobre 1984, M. Nielsen avait répété à plusieurs reprises qu'un Livre blanc revoyant totalement la politique de défense du pays serait publié dans les plus brefs délais. Le dépôt de ce document devait se faire au printemps dernier, puis à l'été et enfin à la mi-janvier cette année.

Cependant, le ministre s'est vite rendu compte que la priorité du gouvernement était la réduction du déficit et que cette politique allait entraîner une baisse appréciable du budget militaire malgré les avertissements pressants du Sénat et de plusieurs spécialistes qui recommandent depuis des années de vastes

programmes de modernisation et d'acquisition de matériels militaires pour faire face à nos engagements actuels en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord.

Les calculs les plus conservateurs chiffrent à \$ 55 milliards le montant que le gouvernement devrait engager dans les 15 prochaines années uniquement pour acquérir du nouveau matériel. Déjà, Ottawa a accordé un contrat pour un système de défense aérienne à basse altitude (LLAD) et attribuera bientôt un important contrat (plus d'un milliard de dollars) pour la réfection des destroyers canadiens. Les spécialistes pressent aussi le gouvernement d'acheter un autre groupe de six frégates (\$ 3 milliards), de remplacer les hélicoptères de lutte anti-soumarine (\$ 2 milliards), de consacrer \$ 4 milliards pour l'achat de matériel et la modernisation du transport militaire aérien qui est dans un piètre état, de se doter d'un système de satellites militaires, de nouveaux sous-marins (\$ 1 milliard) et de renforcer la surveillance et la sécurité de l'Arctique (entre \$ 2 et \$ 3 milliards).

Tous ces programmes s'ajoutent à ceux déjà engagés depuis cinq ans dont l'achat de 138 chasseurs F-18 (\$ 5 milliards), six frégates (\$ 5 milliards), la modernisation du Système d'alerte du Nord (\$ 800 millions) et dont le financement est étalé sur plusieurs années.

« Ces engagements sont importants et nécessaires pour le pays. Ce-

pendant, le budget de la Défense va diminuer d'ici deux ans (moins \$ 285 millions) et pour les prochaines années l'augmentation sera à peine de 2 % par an ne couvrant même pas l'inflation. Je me demande vraiment comment le gouvernement va financer tout cela », déclare M. Michael Slack, du département d'études stratégiques de l'université York à Toronto.

Le contrat LLAD a été accordé mais son montant actuel (entre \$ 600 et \$ 800 millions) pourrait être réduit et les paiements échelonnés sur de nombreuses années. On pense généralement que les autres programmes subiront le même sort.

« Le ministre Nielsen n'est pas seulement confronté à des problèmes financiers. Il doit revoir nos engagements militaires. Devons-nous consacrer plus de moyens à la défense de l'Arctique comme semblait l'indiquer le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, en septembre dernier ? Faut-il renforcer la surveillance et la défense du continent nord-américain face à la menace grandissante des sous-marins et bombardiers soviétiques équipés de missile de croisière ? Je pense que oui. Mais comme nous avons des ressources limitées que faisons-nous de notre rôle en Europe de l'Ouest ? Les engagements ne manquent pas, ce sont les ressources qui sont rares », déclare M. Brian MacDonald, directeur de l'Institut canadien d'études stratégiques.



En septembre dernier, M. Clark avait déclaré que le Canada allait acquiescer un bris-glacé au coût variant entre \$ 500 et \$ 700 millions mais dont personne ne sait qui va payer la note. « On ne peut pas faire un achat semblable sans revoir notre politique dans l'Arctique. Cela n'a aucun sens », indique M. Slack.

La présence de plus de 6,000 soldats canadiens en Europe de l'Ouest coûte au trésor fédéral plus de \$ 1 milliard par an et nos soldats dépendent \$ 400 millions annuellement

dans ce pays.

« Je pense que si nous préférons le statu quo et notre engagement envers l'OTAN comme le démontre l'octroi du contrat LLAD et l'envoi supplémentaire de 1,200 hommes en Europe alors nous n'avons pas besoin d'un nouveau Livre blanc sur la défense. Celui de 1971 nous convient très bien », ajoute M. MacDonald.

Toutefois, la plupart des spécialistes et certains militaires à la Défense nationale reconnaissent la nécessité de revoir notre politique principalement à cause de la nouvelle menace soviétique qui vient maintenant de l'Arctique et le programme américain d'Initiative de défense stratégique.

« Nous n'avons pas encore bien défini notre position face à la dissuasion nucléaire et l'IDS. Il faudra bien le faire un jour si nous ne voulons pas que les développements reliés à l'IDS nous prennent par surprise », déclare un militaire qui a préféré garder l'anonymat.

Revoir notre politique de défense implique aussi des consultations avec les alliés et des choix politiques qui pourraient déplaire aux Européens ou aux Américains. « Voilà le problème principal. On peut toujours continuer à faire un petit peu ici un petit peu là comme il semble que nous continuerons à faire pour encore quelques années, mais cela ne règle pas les problèmes que nous venons d'évoquer », déclare M. MacDonald.

### Les parlementaires en font l'éloge

## La Charte des droits a quatre ans

MARIE TISON

OTTAWA (PC) — Le Canada célébrait hier le quatrième anniversaire de la proclamation de sa Charte des droits et libertés.

La Charte a été proclamée le 17 avril 1982, tandis que l'article 15, garantissant l'égalité à tous les Canadiens, est entré en vigueur le 17 avril 1985, il y a eu un an hier.

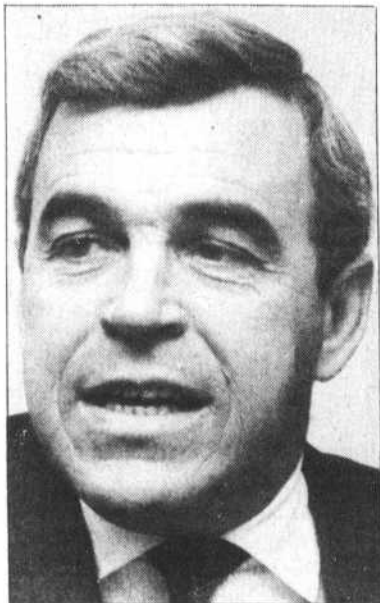
Le secrétaire d'État Benoît Bouchard a souligné cet événement, faisant l'éloge de cet « engagement dans l'égalité, la justice sociale, la tolérance et l'équité pour tous les Canadiens, en fonction des normes fondamentales des droits de l'Homme et les libertés fondamentales ».

« La Charte donne aux individus une chance d'obtenir un redressement lorsque leurs droits sont lésés, a-t-il déclaré. Elle impose également à tous l'obligation d'être tolérant face aux droits des autres ».

Le gouvernement conservateur a prouvé son attachement aux principes de la Charte en prenant des mesures pour les appliquer plus systématiquement, a affirmé le secrétaire d'État.

Il a cité l'évaluation et la modification des lois et politiques en vigueur pour les faire mieux correspondre aux principes de la Charte, et l'adoption de mesures spéciales pour certains groupes de la société, comme les femmes, les minorités visibles, les autochtones, les handicapés, les jeunes et les personnes âgées.

Se disant fier du rôle des Cana-



diens dans le processus de consultation ayant présidé à la réalisation de ces initiatives, M. Bouchard a réitéré l'engagement du Canada de poursuivre ce processus pour les mesures à venir.

Le député libéral Roland de Corneille et le député néo-démocrate Svend Robinson ont cependant souligné tout le travail qui restait encore à accomplir.

M. de Corneille a notamment rappelé qu'il ne suffisait pas d'énoncer des principes, mais que des textes législatifs, dotés de solides mécanismes d'exécution, devaient venir les

appuyer.

Il a profité de l'occasion pour faire remarquer que le projet de loi C-62 sur l'équité dans l'emploi, même s'il part de bons principes, manque de dents.

Les membres de l'opposition reprochent au projet de loi C-62, présentement à l'étape du débat en troisième lecture, de manquer de mécanismes d'exécution efficaces.

M. Robinson a souligné de son côté l'absence de législation efficace, ce qui rend nécessaire pour les personnes lésées d'engager des procédures complexes devant les tribunaux du pays pour faire respecter leurs droits.

« J'invite le gouvernement à reconnaître que l'égalité n'est pas encore une réalité pour plusieurs Canadiens, dont les femmes, en ce qui a trait à la vie économique et à la garde d'enfants, les minorités visibles, les autochtones, les gays et les lesbiennes et les handicapés », a-t-il déclaré.

Les députés libéral et néo-démocrate ont cependant fait l'éloge du rôle de leurs partis respectifs dans le processus d'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés.

M. de Corneille a rappelé que les libéraux étaient au pouvoir lors de l'adoption de la Charte et la création de la Commission canadienne des droits de l'Homme, tandis que M. Robinson a souligné le long et difficile combat mené par les membres du Nouveau parti démocratique pour faire inclure la protection des droits de l'homme dans la constitution canadienne.

## Une politique familiale en mai et une politique des garderies dans un an

LIA LEVESQUE

QUÉBEC (PC) — Le Québec aura sa politique familiale au cours du mois de mai et sera doté d'une véritable politique des garderies pour l'an prochain.

C'est ce qu'a signalé jeudi la ministre de la Condition féminine Monique Gagnon-Tremblay, lors de l'étude détaillée des crédits de son ministère, en commission parlementaire.

La politique familiale, attendue depuis un certain temps, devrait paraître « au début ou à la fin mai », a indiqué la ministre. Cette politique comprendra notamment un chapitre sur les services de garde.

Mais la vraie politique globale sur les garderies ne sera arrêtée que dans plusieurs mois. Mme Gagnon-Tremblay a dit espérer que « l'an

prochain nous pourrions nous être dotés d'une politique des garderies » afin de mieux structurer l'action gouvernementale dans ce domaine.

En 1986-87, 4,708 places seront autorisées en garderies, soit 3,468 places subventionnées par l'Office des services de garde et 1,240 non subventionnées.

L'année 1985-86 a été l'une des meilleures années sur le plan de la « création de places » en garderie, soit 4,809 places ajoutées.

Le gouvernement péquiste s'était donné un objectif de création de 5,000 places annuellement, afin de satisfaire à une partie de la demande sans cesse croissante. L'objectif avait été augmenté par les péquistes durant la campagne électorale.

Par cette mesure, on espérait voir le nombre de places en garderies passer de 25,000 à 50,000, ce qui est qualifié de « minimum nécessaire » par l'Office des services de garde à l'enfance.

L'étude des crédits du ministère de la Condition féminine a donné lieu mercredi à un échange fort intéressant entre la ministre Gagnon-Tremblay et la porte-parole des péquistes en matière de Condition féminine, Mme Louise Harel.

Par ses questions répétées, Mme

Harel a réussi à faire admettre à la ministre de la Condition féminine que ce n'est pas elle mais le conseil des ministres qui avait sonné le glas de la deuxième partie du sommet Décisions 85 sur la situation économique des femmes.

L'annulation du second volet de Décisions 85 a suscité tout un tollé dans le milieu des groupes de femmes, pour qui les questions économiques soulèvent un intérêt particulier.

Décisions 85 devait porter sur trois thèmes: les conditions de travail des femmes, le financement des services de garde et la reconnaissance du travail de la femme au foyer.

La ministre a admis qu'elle avait eu beau « argumenter très fort », la décision a été prise par le conseil des ministres d'annuler la seconde partie du sommet. Elle avait soumis divers scénarios, dont un proposant de tenir « une deuxième conférence, mais sur des sujets différents ».

Mme Gagnon-Tremblay a expliqué qu'elle préférerait « une autre forme de consultation » plutôt que de se « précipiter » dans la deuxième volet d'un sommet. « Il n'a jamais été dans mon intention de ne pas donner suite à ces dossiers prioritaires », insistait-elle.

## 13 des 28 ministres possèdent des actions publiques mais on ne sait ni lesquelles ni combien ils en détiennent

NORMAN DELISLE

QUÉBEC (PC) — Les déclarations des intérêts des ministres exigées par le premier ministre Robert Bourassa ont été rendues publiques hier.

On y apprend que 13 des 28 ministres du gouvernement ont des actions dans des compagnies inscrites en bourse mais aucun détail n'est révélé sur le contenu de ces portefeuilles.

M. Bourassa a modifié les directives qui existaient sous l'ancienne administration péquiste afin de ne plus forcer les ministres à révéler en détail la liste de leurs actions.

Les ministres n'ont plus qu'à confier ces actions à un « mandataire » qui les administre à leur place, sans droit de regard. Ils ne sont obligés que de révéler le nom de ce mandataire.

Ainsi, le premier ministre et le ministre des Forêts Albert Côté ont confié la gérance de leurs actions en bourse au Trust Général. Le président du Conseil du trésor, le ministre Paul Gobeil, a confié les siennes à un ami de longue date, M. Pierre H. Lessard, qui a oeuvré avec lui chez Provigo.

Les autres ministres propriétaires d'actions boursières qui demeurent secrètes sont André Bourbeau (Affaires municipales), Pierre Fortier (Privatisation), Daniel Johnson (Industrie et Commerce), Gérard Latulipe (Soliciteur général) Thérèse Lavoie-Roux (Santé et Services sociaux), Pierre MacDonald (Commerce extérieur), Pierre Paradis (Travail et Main-d'Oeuvre), Gil Rémillard (Relations internationales) Richard French (Communications) et André Vallerand (responsable de la PME).

Les déclarations des ministres permettent par ailleurs d'établir certains autres biens possédés par quelques ministres.

Le ministre Bourbeau a des intérêts dans Sogebour, une compagnie familiale de gestion qui possède des immeubles.

Le ministre des Pêches Robert Dutil possède des parts dans quatre compagnies privées: Gestion Pro-Vélo, Beauce-Bois, Dugli et 2165-2060 Inc.

Le ministre des Finances Gérard-

D. Lévesque possède la presque totalité des parts de deux concessions d'automobiles dans son comté de Bonaventure, et quelques parcelles de terrain.

Le ministre Gil Rémillard possède des intérêts dans un immeuble rue St-Cyrille, à Québec.

M. Claude Ryan, ministre de l'Éducation, possède deux actions dans l'Imprimerie populaire, qui édite le quotidien Le Devoir, et la Société d'entraide économique de Lachute.

Quant au ministre des Mines Raymond Savoie, il détient une quinzaine de claims miniers dont il cherche à se débarrasser.

L'épouse du ministre Savoie poursuit les activités du bureau de notaires qu'elle possédait avec son mari avant l'élection.

Enfin, le cabinet comprend trois importants propriétaires fonciers. La ministre Lavoie-Roux possède une quinzaine de terrains à Coaticook, dans les Cantons de l'est.

Le ministre des Approvisionnement et Services Gilles Rochelleau possède lui aussi nombre de terrains dans l'Outaouais; ils font tous l'objet d'une cause pendante devant le Tribunal de l'expropriation.

Enfin, le ministre de l'Environnement, M. Clifford Lincoln, possède des lots zonés pour fins résidentielles à Dorval et dans le nord de Montréal.

Dans ce dernier cas, le ministre avise que la municipalité de Lafontaine envisage d'en exproprier une « toute petite partie dans les mois qui suivent ».

Notons que les déclarations des ministres font suite à des directives du premier ministre Robert Bourassa.

M. Bourassa prétend que les conflits d'intérêts impliquant des ministres seront évités par la publication de telles déclarations.

De telles directives existent depuis 1974. Le gouvernement péquiste les avait renforcées en 1977 en forçant notamment les ministres à divulguer la liste de leurs actions publiques et celles de leur conjoint et de leurs enfants mineurs.

M. Bourassa a relâché ces directives. Désormais, ni les actions publiques des ministres, ni les biens immobiliers des proches parents des ministres ne seront connus du grand public.

guérin

l'éditeur

Approuvé par le M.E.Q.

qui édite

Collection «ALOUETTE»

Français langue seconde au primaire

Auteure: Pierrette Gaudreau



4560 rue Saint-Denis  
Montréal, Québec  
Tél: (514) 849-1112

Station Métro-Longueuil  
Longueuil, Québec  
Tél: (514) 677-6525

guérin éditeur limitée  
4501 Drolet  
Montréal H2T 2G2  
Tél: (514) 842-3481

2e année:  
— manuel 10,35\$  
— cahier 6,20\$  
— guide du maître 14,85\$  
— aides visuelles des contes (25) 25,00\$  
— aides visuelles des lieux géographiques (6) 6,00\$  
— cartes à découper (10) 10,00\$  
— feuilles à photocopier (24) 24,00\$  
— cassettes (2) 30,00\$  
1re et 2e année:  
— marionnette 19,95\$  
1re, 2e et 3e année:  
— cartes-éclair (123) 61,50\$  
1re année: disponible  
3e, 4e, 5e et 6e année: à paraître sous peu

En vente dans les librairies:

168 est, rue Sainte-Catherine  
Montréal, Québec  
Tél: (514) 861-5647

4440 rue Saint-Denis  
Montréal, Québec  
Tél: (514) 843-6241

Résultats

Tirage du 16-04-86

|                     | 9   | 28      | 29              | 32 | 41 | 49 | no completaire | 33 |
|---------------------|-----|---------|-----------------|----|----|----|----------------|----|
| GAGNANTS            | 66  | 0       | 1 653 448,20\$  |    |    |    |                |    |
| LOTS                | 56+ | 0       | 624 636,00\$    |    |    |    |                |    |
|                     | 56  | 126     | 3 790,90\$      |    |    |    |                |    |
| Gros lot (approx.): | 46  | 9 215   | 99,70\$         |    |    |    |                |    |
|                     | 36  | 197 737 | 10,00\$         |    |    |    |                |    |
| Ventes totales:     |     |         | 12 559 332,00\$ |    |    |    |                |    |

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h 00 le jour du tirage.

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LE DEVOIR

|                           |                |
|---------------------------|----------------|
| RENSEIGNEMENTS            | (514) 844-3361 |
| Administration            | (514) 844-3361 |
| Rédaction                 | (514) 842-9628 |
| Publicité                 |                |
| Générale                  | (514) 842-9645 |
| Annonces classées         | (514) 286-1200 |
| Abonnements               |                |
| Montréal                  | (514) 844-3361 |
|                           | (514) 332-3890 |
| Québec                    | (418) 687-2034 |
| Extérieur — Indicatif 514 | 1-800-361-6059 |
| Indicatif 418             | 1-800-463-4645 |
| Indicatif 819             | 1-800-361-5699 |
| Indicatif 613             | 1-800-361-5699 |

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 A 16H30

LE DEVOIR ESSENTIEL!



# INFORMATIONS INTERNATIONALES

## Waldheim reconnaît avoir été au courant d'atrocités à l'encontre des partisans



Kurt Waldheim

NEW-YORK (Reuter) — M. Kurt Waldheim admet, dans une interview publiée hier dans le *New York Times*, avoir été au courant des atrocités commises par les nazis à l'encontre des partisans yougoslaves lors de son affectation à l'armée des balkans pendant la deuxième guerre

mondiale en tant qu'officier de l'armée allemande, tout en réaffirmant ne pas y avoir participé.

Selon le *New York Times*, l'ancien secrétaire général de l'ONU a déclaré mercredi qu'en tant que lieutenant chargé des rapports sur l'activité du front des balkans, il avait eu connaissance des atrocités commises par les soldats allemands et des exécutions des partisans yougoslaves pris en otage. « Je le savais, mais je savais aussi qu'un grand nombre de soldats allemands étaient pris au piège et exécutés dans des conditions semblables ».

« C'était une confrontation sale, immonde, mais, je m'empresse de l'ajouter, j'étais loin de ces atrocités et je n'en recevais que les rapports. J'étais chargé de les transmettre, les regrouper, de les envoyer au haut-commandement ».

M. Waldheim, qui, selon le *New York Times*, avait l'air exténué par sa campagne pour l'élection prési-

dentielle autrichienne troublée par la controverse sur son passé, a dit qu'il n'était pas au courant de la déportation des juifs de Grèce et d'Autriche. Il a précisé qu'il maintenait sa candidature et qu'il « était très confiant » en sa victoire le 4 mai.

M. Waldheim, à qui avaient été transmises des copies du dossier de la Commission sur les Crimes de guerre de l'ONU, a par ailleurs déclaré hier que les accusations qu'il contenait étaient « tout à fait inexacts ».

M. Waldheim a confirmé devant la presse à Eisenstadt (50 km au sud-est de Vienne), qu'il avait transmis sa réponse au sujet de ce dossier au président autrichien. M. Rudolf Kirchschlaeger, qui examine actuellement les documents de l'ONU et du Congrès juif mondial sur M. Waldheim, l'avait invité à se prononcer sur le dossier de l'ONU.

Le candidat conservateur aux élections présidentielles du 4 mai a

refusé de donner la moindre indication sur le contenu de ce dossier. Il a ajouté que les accusations qu'il contenait étaient « dépourvues de tout fondement ».

D'après les règles établies par la Commission sur les crimes de guerre, le contenu du dossier ne doit pas être rendu public.

Un homme d'origine juive et de Salonique a enfin estimé hier au cours d'une conférence de presse à Vienne qu'il « était impossible que M. Waldheim ne fut pas au courant de la déportation des juifs de Salonique ». M. Jaques (bien Jaques) Stroumsa, 73 ans, a lui-même été déporté de cette ville en mai 1943 avec sa famille.

Selon le témoignage de M. Stroumsa, le premier transport de 2.800 juifs est parti le 20 mars 1943 de Salonique. Un camp avait été construit près de la gare. Tous les deux ou trois jours, un convoi de 2.000 à 3.000 personnes en partait.

## Il y a 25 ans, les É.-U. tentaient de renverser Castro

WASHINGTON (AFP) — Trois jours après le raid américain contre la Libye, les États-Unis se sont souvenus hier d'une autre opération militaire visant un État étranger et qui avait été loin d'être un succès : l'invasion à Cuba de la Baie des Cochons, le 17 avril 1961, il y a tout juste un quart de siècle.

L'événement a été salué discrètement et parmi les journaux de la côte Est, remplis d'articles et d'analyses sur le déroulement et les conséquences des bombardements de lundi sur Tripoli et Benghazi, seul le *New York Times* consacrait un article à l'anniversaire de ce qui fut le Waterloo de la CIA.

Le 17 avril 1961, quelque 1.400 exilés cubains, entraînés et équipés par la centrale de renseignements américaine, débarquaient sur la plage de la Baie des Cochons. Objectif : renverser le régime de Fidel Castro, tête de pont communiste aux portes de l'Amérique.

L'opération échoua piteusement et se révéla le pire revers subi par John Fitzgerald Kennedy qui n'était président des États-Unis que depuis 90 jours. En 65 heures, l'échec était consommé : 114 envahisseurs étaient tués et 1.189 faits prisonniers. Pour obtenir leur libération, 22 mois plus tard, John Kennedy dut fournir aux Cubains pour US\$ 53 millions de médicaments et de nourriture.

Vingt cinq ans plus tard, Fidel Castro est toujours au pouvoir, le président Ronald Reagan l'ac-

cuse d'exporter la subversion communiste et son gouvernement veut fournir une assistance militaire pour d'autres rebelles cherchant à renverser un autre gouvernement de gauche : celui du Nicaragua.

« Vingt cinq ans n'ont pas atténué la haine », écrivait hier le *New York Times*, estimant que Cuba et les États-Unis « restent aujourd'hui dans un état de guerre non déclarée, soutenant des armées opposées en Amérique centrale et en Afrique (...) et échangeant accusations et insultes ».

Pour la plupart des Américains, l'invasion de la Baie des Cochons reste « un exemple embarrassant d'inéptie politique et d'erreurs militaires qu'il faut mieux oublier », indiquait par sa part cette semaine l'hebdomadaire *US News and World Report*.

Ce n'est cependant pas l'avis des 650.000 Cubains qui vivent à Miami et qui ont célébré hier l'événement. Un musée de la Baie des Cochons devait ouvrir ses portes et l'ancien ambassadeur américain aux Nations unies, Mme Jeanne Kirkpatrick, a été invitée à y prendre la parole.

Les survivants de la Brigade d'Assaut 2506 sont des héros à Miami, une statue les honore. « Notre but alors et notre but aujourd'hui est toujours de renverser Fidel Castro », affirme Miguel Alvarez, président de l'Association des anciens combattants de la Baie des Cochons.

## Philippines Des élections en février

MANILLE (AFP) — Des élections générales auront « très probablement » lieu aux Philippines en février prochain, a déclaré hier à Manille le responsable d'une commission présidentielle chargée de la réorganisation gouvernementale, M. Luis Villafuerte.

M. Villafuerte, qui s'adressait à une assemblée de chefs d'entreprise philippines, a rappelé que la présidente, Mme Corazon Aquino, avait exprimé son intention de transformer, en une année, l'actuel gouvernement provisoire en un cabinet constitutionnel.

En mars dernier, Mme Aquino avait promulgué un décret mettant un terme à l'existence de l'Assemblée nationale ainsi qu'à la constitution. Ce texte lui permet également de diriger le pays par décrets dans l'attente d'une nouvelle constitution, qui, selon elle, devrait être prête dans un délai d'un an.

M. Villafuerte a indiqué d'autre part que sa commission avait proposé la suppression de plusieurs organismes gouvernementaux créés par l'ex-président, M. Ferdinand Marcos, dont le ministère du logement et la commission du Grand Manille dirigés précédemment par Mme Imelda Marcos.

## Haïti Deux ministres démissionnent

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Le ministre haïtien des Finances et des Affaires économiques, M. Marcel Léger, a officiellement présenté hier sa démission au président du Conseil national de gouvernement (CNG), le général Henri Namphy, qui exerce le pouvoir en Haïti depuis la chute du régime Duvalier le 7 février dernier.

Dans sa lettre de démission publiée hier par le journal *Le Nouvelliste*, M. Léger, 63 ans, écrit qu'il est le premier « à reconnaître qu'il y a des injustices à redresser, des situations pressantes et des besoins contraignants » mais que tout ceci « ne peut être accompli sans une évaluation chiffrée... dans le cadre de solution à caractère général et non au moyen de compromis réalisés au cas par cas ».

Le ministre démissionnaire qui souligne qu'il « faut tenir compte » des engagements d'Haïti sur le plan international, estime que son retrait permettra à son successeur « d'avoir les coudées plus franches et d'imposer le programme de rigueur administrative et financière que requièrent les circonstances actuelles ».

Le nom de M. Guy Bauduy, ancien ministre du Commerce et de l'Industrie (1978-1979), connu pour

ses options progressistes, a été prononcé dans la capitale haïtienne pour succéder à M. Léger.

Alors qu'un autre ministre démissionnaire, M. Pierre Petit (travaux publics, transports et communications) a repris ses fonctions à la demande des employés de son ministère, la démission d'un autre membre du cabinet, le docteur Symphar Bontemps, était considérée comme définitive hier.

Une grève des internes du principal hôpital de la capitale, l'hôpital de l'Université d'État d'Haïti, se poursuivait toujours hier et les médecins résidents s'étaient joints au mouvement de protestation dénonçant le manque de moyens et l'état déplorable des locaux et des conditions de travail de l'établissement.

Sur le plan politique, le président du CNG, le général Namphy, a repris ses activités après plusieurs jours de repos forcés dus au surmenage et devait recevoir en audience privée deux anciens présidents haïtiens au Palais national hier : MM. Paul Magloire et Daniel Fignole.

Alors qu'une manifestation violente ne s'est produite à Port-au-Prince et dans les principales villes de province depuis le 7 avril der-

nier, les observateurs politiques relèvent qu'un consensus tacite s'est établi au niveau des partis politiques haïtiens en ce qui concerne le général Namphy.

Considéré comme un des rares officiers réellement libéraux d'une armée qui a la réputation d'en posséder assez peu, le général Namphy, 53 ans, a maintenu jusqu'à présent, en dépit de circonstances politiques et économiques très difficiles, ce qui apparaît à la majorité des observateurs comme les trois critères fondamentaux de l'exercice de la démocratie en Haïti : une liberté de presse complète, le droit de grève et une liberté syndicale sans faille et une liberté de manoeuvres inconnue depuis plus de 50 ans pour les communistes haïtiens, dont le leader, M. René Théodore, peut largement profiter des médias gouvernementaux.

Au moment où certains médias haïtiens dénoncent à tort ou à raison un éventuel retour des duvaléristes sur la scène politique, le général Namphy apparaît pour beaucoup d'Haïtiens comme la seule personnalité capable à l'heure actuelle de maintenir une stabilité démocratique pratiquement inconnue dans les annales de la république caribéenne.

## CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — "Légende" 9 h 35 — "La Riviera" 7 h 15  
ASTRE II: — "Retour vers le futur" 9 h 10 — "Comment claquer un million" 7 h 15  
ASTRE III: — "Rocky 4" 7 h 15, 9 h 45  
ASTRE IV: — "Honey" 7 h 15, 9 h 45  
BERRI I: (288-2115) — "Trois hommes et un couffin" 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 20, 9 h 35  
BERRI II: — "Rouge balastré" 12 h 30, 2 h 45, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 30  
BERRI III: — "Le neveu de Beethoven" 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40  
BERRI IV: — "Pouvoir intime" 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h  
BERRI V: — "Le balser de la femme araignée" 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 9 h 45  
BONAVENTURE I: (861-2725) — "Money pit" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15  
BONAVENTURE II: — "Just between friends" 12 h 40, 2 h 45, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 10  
BROSSARD I: (465-5906) — "Souvenirs d'Afrique" 8 h  
BROSSARD II: (465-5906) — "Toby" 7 h, 9 h  
BROSSARD III: "Légende" 7 h 30, 9 h 30  
CINEMA CAPITOL: (849-0041) — "L'honneur de Prizzi" 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 30  
CINEMA CHATEAUGUAY I: (698-0141) — "Out of Africa" 8 h  
CINEMA CHATEAUGUAY II: — "Cocoon" 7 h 15, 9 h 20  
CARTIER-LAVAIL: (663-5124) — "Trois hommes et un couffin" 7 h 10, 9 h 10

CHAMPLAIN I: (524-1685) — "Légende" 7 h, 9 h  
CHAMPLAIN II: — "Chorus line le film" 8 h 30  
CHAMPLAIN III: — "Toby" 6 h 30  
CINEMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559) — "Birdy" 7 h — "Warlike romance" 7 h 15 — "To remember or to forget" 9 h 15 — "Twice in a lifetime" 9 h 30  
CINEMA DE PARIS: (875-1882) — "The house" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30  
CINEMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) — "Preppy summer" 1 h, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30, 10 h  
CINEMA THEATRE QUEBECOISE: (842-9768) — "Les récits de la nuit" 1 h 15, 3 h 35 — "Zelt" 20 h 35  
CINEPLEX I: (849-4518) — "Quiet earth" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15  
CINEPLEX II: — "Runaway train" 1 h 00, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40  
CINEPLEX III: — "Trip to Bountiful" 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30  
CINEPLEX IV: — "Back to the future" 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30  
CINEPLEX V: — "Beethoven nephew" 1 h 40, 3 h 40, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 40  
CINEPLEX VI: "Brazil" 2 h, 4 h 45, 8 h  
CINEPLEX VII: — "An official story" 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30  
CINEPLEX VIII: — "My american cousin" 1 h 45, 3 h 45, 5 h 45, 7 h 45, 9 h 45  
CINEPLEX IX: — "Kiss of the spider woman" 2 h 15, 4 h 35, 7 h 10, 9 h 35  
CINEMA MONTREAL I: (521-7870) — "Retour

vers le futur" 1 h, 5 h 05, 9 h 10 — "Comment claquer un million" 3 h 10, 7 h 15  
CINEMA MONTREAL II: — "Les gonies" 12 h, 4 h, 7 h 50 — "Histoire sans fin" 2 h 10, 6 h 05, 10 h  
COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — "Tangos l'exil de Gardel" 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 15  
COMPLEXE DESJARDINS II: — "Les filles du tonnerre" 12 h 05, 15 h 15, 18 h 25, 21 h 35 — "Une joyeuse partie" 13 h 45, 16 h 55, 20 h 05  
COMPLEXE DESJARDINS III: — "Retour vers le futur" 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40, 18 h 50, 21 h  
COMPLEXE DESJARDINS IV: — "Soleil de nuit" 1 h 15, 3 h 30, 5 h 45, 8 h 10, 10 h 40  
COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Blvd. Dorchester, Mt (283-8229) — "Cocoon" 7 h 10, 9 h 15  
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRA- PHIQUE: (488-3878) — "Chinese roulette" 19 h — "The balance" 21 h  
CREMAZIE: (388-4210) — "Souvenirs d'Afrique" 7 h, 9 h 45  
DAUPHIN I: (721-6960) — "Brazil" 8 h  
DAUPHIN II: "Trois hommes et un couffin" 1 h 15, 9 h 15  
DORVAL I: (631-8587) — "Critters" 6 h, 7 h 45, 9 h 30  
DORVAL II: "Police academy 11" 6 h 15, 8 h 45  
DORVAL III: "The color purple" 6 h 05, 9 h  
DECARIE I: (341-3190) — "Legend" 7 h 15, 9 h  
DECARIE II: — "Money pit" 7 h, 9 h  
ELYSEE I: (842-6653) — "Ran" 8 h 10  
ELYSEE II: — "Cocoon" 7 h 10, 9 h 15  
FAIRVIEW I: (697-8095) — "April fool's day" 6

h, 7 h 50, 9 h 40  
FAIRVIEW II: — "Sleeping beauty" 6 h 25, 7 h 55, 9 h 25  
GREENFIELD I: (671-6129) — "Police academy 11" 6 h 15, 8 h, 9 h 45  
GREENFIELD 2: — "Highlander" (fr) 7 h, 9 h 10  
GREENFIELD 3: — "Lucas" 7 h 30, 9 h 35  
IMPERIAL: (288-7102) — "Empire strike back" 12 h, 7 h — "Return of the Jedi" 2 h 20, 9 h 20 — "Star wars" 4 h 45  
JEAN-TALON: (725-7000) — "Invasion USA" 9 h 50 — "Exterminator 2" 7 h 30  
KENT I: (489-9707) — "Gung Ho" 7 h 15, 9 h 25  
KENT II: — "Ginger et Fred" 7 h 15, 9 h 35  
L'AURORE CINEMA: (722-1451) — "Jeux interdits" 7 h 15 — "Domicile conjugal" 7 h 30  
L'AURORE CINEMA: (722-1451) — "Hollywood graffiti" 9 h 30 (18 au 24 avril)  
LAVAL I: (688-7776) — "Police academy 11" 6 h 15, 8 h, 9 h 45  
LAVAL II: — "Highlander" (fr) 7 h, 9 h 10  
LAVAL III: — "Le diamant du Nil" 7 h, 9 h 10  
LAVAL IV: — "Aldo et Junior" 7 h 20, 9 h 20  
LAVAL V: — "Police fédérale L.A." 7 h 15, 9 h 25  
LAVAL-ODEON I: (687-5207) — "Souvenirs d'Afrique" 8 h  
LAVAL-ODEON II: — "Toby" 7 h 30, 9 h 30  
LAVAL-ODEON III: — "Police academy 11" 6 h 15, 8 h, 9 h 45  
LOEW'S II: — "The Color Purple" 12 h 15, 3 h 15, 7 h 15, 9 h 15  
LOEW'S III: — "Off beat" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15  
LOEW'S IV: — "Down and out in B.H." 12 h 20, 2 h 30, 4 h 40, 6 h 50, 9 h  
LOEW'S V: — "Lucas" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 35  
MERCER: (255-6224) — "Souvenirs d'Afrique" 8 h  
LE MILIEU: (277-5789) — "L'adolescente sucré d'amour" 19 h 10, 21 h  
QUIMETSCOPE: (525-8600) — "Escalier C" 7 h 30, 9 h 30 — "Un crime pour un passion" 7 h, 9 h  
OUTREMOULT: (277-4145) — "Yolande" 7 h 30 — "Orange mécanique" 9 h 30  
PALACE I: (866-6991) — "Critters" 12 h 45, 2 h 45, 4 h 45, 6 h 45, 8 h 45, 10 h 45  
PALACE II: — "9½ weeks" 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 35  
PALACE III: — "Jewel of the Nile" 12 h 15, 2 h 45, 4 h 45, 6 h 45, 8 h 45, 10 h 45  
PALACE IV: — "Gung Ho" 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25  
PALACE V: — "Pretty in pink" 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20  
PALACE VI: — "April fool's day" 12 h 30, 2 h 30, 4 h 40, 6 h 40, 8 h 40, 10 h 40  
PARADIS I: — "Legend" 9 h 30 — "La Riviera" 7 h 15  
PARADIS II: — "Invasion USA" 9 h — "Ninja 3, la domination" 7 h 10  
PARADIS III: — "Toby" 8 h 45 — "Le mariage du siècle" 8 h  
CINEMA PARALLELE: (843-6001) — "Lettre à Freddy Buache" 12 h 45 — "Police academy 11" 19 h 30, 21 h 30 (28 mars au 18 avril)  
PARISIAN I: (866-3856) — "Police fédérale L.A." 12 h 50, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25  
PARISIAN II: — "Aldo et Junior" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20  
PARISIAN III: — "Anne Trister" 1 h, 3 h, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 15  
PARISIAN IV: — "Ginger et Fred" 12 h 15, 2

h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35  
PARISIAN V: — "Highlander" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 10  
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — "Exterminator 2" 7 h — "Invasion USA" 8 h 50  
PLACE LONGUEUIL II: — "35 hommes et un couffin" 7 h 10, 9 h 15  
PLACE ALEXIS NICHON I: (935-4246) — "Legend" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h  
PLACE ALEXIS NICHON II: — "A room with a view" 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45  
PLACE ALEXIS NICHON III: — "Out of Africa" 2 h, 6 h, 9 h  
PLACE DU CANADA: (861-4595) — "Hannah and her sisters" 7 h, 9 h 15  
PLACE DU PARC I: (844-9470) — "Police fédérale L.A." 7 h 15, 9 h 25  
PLACE DU PARC II: "Le diamant du Nil" 7 h, 9 h 10  
PLACE DU PARC III: "La belle au bois dormant" 6 h 25, 7 h 55, 9 h 25  
SAINT-DENIS I: (843-3222) — "La première aventure de Sherlock Holmes" 12 h 50, 14 h 55, 17 h, 19 h 10, 21 h 20  
SAINT-DENIS II: — "La cage aux folles" 3 h 12 h 15, 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15  
VERSAILES I: (353-7880) — "Police fédérale L.A." 7 h 15, 9 h 25  
VERSAILES II: — "Highlander" 7 h, 9 h 10  
VERSAILES III: — "Aldo et Junior" 7 h 20, 9 h 20  
L'ERMITAGE: (388-5577) — "Histoire officielle" 2 h, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30  
LE THEATRE CINEMA: (931-2477) "Off beat" 7 h 15, 9 h 15  
YORK: (937-8978) — "Sleeping beauty" 12 h 15, 1 h 45, 3 h 20, 4 h 45, 6 h 25, 7 h 55, 9 h 25

## SUR SCENE

L'AIR DU TEMPS: 191 ouest St-Paul (842-2003) — Jazz tous les soirs — spectacles à 10h, 11h, 13h et 20h 45 — Les lundis soirs Jani Session avec Ciscio Nourmand  
ATRIUM DE LA MAISON ALAIN: Montréal — Carrousel, Mary Burke, alto, Bertha Bisant, soprano, Rod Hayward, baryton et guitare, le 18 avril de 12h à 13h 30  
AUDITORIUM DU PAVILLON LAFONTAINE: 1301 est rue Sherbrooke, Montréal — "Ultrasol" de Pierre A. Larocque, par Opéra-Fête, du 23 au 27 avril, du mar. au dim. à 21h  
BAR 2080: 2080 rue Clark, Mt (285-0007) — Jazz tous les soirs — Michael Gauthier, guitariste de jazz, en spectacle, du jeu au dim. à compter de 22h  
BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Mt (842-2888) — Spectacle Marie-Pierre Quintin, pianiste, tous les soirs, du lun au ven. de 17h à 20h — Marie Delavall, 22h — Guy Godin chante "Pour l'amour de l'amour" avec Anne Bisson, à 23h 30, 10 h 45  
AU BUSINESS: 3500 St-Laurent, Montréal (849-3988) — "Flash Light" installation/environnement de Pierre Pélissier, à compter du 3 avril, de 21h à 23h  
LA BUTTE SAINT-JACQUES: 50 rue St-Jacques, Montréal (845-1632) — La compagnie théâtrale Masqueter présente "Général" de René De Obaldia, les 18-19 avril, à 20h 30  
CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112) — 26 bis, impasse du colonel Fois, de René-Daniel Dubois, m. en s. Jean-Marie Lelièvre, du 19 mars au 26 avril, mar. au sam. à 20h  
CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est rue Ontario, Mt (843-8520) — Dans le cadre du Festival national du livre 86, 4 soirées de poésie-recontres, animatrice Janou Saint-Denis, le 18 avril, avec participation de Paul Chamberland et ses invités, à 21h  
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis, Mt (845-4932) — La Lettrine présente en spectacle accompagné à la guitare par Michel Robitoux, du 16 avril au 1 mai, du mar. au dim. à 20h  
CAFÉ THÉLÈME: 311 est rue Ontario, Montréal (845-7932) — Jazz live Quartet, les 18-19 avril, Montréal (849-3271) — Lancement d'une série de 5 vidéos, du 15 au 20 avril — le 18 avril, « C'est de ma vie que je parle » 19h, « I'm talking about my life » 21h  
CLUB BALLATTOU: 4372 St-Laurent, Mt (845-

5447) — Tous les soirs, musique populaire africaine, de 21h à 03h  
CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656) — Tous les soirs, Ensemble Elder Léger, à 17h 30  
CLUB SODA: 5240 ave du Parc, Montréal — The Buz Band, les 18-19 avril à 21h 30  
CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE DE MONTRÉAL: 100 est rue Notre-Dame, Montréal — « La résurrection de la chair » conte de Michelle Allet, m. en s. Jean Asselin, du 19 au 26 avril, à 20h  
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL: 100 est rue Notre-Dame, Montréal (873-4031) — Salle Germaine Malenfant Concert-midi, concert de haut-parleurs, classe d'électroacoustique de Yves Daoust, le 18 avril à 12h — Salle Gabriel Cusson, Nathalie Lesage et Charles Bernard, classe de violoncelle de Michael Kilburn, le 18 avril à 20h  
ÉGLISE DE SAINT-LAMBERT: Ave Lorne, St-Lambert — La Société Chorale de St-Lambert sous la dir. de David Christiani, en concert — Le Roi David de Arthur Honegger, une soirée de musique royale, les 18-19 avril à 20h  
ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Montréal (521-4191) — Le Nouveau Théâtre Expérimental présente « A Bolelei ou ailleurs », 4 séries d'histoires, 40 épisodes, 4 mois, à compter du 15 avril, du mar. au sam. 20h  
LES FOUFFONES ÉLECTROPHONES: 97 est rue Ste-Catherine, Montréal — Ode Beat, le 18 avril  
LE GYMNASIUM: 75 Sir George-Étienne Cartier, Ste 204, Montréal — Les Jeudis du GEM, spectacle de Gérard-Charles Valente, le 24 avril à 19h 30  
GO THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES: 5066 rue Clark, Montréal (271-5381) — « Crue » danse-performance de Marie Chouinard, du 10 au 20 avril à 20h 30, du jeu au dim.  
LE GRAND HOTEL: 777 Université, Montréal — Bar Tour de Ville, Le quatuor Night Shift en spectacle, à la guitare par Michel Robitoux, du 16 avril au 1 mai, du mar. au dim. à 20h  
HABITAT ST-CAMILLE: 11025 ave Alfred, Montréal-Nord (321-4579) — Martine St-Claire en spectacle, le 18 avril à 20h 30  
HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mt (285-1450) — Bar du Foyer, Deux pianistes sont en vedette, Claude Fois, du lun au ven. de 17h à 20h — Fred Naylor, du lun au sam. de 17h à 20h — Fred Naylor, du lun au sam. de 17h à 20h  
HOTEL DE LA MONTAGNE: 1430 de la Montagne (288-5856) — Charles Bensoussan, lun, au ven. 17h, à 21h — Carol Parisien, mer. au sam. 21h, à 01h  
LA CROISSETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Marie-Andrée Ostiguy, pianiste, du dim. au ven. 19h à 23h  
L'OKABEL: 1237 Sanguin, Montréal — Or-gasme adulte échappé du zoo « recueil de monologues de Franca Rame et Dario Fo », m. en s. Pierre-André Fournier, du 2 au 22 avril à 20h 30  
LA LICORNE: 2075 St-Laurent, Montréal (843-

4166) — La Manufacture présente « Something red » version française, du 4 avril au 17 mai, du mar. au dim. 20h 30  
L'ENTRÉE: 74 rue Principale, Granby (375-2067) — Lawrence Lepage, auteur-compositeur et interprète en spectacle, 17 au 19 avril  
LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000) — Suzanne Berthiaume, harpiste, du lun. au dim.  
LE PORTAGE: Hotel Bonaventure, Montréal — Aera d'ode, 8 au 19 avril, du mar. au sam.  
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) — John Rehr, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h à 02h  
MAISON THÉÂTRE: 255 est rue Ontario, Montréal (288-7211) — Le Théâtre de Carton présente « Les enfants n'ont pas de sexe? », du 8 au 27 avril — (pour sem. du 12 au 18 avril, matinales scolaires du mar. au ven. à 9h 30, sam. 15h, dim. 13h et 16h)  
PLANETARIUM DOD: 1000 St-Jacques, Montréal (872-4530) — Le ciel ce soir « toutes les lites, spectacle français, 20h 30, spectacle anglais 19h 30 — « Au-delà de Saturne » du 29 mars au 22 juin, spectacle anglais mar. au ven. 13h 30, 20h 30, sam. 14h 15, 16h 30, 20h 30, dim. 13h, 15h 30, 16h 30, 20h 30, spectacles anglais: mar. au ven. 12h 30, 19h 30, sam. 13h, 15h 30, 19h 30, dim. 14h 15 et 19h 30  
RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Mt (861-0657) — Jah Cutta and The Determination Band, reggae, 17 au 20 avril  
LE REINE ELIZABETH: 3458 Mt-Verdun, Montréal — Orchestre des Jeunes du Québec, dir. Simon Streetfield, soliste Angèle Dubois, violon, œuvres de Tchaïkovski, les 18-19 avril à 20h  
SALLE SAINT-LOUIS-DE-FRANCE: 3767 Bern, Montréal (845-5211) — Le Ya Ya Show, revue musicale de Lorraine Beaudry, rappelant les années 60, musique et chansons, du 1 au 19 avril, du mar. au ven. 20h 30, sam. 17h et 21h  
SPECTRUM: 318 ouest rue Ste-Catherine, Montréal (861-5851) — Claude Dubois en spectacle, les 18-19 avril à 20h 30  
STATION 19: 2071 ouest rue Ste-Catherine, Montréal — Dear John, Last Hurrah, le 18 avril  
THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Mt (288-3151) — « Stuff as dreams are made on » de Fred Curchuck, du 10 avril au 25 mai, du mar. au sam. 20h, le dim. 19h, matinales les sam. à 14h, les 18 et 25 mai, à 14h — « Le jeu de l'amour et du hasard » de Marivaux, m. en s. Nicole Filion, le 18 avril à 20h 30, le 19 avril, 17h, et 21h, le 20 avril 19h 30  
THÉÂTRE DE LA GALERIE: 6968 St-Denis, Montréal (277-0806) — Le Théâtre Sans Rideau présente « Le mar de Guade ou la fin d'un travail », de Simon-Patrick Mainville, m. en s. Gerard Duval, du 3 au 26 avril, du jeu au sam. à 20h

THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112) — La Compagnie Jean Duceppe présente « Charbonneau et le chef » de John Thomas McDonough, m. en s. Paul Hébert, du 15 au 19 avril, sem. 20h, sam. 17h et 21h  
THÉÂTRE DENISE PELLETIER: 4353 est rue Ste-Catherine, Montréal (253-8974) — Une brosse de Jean Barbeau, m. en s. Daniel Roussel, du 4 avril au 10 mai, les ven. et sam. à 20h 30  
THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA (842-2112) — La Compagnie Jean Duceppe présente « La visite des sauvages » de Anne Legault, m. en s. Lorraine Pinta, du 9 avril au 17 mai, mar. au ven. 20h, sam. 17h et 21h  
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Mt (844-1793) — « On m'appelle Émilie » de Maria Pacome, m. en s. Jean Dallain, du 15 avril au 11 mai  
THÉÂTRE DES VARIÉTÉS: 4530 rue Papine

## ARTS ET SPECTACLES

LES CHOIX  
DU  
DEVOIR  
AUX VARIÉTÉS

Un chanteur chante. C'est le titre du dernier spectacle de Claude Dubois, repris ce soir et demain au Spectrum, à 20 h 30, après un passage à la Place des arts. Un bon spectacle pour les fans de Dubois, ses grands succès interprétés avec fougue, mais des numéros « comiques » plus boiteux.

Macédoine. Sa carrière a débuté dans les galeries parallèles, il a créé son deuxième spectacle, « Solide Salade », au Spectrum, il s'est promené sur trois continents, et revient boucler la boucle à la Place des arts du jeudi 24 au samedi 26. Qu'on aime ou non Michel Lemieux, une chose est certaine : il faut le voir !

— PAUL CAUCHON

## AU THÉÂTRE

La Visite des sauvages. Sous ce beau titre, Anne Legault donne au théâtre québécois une œuvre d'une fort belle tenue, écrite dans une langue sûre. Un retour à l'année 1961, une orpheline magiquement mise en



Marc Labrèche dans *Le Jeu de l'amour et du hasard*.

présence de ses parents juste avant que ceux-ci soient victimes d'un terrible échec. Une mise en scène juste et inspirante de Lorraine Pintal. Un jeu magnifique de Béatrice Picard et Gilbert Turp. Presqu'une perfection, si ce n'était du jeu criard et à contre-émotion de la jeune Esther Lewis. À voir au Port-Royal, une des meilleurs productions de la Compagnie Jean-Duceppe depuis longtemps.

Le retour de Labrèche. Il y en a qui ratent leur rentrée, mais ce n'est pas le cas de Marc Labrèche, qui n'avait pas joué depuis *Pied de*

poule. Il est admirable, vif, intelligent; son Arlequin a une sauvagerie piquante extraordinaire, mais, hélas pour lui, cette performance (l'une des plus belles de la saison), il la fait malgré une mise en scène inexistante, plate, sans saveur. C'est *Le Jeu de l'amour et du hasard*, Marius massacrée par Nicole Filion et les acteurs du TPQ; c'est au Centaur ce week-end et la seule raison d'aller y souffrir, c'est vraiment pour les scènes de Labrèche.

— ROBERT LÉVESQUE

## AU CINÉMA

Alice dans les villes. Dans un aéroport, un journaliste trouve une fillette de dix ans abandonnée par sa mère. Commence alors un long voyage, de ville en ville, sur les traces de la grand-mère d'Alice. Réalisé en 1973 par Wim Wenders, *Alice dans les villes* contient déjà l'essentiel des thèmes du cinéaste. (Au Conservatoire, dimanche.)

Amok. Ce film du réalisateur marocain Souheil Ben Barka (*Les Mille et une nuits*) remportait, en 1983, le grand prix du Festival de Moscou. Il s'agit d'une fiction soulignant la condition de vie des Noirs d'Afrique du sud. (À la Cinémathèque, dimanche.)

Un crime pour une passion. C'est la version française de *Dance with a Stranger*, l'excellent film de l'Anglais Mike Newell. L'histoire est celle de Ruth Ellis, la dernière femme à avoir été pendue en Grande-Bretagne. Entraînée dans un cabaret, elle avait assassiné son amant, un jeune coureur automobile de bonne famille. Miranda Richardson, en fausse Marilyn, est exceptionnelle. (Au Quimétoscope, ce soir et demain.)

— MARCEL JEAN

## DANSE

Chouinard. La danse n'est plus tout à fait ce qu'elle était. À l'Espace GO, jusqu'à dimanche (à 20 h 30), Marie Chouinard s'applique, non sans succès, à pervertir la danse jusqu'à la ramener à des dimensions triviales. C'est que la danseuse, reconnue pour ses écarts de conduite, est peu portée sur la bienséance. Elle se vautre goulamment dans un amas de terre battue, elle se taquine la lèvre pour provoquer la nausée, et elle se plait, comme un enfant, à pousser des cris proches du glissement. Mais voilà, Marie Chouinard fait tout cela,

et encore plus, avec un tel degré d'authenticité qu'il faut être ou bien de mauvaise foi, ou bien pusillanime, pour refuser de reconnaître le talent formidable qui est le sien. Idéal pour esprit coriace.

Moutillet. À l'autre bout de la ville, dimanche (à 13 h et 16 h), au Musée d'art contemporain, il ne faudra pas rater, par ailleurs, le passage de Myriam Moutillet, qui présente un assortiment de trois pièces récentes : *Free Lance*, *Nickel-Odeon* et *In Extremis*. Cette dernière, inspirée du livre *L'Année dernière à Marienbad* de Robbe-Grillet. Un gage de qualité ? C'est à vérifier sur place.

— MATHIEU ALBERT

## EN MUSIQUE

CBF-FM. Ce soir à 20 h, à la salle Claude-Champagne, le Trio de Montréal (violin, violoncelle et piano) sera l'invité des *Grands Concerts* de Radio-Canada pour interpréter le Trio op. 97 de Beethoven, le Trio no 2 du compositeur québécois Clermont Pélipin et le Trio op. 8 de Brahms.

OJQ. Ce soir et demain à 20 h, à la salle Redpath (3459, rue McTavish), Simon Stratfield, directeur artistique de l'Orchestre symphonique de Québec, sera le chef invité du dernier concert de la série montréalaise de l'OJQ. On y entendra la Symphonie no 28, K. 200 de Mozart, la Sinfonietta de Francis Poulenc et le Concerto op. 35 de Tchaïkovski avec la violoniste québécoise Angèle Dubéau.

OM. Lundi 21 avril à 20 h, au théâtre Maisonneuve, le chef d'orchestre Jacques Beaudry et la violoniste Chantal Juillet seront les invités de l'Orchestre métropolitain. Le programme comprendra le Mouvement symphonique no 1 du compositeur québécois Roger Matton, la Symphonie du Nouveau Monde de Dvorak et le deuxième Concerto pour violon de Prokofiev.

Opéra. Mardi 22 et jeudi 24 avril à 20 h, à la salle Wilfrid-Pelletier, Aida de Giuseppe Verdi et *Il Barbiere di Siviglia* de Gioacchino Rossini seront successivement à l'affiche de l'Opéra de Montréal. La distribution d'Aida comprendra Natalia Rom (Aida), Lendo Bartolini (Radamès), Sheila Nedler (Amnérís) et Pierre Charbonneau (Remfis); Cal Stewart Kellogg assurera la direction musicale. Les principaux rôles du *Barbiere* seront tenus par Claude Corbeil (Basilio), Pierre Charbonneau (Bar-

tolo), Susanne Marsee (Rosina), Theodore Baerg (Figaro) et Raoul Gimenez (Almaviva); c'est à Pierre Héty qu'on a confié la direction musicale et, pour cette reprise de la production de l'an dernier, l'Orchestre des jeunes du Québec fera ses débuts à l'Opéra de Montréal.

— CAROL BERGERON

## SUR LES CIMAISES

Dumouchel. Sous le titre de « Revoir Dumouchel », la Galerie 13 (3772, rue Saint-Denis, jusqu'au 4 mai) nous invite — encore une fois ! — à reconsidérer divers aspects de l'œuvre de celui qui fut surtout le père de la gravure québécoise. Malgré la présence fâcheuse de quelques fonds de tiroir qui n'aideront pas l'artiste à sortir de son purgatoire, l'exposition rappellera de bons souvenirs aux inconditionnels de l'aventure de Dumouchel qui fut aussi chaleureuse que variée.

Dazibao. C'est dimanche à 14 h qu'aura lieu le 5e encan annuel de la galerie Dazibao (4060, boulevard Saint-Laurent), le seul espace montréalais à diffuser exclusivement des productions photographiques. Cette année, l'événement prend des allures de fête qui ajouteront au plaisir d'acquiescer de belles œuvres à des prix souvent dérisoires.

Schorr. Chez Esperanza (2144, rue Mackay, jusqu'au 10 mai), l'artiste new-yorkais David Schorr, un passionné de Verdi qui vient d'être chargé de réaliser des affiches pour la prochaine saison de l'Opéra de



Une gravure d'Albert Dumouchel exposée à la Galerie 13.

Montréal, apparaît comme un fin dessinateur et, surtout, comme un graveur d'une habileté prodigieuse. L'exposition montrera aussi comment l'érudition peut aller de pair avec l'humour.

Rochon. À défaut d'être toujours très personnelles, les images de Danièle Rochon, que présente L'Art français (372, rue Laurier ouest, jusqu'au 25 avril), dénotent une culture chromatique certaine et aussi, de la part de la galerie, un effort pour défendre un art moins résolument traditionnel.

— GILLES DAIGNEAULT

Demain dans  
LE DEVOIR CULTUREL

Les disparitions successives de Simone de Beauvoir et de Jean Genet, cette semaine d'avril, ont plongé le monde littéraire dans un double deuil exceptionnel. La France, mais aussi nous tous, perdons avec de Beauvoir et Genet deux des voix les plus importantes du siècle au chapitre de la littérature et de la liberté.

Demain, dans LE DEVOIR CULTUREL, la romancière Marie Cardinal, dont l'ouvrage *Les Mots pour le dire* se situe dans la foulée socio-littéraire de l'œuvre de l'auteur du *Deuxième Sexe*, se rappelle le moment où, à Alger, adolescente, elle avait pour la première fois aperçu le couple Sartre-de Beauvoir à la terrasse d'un palace. Un texte magnifique.

Sous le titre *Le voleur s'est envolé*, le chroniqueur littéraire Stéphane Lépine revient sur la vie et l'œuvre de Jean Genet, l'auteur de *Notre-Dame-des-Fleurs* et des *Paravents*, l'un des plus grands écrivains du vingtième siècle.

Deux textes importants, un numéro du DEVOIR CULTUREL à conserver.

— R.L.

MEILLEUR FILM  
FRANÇAIS DE L'ANNÉE CÉSARS  
FÉVRIER '86

«Allez voir ce film! FAITES-VOUS UN GRAND PLAISIR!  
9 SUR 10, TOUT PRES  
DE LA PERFECTION»  
— Richard Gay (BON DIMANCHE)

3 HOMMES  
et un couffin  
le NOUVEAU film de Coline Serreau

23<sup>se</sup>  
SEM  
BERRI LE DAUPHIN  
ST-DENIS STE-CATHERINE 288-2115 BAUBIEN PRES D'IVERVILLE 721-6060  
LONGUEUIL CARTIER-LAVAL ST-JÉRÔME  
PLACE LONGUEUIL 679-7451 225 BOUL. DES LAURENTIDES 863-5124 CINÉMA REX

★★★★★  
SENSATIONNELLEMENT SUPERBE

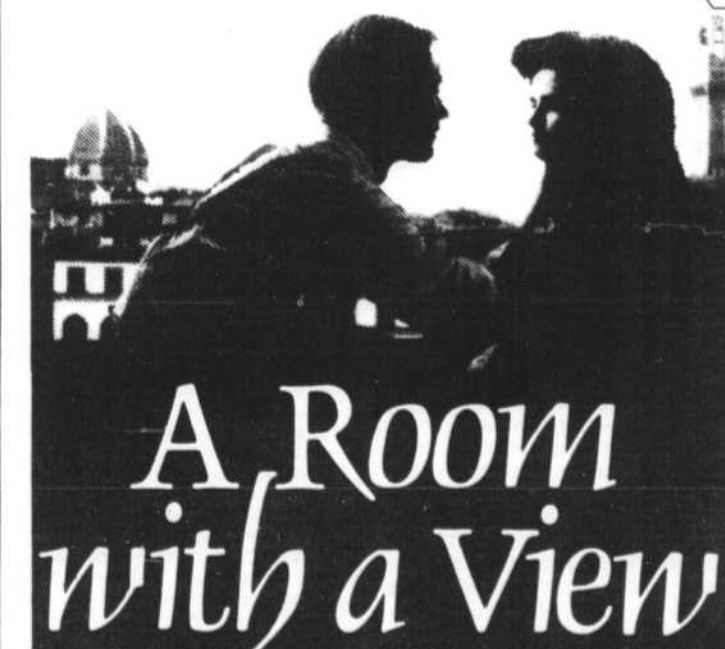
... 'A Room with a View'... un véritable  
délice; un film riche et intelligent.

Presque un miracle.

— Kathleen Carroll, N.Y. DAILY NEWS

## «LUMINEUX

...un film intelligent... plein de grâce  
...un adorable mélange de farce,  
comédie toute en finesse, aventure  
romantique et même une forme de mythe.»  
— Jack Kroll, NEWSWEEK



A Room  
with a View

MERCHANT IVORY PRODUCTIONS FOR GOLDCREST AND CINECOM Presents  
E.M. FORSTER'S "A ROOM WITH A VIEW"  
Starring  
MAGGIE SMITH • DENHOLM ELLIOTT • JUDI DENCH • SIMON CALLOW  
HELENA BONHAM CARTER • JULIAN SANDS • DANIEL DAY LEWIS  
Faba Drake • Patrick Godfrey • Rupert Graves • Joan Henley and Rosemary Leach  
Director James Ivory • Screenplay by Ruth Praver Jhabvala • Photography by Tony Pierce Roberts  
Music by Richard Robbins • Produced by Ismail Merchant  
A Goldcrest presentation in association with National Film Finance Corporation and Curzon Film Distributors  
Original Soundtrack Album Available on Filmtracks (DRC Records, Cassettes & Compact Discs) Paperback Available from Virago Books  
Cinecom  
Copyright © 1986, Cinecom International Film Inc. All rights reserved.  
DOLBY STEREO PLAZA ALEXIS NIHON Tous les jours: 12:45 - 3:00 - 5:15 - 7:30 - 9:45  
NIVEAU DU MÉTRO ATWATER 935-4240

LE NEVEU DE  
BEETHOVEN

WOLFGANG REICHMANN • DIETMAR PRINZ • NATHALIE BAYE • JANE BIRKIN • MATHIEU CARRIÈRE  
Un film de PAUL MORRISSEY



Beethoven  
luttera  
pour réaliser  
son rêve ultime  
à travers  
la splendeur  
éternelle  
et dramatique  
de la 9<sup>e</sup> symphonie.

Musique originale du film en 20 parties avec l'Orchestre Philharmonique de Vienne  
direction KARL BOHM avec la participation de WILHELM KEMPF (piano)  
YEHUDI MENUHIN (violin) ELENA ROSTROPOVITCH (piano)  
interprétant les plus grandes œuvres du compositeur  
Berr (version française) 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40  
2001 (version française) 1:40 - 3:40 - 5:40 - 7:40 - 9:40

(Dolby au Berr) BERRI 2001 UNIVERSITÉ  
ST-DENIS STE-CATHERINE 288-2115 COIN DE MAISONNEUVE 889-8518



MARIE TIFO • PIERRE CURZI • JACQUES GODIN • ROBERT GRAVEL  
JEAN-LOUIS MILLETTE • YVAN PONTON • ÉRIC BRISEBOIS • JACQUES LUSSIER  
Un film de YVES SIMONEAU produit par CLAUDE BONIN VIVAFILM

Tous les jours  
12:00 2:00 4:00  
6:00 8:00 10:00  
BERRI Pine  
ST-DENIS STE-CATHERINE 288-2115 Ste-Adèle



ROUGE BAISER TIENT EN  
HALEINE DU DÉBUT À LA FIN.  
— Carmen Montserrat  
JOURNAL DE MONTRÉAL

UN FILM QUI EN DIT LONG  
FRAIS, DRÔLE ET TOUCHANT.  
— Francine Laurendeau  
LE DEVOIR

Pour ceux qui aiment  
la vie,  
l'amour,  
Scarlet O'Hara  
et le Coca Cola  
ROUGE BAISER  
un film de VERA BELMONT  
BERRI 5<sup>se</sup>  
ST-DENIS STE-CATHERINE 288-2115  
OSCAR du MEILLEUR  
FILM ÉTRANGER  
GRAND PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE  
Festival de Cannes  
GRAND PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE  
Festival de Cannes  
GRAND PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE  
FESTIVAL DE CANNES  
MEILLEUR FILM  
Festival de Cannes  
MEILLEUR FILM  
Festival de Cannes  
MEILLEUR FILM  
Festival de Cannes  
L'histoire  
Officielle  
Hector Aterio/Norma Aleandro  
Tous les jours:  
2:00 - 4:30 -  
7:00 - 9:30  
ST-DENIS JARRY 388-5577

MATINÉES  
3.50\$ ADULTES ET ADOLESCENTS 3.50\$  
ENFANTS ET ÂGE D'OR 2.50\$

FAIRE L'AMOUR N'EST PLUS LA MÊME CHOSE  
QUAND LA NOUVELLE GÉNÉRATION S'EN MÊLE

UNE NOUVELLE COMÉDIE  
DU RÉALISATEUR DE  
ET LA TENDRESSE BORDEL  
un film de  
PATRICK SCHULMANN



ALDO MACIONE • ANDRÉA FERREOL • LOUIS REGO  
Le PARISIEN  
480 STE-CATHERINE O. 866-3856

LAVAL  
CENTRE L'AL 688-7776  
PARISIEN 2 1:20 3:20 5:20 7:20 9:20 Sam Couché-tard 11:20  
LAVAL & VERSAILLES  
Sam Dim 1:20 3:20 5:20 7:20 9:20 Sem 7:20 9:20  
LAVAL Seulement, Sam Couché-tard 11:20  
Également à l'affiche au cinéma CARREFOUR DE L'ESTRIE à Sherbrooke.

LOUISE MARLEAU  
ALBANE GUILHE  
Anne Trister  
LE FILM LE MIEUX ACCEILLI AU FESTIVAL DE BERLIN

Que cette histoire mysté-  
rieuse continue d'agir sur  
nous longtemps après sa  
représentation, voilà qui  
constitue le meilleur  
témoignage de la qualité  
du film.  
La direction artistique  
est superbe.  
Richard Gay (BON DIMANCHE)  
Le PARISIEN  
480 STE-CATHERINE O. 866-3856  
PARISIEN 3 1:00 3:00 5:05 7:10 9:15  
Sam Couché-tard 11:15



ÉLYSÉE  
25 MILTON 842-6053  
VERSION FRANÇAISE  
ELYSEE 1 Sam Dim 2:00-5:05-8:10 Sem 8:10

## FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa  
le 10 janvier 1910Rédacteur en chef:  
Paul-André ComeauRédacteurs en chef adjoints:  
Lise Blaissonette,  
Jean-Guy Duguay,  
Jean FrancoeurDirecteur de l'information:  
Christian Bellavance  
Directeurs adjoints:  
Pierre Beaulieu, Serge GosselinDirecteur des  
services administratifs:  
Michel Paradis

## LA SOLIDARITÉ ÉTUDIANTE

LES ASSOCIATIONS étudiantes des niveaux collégial et universitaire ont tenu des propos graves et surprenants en déclarant qu'elles n'avaient pas à payer les déficits des gouvernements. Alors que tous les secteurs d'activité sont affectés par les inévitables compressions budgétaires, voilà que les étudiants, dont une large part ne peut être assimilée aux plus démunis, se dissocient à l'avance de tout effort collectif en vue de réduire le déficit, ou du moins d'en garder la maîtrise. Les étudiants seraient-ils devenus des intouchables, alors que les employés des services publics, les agriculteurs et les diverses clientèles de l'État-providence sont appelés à faire chacun leur part ?

Lors de la présentation des crédits budgétaires, en mars dernier, le gouvernement du Québec a annoncé une réduction de \$ 24 millions des sommes consacrées au programme des prêts et bourses. Selon le régime actuel, le rapport prêt-bourse est de 50-50. Les compressions budgétaires feront baisser la part des bourses à 46 pour cent. Les étudiants devront donc emprunter davantage. Selon le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, cette mesure aura pour effet d'accroître de \$ 1,285 l'endettement total de l'étudiant, en supposant que ce dernier profite au maximum du régime d'aide durant deux années au cégep et trois à l'université. Sa dette cumulative maximale au terme de ses études s'élèverait à environ \$ 9,000.

On comprend que les associations étudiantes s'opposent à ces réductions. Les autres groupes sociaux en font tout autant. Mais leur intransigence étonne, dans la mesure où le financement de l'enseignement supérieur se trouve dans une impasse et que la situation des étudiants québécois, par rapport à celle de leurs confrères des autres provinces, est plutôt avantageuse. La position des étudiants donne l'impression qu'ils refusent de prendre en compte le contexte global dans lequel s'inscrivent les institutions qu'ils fréquentent.

Les chiffres méritent d'être examinés de près. Le rapport prêts-bourses dans les autres provinces canadiennes est de 69-31. Les frais de scolarité dans les universités québécoises — pour les étudiants canadiens — sont deux à trois fois moins élevés que dans les universités des autres provinces canadiennes. La moyenne d'endettement annuel de l'étudiant en 1983-84 dans le reste du Canada était de \$ 2,450, soit 67 pour cent de plus qu'au Québec (\$ 1,464). La marge est grande.

Or la situation financière des universités se détériore rapidement. Le déficit global a atteint \$ 48 millions en 1984-85 et il pourrait dépasser les \$ 33 millions en 1985-86. Le déficit cumulé représenterait environ huit pour cent du total des dépenses admissibles des universités. Des mesures urgentes doivent être prises pour redresser les finances de ces institutions.

L'effort du gouvernement du Québec, par le

biais des subventions aux universités, dépasse de manière significative celui consenti par les autres provinces. Dans le contexte budgétaire actuel, la prise en charge par Québec de la totalité des pertes encourues par les universités représenterait un fardeau considérable. En outre, une telle solution ne ferait que perpétuer un système qui comporte des failles sur le plan de l'équité.

L'heure d'une réforme plus large semble venue. Il paraît urgent, en particulier, de diversifier davantage les sources de revenus des universités en augmentant graduellement les frais de scolarité qui, en termes nominaux, sont gelés depuis une quinzaine d'années au Québec. Les étudiants se sont toujours fermement opposés à une telle hausse. Pourtant, le régime actuel de financement ne tend-t-il pas à défavoriser les plus pauvres ? Des études ont révélé que la population la moins scolarisée investit dans le système universitaire plus qu'elle ne retire, et qu'inversement, les plus scolarisés reçoivent plus qu'ils n'ont donné.

On répliquera alors qu'il faut ouvrir davantage les portes de l'université aux étudiants moins favorisés. Fait significatif, la démocratisation de l'éducation n'a pas modifié sensiblement la composition sociale de la population étudiante dans les institutions d'enseignement supérieur. Des frais de scolarité relativement bas et un régime assez généreux de prêts et bourses n'ont pas suffi à transformer le profil de la clientèle universitaire. Le maintien du régime actuel de financement contribuerait-il, enfin, à le transformer ? On peut en douter.

En fait, les contraintes qui restreignent l'accès plus général à l'université — bien qu'il restera toujours limité en raison de la fonction spécialisée de l'institution — sont largement d'ordre culturel : les aspirations à l'éducation supérieure sont plus élevées chez les mieux nantis, et vice versa. Il ne s'agit pas d'une fatalité, mais d'une tendance lourde dont il faut connaître toutes les dimensions avant de vouloir espérer la modifier.

Le Conseil des universités a proposé une solution raisonnable et équitable de résoudre les problèmes de financement des universités sans alourdir le fardeau financier des étudiants provenant des milieux moins favorisés. Il propose d'accroître l'aide aux étudiants défavorisés sous forme de prêts et bourses de manière à ce qu'ils puissent acquitter l'augmentation inévitable des frais de scolarité. C'est dans cette voie, semble-t-il, que l'association des étudiants et le gouvernement devraient chercher une solution aux problèmes actuels. De la part des étudiants, elle implique moins de corporatisme et plus de solidarité.

— ALBERT JUNEAU

## L'enjeu du pouvoir en Haïti

TANDIS QUE les médias portent leur attention sur d'autres points chauds du globe, Haïti continue de vivre une expérience exaltante, inquiétante aussi et plus que jamais digne de solidarité. Alors que la junte militaire-civile de gouvernement s'effritait, perdant tantôt des duvaliéristes, tantôt des adversaires de l'ancien régime, deux mouvements se sont mis en place pour éventuellement prendre le pouvoir et contrôler l'avenir.

D'un côté, une pléthore de « personnalités » s'alignent en vue des élections, qu'elles voudraient sans doute présidentielles même si aucune constitution n'a encore été adoptée par le pays. Avant même que des partis sérieux, enracinés, soumis au contrôle populaire, n'aient été reconnus, le vieux modèle de l'homme fort revient, sous couverture démocratique.

D'un autre côté, dans les villes et les campagnes, des comités populaires, formés surtout de jeunes, ceux-là mêmes dont les grèves et les manifestations ont « déchaîné » Jean-Claude Duvalier, s'attellent au nettoyage du duvalisme et à la construction du pays. Alphabétisation, agriculture, services de base sont à l'ordre du jour.

Le premier mouvement mène à la dictature. Toute l'histoire d'Haïti est remplie de ces libérateurs qui ont tourné en oppresseurs mégalomanes et corrompus. La culture nationale

n'a jamais été libérée du complexe du pouvoir étranger : des Français dont les esclaves ont secoué le joug jusqu'aux Américains dont plusieurs Haïtiens attendent le salut aujourd'hui, une même aliénation demeure.

Le second mouvement représente au contraire la première révolution démocratique dans l'île. Des gouvernements étrangers ont ouvert la porte de sortie aux Duvalier, mais c'est de la masse populaire que sont venus l'ébranlement, le discrédit et finalement une chute qui n'était pas prévue au programme officiel. Ce mouvement, né dans « le seul espace de liberté » que constituait l'Église, s'est déployé partout depuis, mais aucune organisation ne peut prétendre le représenter.

Entre les deux mouvements, une course invisible s'est engagée. Malheureusement, au lieu d'aller s'inscrire des expériences populaires en marche dans le pays, des dirigeants aux ambitions « présidentielles » semblent avoir préféré négocier leur avenir qu'avec la France, qui avec les États-Unis, s'empêchant ainsi de régler entre Haïtiens les termes d'une réconciliation et d'un gouvernement authentiquement national.

Entre les milieux officiels et politiques, incapables de faire fonctionner ce qui reste de l'administration, et les forces nouvelles qui ont surgi de la misère et de la terreur, où va

aller l'aide internationale ? Entre l'aide qui renforcera le pouvoir en place, largement rempli encore de duvaliéristes, et celle qui permettra au peuple de sortir de la dépendance, aucune hésitation n'est permise.

Car il ne manquera pas de fonds pour financer des campagnes électorales « démocratiques » manipulées par l'étranger. Il ne manquera pas non plus de commerces et de bureaucrates, trop heureux d'empêcher les subventions versées à la relance de l'économie et des services publics. Il ne manquera pas surtout de tontons macoutes, parmi les 300,000 restés au pays, pour changer de trafic.

Mais il manquera surtout de contrôle haïtien sur les « projets ». À cet égard, il importe de passer au crible non seulement l'aide bilatérale, mais aussi les projets des ONG, ces fameuses organisations non gouvernementales, dont plusieurs servent de plus en plus de couverture à des programmes très gouvernementaux dont la visée est rarement humanitaire.

Les citoyens d'ici n'ont pas grand pouvoir sur les événements en Haïti, mais ils peuvent au moins exiger que leurs impôts ne subventionnent pas une prochaine imposture. Entre-temps, Haïti pourra sûrement mûrir sans élection.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

## L'enrichissement collectif

LA NOTION d'enrichissement collectif a longtemps polarisé une large partie des négociations entre le gouvernement québécois et les employés du secteur public.

Mais les parties n'avaient pas à leur disposition les « outils conceptuels et analytiques » qui leur auraient permis de préciser la nature de cet enrichissement, d'en mesurer l'importance et, encore moins, d'indiquer comment le redistribuer et à qui.

Tel est le propos d'un court rapport que vient de publier l'Institut de recherche et d'information sur la rémunération (IRIR).

Le concept d'enrichissement a tenu une telle place dans leurs grandes manœuvres triennales qu'on pourrait croire qu'il est une invention des syndicats du secteur public. Or il n'en est rien. Il s'agit d'un emprunt au secteur privé. On en retrouve les premières traces aussi loin que dans l'accord historique de 1948 entre GM (à l'initiative de son président Charles Wilson) et le syndicat des travailleurs de l'automobile, alors dirigé par Walter Reuther. Cet accord reposait sur deux piliers : l'indexation, le célèbre COLA (cost of living adjustment), et le non moins fameux AIF (annual improvement factor). Il mettait fin à la période particulièrement tumultueuse des relations de travail dans l'après-guerre immédiat et inaugurait une ère de stabilité sans précédent qui

s'est prolongée assez tard dans les années soixante-dix.

L'indexation au coût de la vie protégeait le pouvoir d'achat, tandis que le facteur annuel d'amélioration assurait le partage des fruits d'une économie en expansion.

C'est ce modèle — mis en pièces au tournant des années quatre-vingt — que les syndicats des secteurs public et parapublic au Québec ont adopté, en y ajoutant un troisième facteur, le rattrapage.

L'IRIR, qui a reçu le mandat de suivre « l'État et l'évolution comparée » des rémunérations entre le secteur privé et le secteur public au Québec, a jugé utile de proposer aux parties une définition du concept d'enrichissement collectif et un indicateur qui servirait à le mesurer — toutes choses qui tiennent en quelques pages d'une écriture cabalistique qui échappe à tout résumé qu'on voudrait en faire.

Tout s'éclaircit cependant lorsque l'auteur applique son indicateur à l'évolution de l'économie québécoise entre 1971 et 1985. Les résultats sont loin d'offenser le sens commun. Il existe bel et bien un enrichissement collectif dont voici la courbe : forte augmentation entre 1971 et 1976 ; relative stagnation assortie de variations négatives entre 1977 et 1982 ; vigoureuse reprise à partir de 1983 équivalente à celle du début des années soixante-dix. Au total, sur 15

ans, un facteur moyen de 1.27 (4.4 en 1972, — 1.8 en 1982).

C'est là que l'affaire se corse.

Fallait-il que cette hausse, qui se répercute dans les poches que le gouvernement opère dans les revenus générés par l'économie, se reflète quasi automatiquement dans les échelles de traitement des employés du secteur public ?

Le gouvernement peut en effet choisir d'utiliser ce « surplus » à d'autres fins : augmenter le niveau des services offerts à la population, réduire son déficit s'il y a lieu, améliorer les prestations et les transferts aux particuliers...

En outre, le gouvernement se heurte à des contraintes, tels les taux d'intérêt ou de chômage. L'IRIR souligne à cet égard que si le service de la dette et le coût de l'aide sociale avaient évolué au même rythme que les autres dépenses du gouvernement, il s'en dégagerait une « marge de manœuvre » de \$ 1.5 milliard, soit l'équivalent d'une hausse de 15 pour cent de la masse salariale du secteur public !

D'où l'on voit qu'en dernière analyse, les négociations dans le secteur public, quels que soient les « outils conceptuels et analytiques » qui lui serviront d'adjuvants, appartiennent toujours à la sphère des choix éminemment politiques.

— JEAN FRANCOEUR

## Le débla-blatéreur

LE DROIT à l'erreur devrait être inscrit dans la Charte des droits de la personne. Le droit à l'ignorance et à la bêtise aussi. Mais le droit à l'invective tonitruante, délirante, exprimée sans vergogne, sans mesure, aux heures de grande écoute, sur nos ondes, devrait-il également y figurer ?

Les auditeurs agressés, les « trop-entendants » sont, certes, tous dotés d'un dispositif simple et efficace, le bouton coupe-son, mais il n'est pas nécessaire d'être un invétéré buveur d'eau pour s'insurger contre la pollution de nos rivières, de l'onde et des ondes.

Il y a de quoi avoir le souffle coupé d'entendre certains propos provocateurs. N'importe qui peut-il donc, à sa guise, sous prétexte d'information, pourfendre n'importe qui n'importe comment ? S'improviser justicier à la petite semaine (de cinq jours) et débla-blatéreur de toutes les causes bonnes et insignifiantes ?

Dans le duo-duel Pascau-Lévesque, il y a de quoi rire et de quoi se lamenter. Ils tombent, comme ils disent, « de Caraïbes en Sicile » et jouent quotidiennement les Jouhan-



## FAIRE-PART

ROLANDE ALLARD-LACERTE

deau-maison. Rejoignant les couples célèbres, Monsieur Net et madame Blanchette, Héroïse et Abélard, Janette et sa bonne, tantôt ils s'encensent en douceur, tantôt ils feignent de se pourfendre avec véhémence et se cassent du sucre (à la crème) sur le dos.

Leur petite gué-guerre personnelle est de bonne guerre, pourrait-on dire, puisque les auditeurs en redemandent. Mais quand il s'agit de la guerre, la vraie ?

La raid américain contre la Libye a de quoi inquiéter. Les journalistes de tous les pays peuvent, à loisir, et ne s'en privent pas, la commenter, la condamner, la déplorer ou l'approuver. Mais comment ne pas sursauter d'indignation en en-

tendant Pierre Pascau rassurer Suzanne Lévesque qui s'inquiète du sort des fils de Kadhafi, blessés au cours des bombardements de Tripoli. Il ne s'agirait pas de jeunes enfants mais de grands fils « des flancs mous, des grands veaux ». On croirait entendre un garçon boucher devant son étal : « Pas de blanchons. Veau en spécial ».

Tout le monde a le droit de jaser, ergoter, éditorialiser, chroniquer et débla-blatéreur. Chaque lecteur et chaque auditeur, même s'il ne se manifeste pas, sait néanmoins que le résistant de l'un est toujours le terroriste de l'autre. Mais jusqu'où peut-on aller, impunément, dans l'escalade de l'inflation, voire du terrorisme verbal ?

## LETTRES AU DEVOIR

## ■ Lettre du Consul général d'Haïti à Montréal

AU LENDEMAIN de ma nomination, par le Conseil national de gouvernement, au poste de Consul général d'Haïti à Montréal, mon premier geste sera de m'adresser à la communauté haïtienne de cette ville, puis à ces femmes, à ces hommes, à cette jeunesse d'ici avec qui je vis depuis près de vingt ans, ayant œuvré comme éducateur, pendant tout ce temps, dans une cité qui est devenue mienne.

Citoyennes et citoyens de la communauté haïtienne, je veux être disponible pour chacune et pour chacun de vous ; je vous invite, de façon cordiale et pressante, à me contacter chaque fois que vous en sentirez le besoin : c'est avec vous que je pourrai être de quelque utilité pour notre communauté, pour notre pays d'origine, et pour cette Ville de Montréal qui est aussi notre ville.

Comme agent consulaire appelé à gérer le Consulat d'Haïti à Montréal, je conçois mon rôle sous un triple aspect, savoir :

— la défense des intérêts de la communauté haïtienne qui s'épanouit à Montréal ;

— la consolidation et le développement des liens commerciaux qui existent entre Montréal et Haïti ;

— la collaboration, dans le cadre de mes responsabilités et avec toutes les personnes de bonne volonté, à l'œuvre de reconstruction du pays que je sers, cette terre d'Haïti qui vous est chère autant qu'à moi.

Je ne suis pas un homme politique — encore moins un politicien — et c'est du milieu de l'éducation et de l'enseignement que m'a tiré l'actuel gouvernement, pour me confier les responsabilités de Consul général. Il faut voir, dans ce fait, une volonté non équivoque du Conseil national de gouvernement d'Haïti, de marcher dans des voies nouvelles, inédites et prometteuses.

Parce que j'ai le souci des choses bien faites ; parce que je voue un culte à la raison ; parce que j'affectionne les voies droites, je me crois capable de relever, avec vous toutes et vous tous, un défi de taille, mais un défi qui s'inscrit dans le champ du possible : nous avons su faire notre indépendance en 1804 ; nous avons su nous libérer, hier, dans la dignité et sans effusion de sang, d'un régime d'oppression et de corruption qui a fait, de la Perle des Antilles, un lieu de misère. Nous pouvons aujourd'hui et demain, nous employer à rebâtir ce pays et nous y réussirons !

Mais il s'agit là d'un projet de construction qui ne prendra corps que si nous pouvons compter sur ces matériaux qui défient le temps et qui se nomment : amour et considération, logique et raison, patience et détermination, compréhension et respect mutuel, foi dans les personnes et confiance en leur créativité, ordre et discipline.

Je veux saluer cordialement chacune et chacun des citoyens de cette ville si accueillante et si ouverte qu'est Montréal, où nous pouvons compter sur un nombre de plus en plus grand de femmes et d'hommes pour qui le respect de l'autre et de ses différences est une valeur essentielle à cultiver et à protéger.

Nous ne voulons donc qu'un exemple de cette sensibilité de la population de Montréal à tous les groupes qui la constituent : avant, pendant et après la crise par laquelle est récemment passé le peuple haïtien, des positions et des gestes de gens d'ici furent déterminants et ont fortement contribué à ce que les événements péni- bles que nous avons vécus ne dégénèrent pas en tragédie et en hécatombe...

Merci à celles et à ceux qui nous ont assuré de leur soutien moral, en ces jours difficiles ; merci à celles et à ceux qui ont su, par le truchement des médias d'information, traiter la question d'Haïti avec un respect et une compréhension qui témoignent hautement de l'élevation d'esprit et de degré de conscience morale qui leur est si nécessaire, dans leur mission de commentateurs des événements.

Chers amis, Haïti se relève ; la Perle des Antilles est en voie de retrouver les reflets irisés et l'éclat de son nacre ; sa terre, ses eaux accueillantes, sauront de nouveau procurer ces inoubliables moments de vacances, de détente et de soleil à tant de gens venus de pays au climat moins enchanter et qui aspirent à la paix, à la quiétude et au repos.

Entre autres actions, je veux m'employer, de concert avec le directeur général du Bureau du tourisme à Montréal, M. Paul La-tortue, à ce que de plus en plus de Montréalais puissent avoir accès à ce paradis antillais, dont je suis issu : ce n'est là qu'un juste retour des choses, si je songe à l'accueil fait ici à tant d'Haïtiens qui, pour toutes sortes de raisons, se sont un jour retrouvés en terre québécoise.

Je me redis à votre service, avec tout ce dont je suis capable, pour que se resserrent nos liens mutuels et que grandissent, dans la paix, la prospérité et la fraternité, nos communautés et nos pays respectifs.

— LUCKNER ST-PREUX  
Consul général d'Haïti  
à Montréal.

Montréal, 9 avril.

## ■ Quelle urgence !

TRAVAILLANT à l'urgence de l'Hôpital général LaSalle, en tant qu'infirmières du service de nuit, nous voulons vous donner une idée de ce qu'est la réalité.

Nous sommes tenues par la Loi des infirmières et infirmiers, d'identifier les besoins de santé des personnes, de contribuer aux méthodes de diagnostic, de planifier, prodiguer et contrôler les soins infirmiers et prodiguer des soins selon une ordonnance médicale.

Conscientes de vos attentes et de notre responsabilité, nous nous inquiétons de la qualité et de la quantité des soins que nous sommes en mesure de vous offrir.

Si vous êtes souffrant, vous désirez un calmant ; vous êtes inquiet, anxieux, avez besoin d'un renseignement, ou simplement un besoin « urgent » ? Vous vous attendez sûrement à ce qu'on réponde dans un délai raisonnable à votre demande.

Depuis plusieurs mois, il nous est souvent difficile et quelques fois impossible, de répondre dans un délai acceptable !

Cette situation est due à plusieurs facteurs. Plus souvent qu'autrement, l'urgence doit être fermée aux ambulances, puisque les locaux de l'urgence sont occupés deux fois plus que leur capacité. Pourtant, le personnel demeure le même quelle que soit la situation, sauf à l'occasion, il nous est possible d'obtenir l'aide d'un infirmier supplémentaire, à la condition que la liste de disponibilité ne soit pas épuisée ou encore, qu'une infirmière soit pres- que tenue de faire du temps supplémentaire.

Aussi, afin de répondre à votre suivi infirmier et médical, il est important de prendre connaissance des ordonnances médicales et de votre évolution que l'infirmière se doit de noter adéquatement. Le médecin de garde à l'urgence se doit d'être informé de l'évolution de votre état en tout temps. Il nous est parfois impossible de l'en informer immédiatement, puisque ce médecin assure pendant une période de près de 12 heures la seule présence médicale à l'intérieur de l'hôpital ; il doit répondre aux patients qui se présentent en externe, aux patients sur civières ainsi qu'aux urgences par ambulances, urgences obstétricales et les urgences des départements.

La réalité est donc la suivante : quelque fois, après des heures

d'attente, vous êtes vu si vite que vous n'êtes pas satisfait, les soins que vous recevez sont peu individualisés, vous recevez peu d'information, car votre tour est déjà passé.

Triste réalité pour vous sûrement, pour nous très peu satisfaisante. Notre énergie s'épuise à régler des problèmes internes, à combler le manque de personnel, ce qui augmente notre taux de stress. Ce qui a pour effet de diminuer la qualité et la quantité de soins que nous sommes en mesure de vous donner.

Nous ne désirons aucunement vous considérer comme des numéros, mais la situation décrite dans cette lettre nous incite à vous demander : « Avez-vous pris le vôtre ? »

— FRANCE GENDRON  
LISE CARIGNAN  
Montréal, 24 mars.

## ■ Des besoins ignorés

LE CONSEIL des universités veut abolir le programme des certificats à l'École des Hautes Études commerciales dans lequel sont enrôlés 5,000 étudiants adultes ! Le Conseil ne peut pas se permettre de modifier une loi du marché : le programme des certificats est un service demandé par une clientèle étudiante typique, les étudiants contributables.

À partir de ce moment, les autorités du Conseil des universités n'ont pas à discuter de la pertinence d'une dépréciation du programme puisqu'il s'agit d'une éducation continue, un perfectionnement des cadres qui ont déjà une mobilité sur le marché du travail.

Cette tendance malsaine à la dépréciation du programme est le résultat d'une ignorance des besoins de la population et de l'engorgement des diplômés sans expérience à l'entrée des entreprises pour un premier emploi. L'émulation par l'éducation ne doit pas être, même, mise en doute et que ce doute provienne du Conseil des universités est absolument regrettable.

Je trouve que la mention de ghettoisation des programmes de certificats (certificat = éducation à rabais = francophones) est inadmissible pour les mandataires d'une société ouverte et progressiste, l'évidence de la montée des francophones dans les secteurs économiques est attribuable à l'excellence de leur éducation et que cette évidence échappe au conseil est un fait inquiétant.

Enfin, les questions de pré-requis, ressources et passage au régulier sont des modalités qui passent après la reconnaissance du droit fondamental et indiscutable à une éducation de qualité pour tous.

— DIANE DESROCHERS  
étudiante au programme de certificats, HEC Montréal.  
Montréal, 6 avril.

## LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 9130, rue Boivin, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR :  
= \$3.25 par semaine  
le samedi seulement = \$1.00  
Pour information :  
à Montréal : 332-3891  
à Québec : (418) 687-2022  
Livraison par porteur :  
Édition quotidienne = 139\$ par année  
75\$ 6 mois  
39\$ 3 mois  
Livraison par la poste :  
Édition quotidienne = 145\$ par année  
au Canada 79\$ 6 mois  
42\$ 3 mois  
Pour information (514) 844-3361  
Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec.

## DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

## A-t-on encore besoin des écoles d'architecture ?

IL Y A des événements qui semblent lointains et anodins. Pour qui se préoccuperait-on, par exemple, du projet de fermeture de la faculté d'architecture et d'architecture de paysage de l'Université de Toronto ? Au départ, les Montréalais et les Québécois n'ont pas l'habitude de se faire du mauvais sang pour les Torontois. Et puis, cela semble être un problème local : si cette faculté est incapable d'atteindre les objectifs d'excellence que l'Université requiert de ses unités, elle doit en assumer les conséquences.

Cependant, lorsque l'on prend connaissance du rapport émis par le bureau du principal de l'Université pour justifier cette fermeture, on se rend compte qu'il s'agit là d'un projet dont les conséquences risquent de déborder les frontières de l'institution torontoise pour affecter toutes les facultés et écoles d'architecture du pays. Un peu comme l'orage inhabituel qui éclate dans les montagnes n'est pas ressenti par les habitants de la plaine... jusqu'au moment où les ruisseaux et les rivières qu'il a gonflés leur apportent destructions et désolation.

On s'attendrait que l'Université ait des raisons exceptionnelles pour prendre une décision aussi radicale. Après tout, cette faculté d'architecture est presque centenaire et s'avère la plus ancienne du pays. Et Toronto est une ville fière, bien aménagée, possédant d'excellents architectes, dont plusieurs parmi les meilleurs ont été formés à cette institution.

Or ce qui est troublant, c'est que la plupart des problèmes évoqués pour justifier la fermeture de cette faculté sont plus ou moins ceux qui sont ressentis à divers degrés par toutes les facultés et écoles du genre au pays. Ces problèmes semblent davantage reliés aux difficultés d'intégration des facultés à la vocation professionnelle dans les universités qu'à la faiblesse de leur programme, de leur productivité ou à leur mauvaise gestion. Tout en reconnaissant qu'à Toronto, la situation a été aggravée par une sédition de ces problèmes et un manque évident de leadership et de direction.

Ainsi le rapport du principal fait

état de la difficulté de recruter des professeurs possédant un Ph.D. pour enseigner à cette faculté. Or, sauf pour des matières telles l'histoire, la théorie de l'architecture et les sciences du bâtiment et de la nature, le Ph.D. ne saurait constituer (contrairement au besoin d'autres disciplines universitaires) une exigence absolue pour enseigner en architecture et encore moins représenter une garantie de talent. À ce compte, les meilleurs architectes du monde, les Johnson, Pelli, Graves, Rossi, Sterling et autres luminaires sans doctorat ne sauraient trouver une place dans les écoles d'architecture !

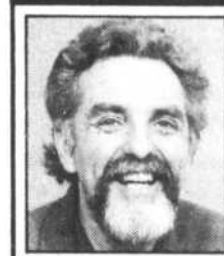
Quoi qu'on en pense et dise, l'architecture est aussi un art. Les ingrédients principaux qui font un grand architecte, un grand concepteur et, par voie de conséquence, un bon professeur capable de trans-

création architecturale avec ceux oeuvrant notamment dans les sciences pures. Car chaque groupe a été formé d'une façon distincte, appartenant à une tradition différente : l'une s'enracine dans l'intuition et la création, l'autre dans l'analyse et la déduction.

L'axiome *publish or perish* est bien connu du milieu universitaire. Mais il devrait s'appliquer davantage au domaine des sciences pures et sociales qu'à celui de l'architecture. On présume que les physiciens et les sociologues feraient moins bonne figure si la maxime *créer ou crever* leur était imposée. Au lieu de viser à l'uniformité des approches et des formations, les universités seraient mieux avisées de permettre à la diversité de s'exprimer et de s'épanouir.

On reproche également à cette faculté de n'avoir pas su dévelop-

per son savoir-faire sont le talent et la pratique... à défaut du génie. Les études poussées peuvent aider le talent et compléter la pratique, non les remplacer. Les Américains semblent encore reconnaître cette vérité : un seul des doyens et des directeurs de leurs facultés et écoles d'architecture les plus réputées, celles de Harvard, de Princeton, de Yale, de MIT, de Cornell et de l'Université de Pennsylvanie, possède un doctorat.



## ARCHITECTURE URBANISME

JEAN-CLAUDE MARSAN

per un programme d'architecture cohérent (ce qui est à présent contesté par les professeurs). Même si cela était vrai, cela n'en ferait pas pour autant une paria. Alors que la profession d'architecture est en crise et qu'une importante étude réalisée par la firme torontoise Peter Barnard Associates (*L'architecture en période difficile*, 1985) questionne même son existence dans dix ans, peu de facultés ou d'écoles peuvent se vanter actuellement d'avoir un programme adéquat, répondant aux défis de l'heure.

Enfin, parmi d'autres raisons, le rapport du principal recommande la fermeture de la faculté comme moyen de mettre fin aux dissensions qui divisent ses professeurs. Si le manque de respect entre collègues ne saurait être toléré, il demeure que les tensions idéologi-

ques sont inhérentes aux institutions où les valeurs entrent en ligne de compte. S'il fallait fermer toutes les institutions culturelles au Canada où les gens se chicanent, le chômage y croîtrait d'un pour cent d'un seul coup !

Les facultés sont des microcosmes condensés des sociétés et il n'y a aucune communauté où l'approche et la production architecturales ne soient pas critiquées, discutées, débattues, souvent apremment. Paris se divise aujourd'hui sur la question de la construction de la pyramide du Grand Louvre comme elle s'est divisée il y a un siècle sur la question de l'érection de la Tour Eiffel. Le Mouvement moderne est en train de disparaître avant même que s'évanouissent les échos des controverses, des luttes et des dissensions qu'il a soulevées. Il serait naïf de penser qu'il pourrait en être autrement pour les mouvements qui prétendent actuellement le remplacer. Que cela plaise ou non, l'architecture comme les arts en général semble évoluer de cette façon, par crises, affrontements et déchirements : comment ceux qui les enseignent et les potassent pourraient-ils y échapper ?

Ce type de faculté a ses problèmes propres. Notamment, la permanence des professeurs risque d'y être plus problématique que dans d'autres unités, étant donné leur caractère et l'évolution rapide des courants d'idées dans leurs champs d'intérêt. Cependant, le véritable déclencheur de cette crise à Toronto n'est pas tant à mon avis l'état objectif de cette faculté d'architecture et d'architecture de paysage (tout en reconnaissant que ce n'est pas le Pérou !) que le sous-financement chronique des universités qui, en Ontario comme au Québec, amène maintenant ces dernières à faire des coupures sélectives de façon à permettre à leurs unités les plus saines de survivre.

C'est ce qui se passe par exemple à l'Université de Sherbrooke où, entre autres, la faculté de théologie est menacée de fermeture. Dans ces situations de saut-à-à-peut, les raisons de s'en prendre aux plus faibles ou à ceux qui sont différents deviennent d'autant plus plausibles



Notre-Dame de Paris

Consulat général de France

que les plus forts peuvent s'appuyer sur leur contribution à l'excellence traditionnelle universitaire pour protéger leurs intérêts.

La véritable question que pose cette crise à Toronto est la suivante : est-ce que les sociétés ont encore besoin d'écoles d'architecture ? Si Toronto, qui n'est quand même pas un chef lieu de province, ferme sa faculté, cela fournira des munitions à tous ceux qui auront besoin de justifier de telles fermetures ailleurs ou du moins de réclamer le nivellement et la disparition des différences. Déjà l'école d'ar-

chitecture de Vancouver est elle aussi menacée de disparition.

Lorsque l'on songe qu'il y a moins de facultés et d'écoles d'architecture dans tout le Canada (11) que dans la seule ville de Tokyo ou de Paris (15 chacune), on peut se demander si ce pays ne sera jamais destiné à être d'autre chose qu'une oeuvre naturelle grandiose du Créateur. Il serait peut-être temps que les architectes et les professeurs d'architecture se réveillent et serrer les coudes avant d'être momifiés en vestiges du passé.

## Quand battent les tambours américains...

## LIBRE OPINION

RACHAD ANTONIUS

L'auteur est sociologue, spécialisé dans les questions du Proche-Orient

L'AMÉRIQUE vit des heures de gloire, comme à la belle époque de la guerre du Vietnam. Les bombardiers de la nation la plus puissante du monde ont déversé leur pluie sur un pays de moins de trois millions d'habitants, qui se situe à plus de 5,000 milles de ses côtes. Officiellement, Washington prétend que seuls des objectifs militaires ont été touchés. En réalité, on sait à présent que des quartiers résidentiels ont aussi été bombardés, que de nombreux civils ont été tués, que des enfants ont été mutilés par les bombes américaines, et que pendant ce temps, des citoyens américains, respectables et bien-pensants, applaudissaient au carnage.

Les Américains ont présenté de deux sortes d'arguments à l'appui de leur action : des justifications de type moral (le terrorisme, c'est le mal absolu, et Kadhafi, c'est le terrorisme, donc le mal ; nous, nous sommes le bien absolu : c'est donc nous qui allons punir le mal), et des justifications de type pragmatique (notre but est de faire cesser le terrorisme international).

Le gouvernement américain se pose en justicier, en défenseur de la morale internationale face aux

« chiens enragés » (dixit Reagan) qui commettent des crimes horribles dont les victimes sont des civils innocents.

Or s'il est vrai que les actes dits de « terrorisme international » sont horribles et qu'ils font des victimes innocentes, ils ne sont pas les seuls actes à avoir ces effets. Pour ne prendre qu'un seul exemple, les terroristes nicaraguayens financés par la CIA (les « contras ») ont certainement fait plus de victimes parmi les civils innocents que tous les terroristes libyens et palestiniens réunis. Ceci n'a pas empêché le président Reagan de demander plus de \$ 100 millions de dollars pour les financer.

En termes plus clairs, le gouvernement américain est coupable de financer et d'appuyer par des moyens diplomatiques et militaires des activités qui ont le double but de terroriser des populations entières et de les priver de leurs moyens.

Même dans les cas où les experts s'accordent pour dire que la politique américaine de déstabilisation ne fonctionnera pas (voir par exemple l'article de Anthony Lewis publié dans le *New York Times* et repris par *The Gazette* en date du 15 avril 1986), l'administration américaine continue d'appuyer les terroristes, comptant uniquement sur l'élément de terreur causée au sein de la population pour provoquer un changement politique.

De plus, aucune administration américaine n'a jamais protesté sérieusement contre les actes de terrorismes commis par ses alliés. Le terrorisme d'État pratiqué quotidien-

nement par Israël contre les populations palestinienne et libanaise n'a jamais dérangé Washington.

Enfin, M. Reagan n'a jamais cru bon d'exercer des pressions sérieuses contre le régime raciste d'Afrique du Sud qui pratique une forme évidente de terrorisme d'État contre ses propres populations noires ainsi que celles de ses voisins. Au contraire, M. Reagan a cru bon de se joindre à l'Afrique du Sud pour appuyer l'UNITA en armes et en argent.

La prétention de M. Reagan de lutter contre le terrorisme est donc une fumisterie monumentale, et son acceptation par l'ensemble de la population américaine (et par certains de nos politiciens au Canada) en dit long sur l'état de cécité avancée qui affecte notre société nord-américaine lorsqu'il s'agit de politique étrangère.

Mais les diverses administrations américaines ont contribué aussi d'une autre façon à promouvoir le terrorisme. En effet, Washington a toujours bloqué toutes les initiatives de paix arabo-israélienne qui ne revenaient pas à une reddition pure et simple de la part des Arabes. En refusant de reconnaître l'O.L.P. en appuyant Israël dans son occupation des territoires palestiniens ainsi que dans son rôle déstabilisateur dans la société libanaise déjà fragile, Washington ne laisse aucune chance de succès aux forces de la modération dans les sociétés arabes. Toute approche rationnelle de la situation s'est heurtée au refus de Washington, à tel point que la modération est devenue synonyme de capitulation.

Quarante ans après leur éviction brutale de leur terre, certains jeunes Palestiniens ne voient plus qu'une façon de dire non, de refuser la défaite, de refuser la domination : c'est de mettre des bombes n'importe où, n'importe comment, au risque d'en mourir. C'est tout à fait irrationnel, ça ne donnera peut-être rien, mais dans le rapport de forces actuel, ces jeunes estiment que les approches rationnelles n'ont apporté que toujours plus d'humiliation et toujours plus de pertes. Le message trouvé dans la poche d'un des jeunes terroristes tué lors de l'attaque du comptoir de la compagnie israélienne El Al à Rome en dit long : « Comme vous avez violé notre terre, notre honneur, notre peuple, nous vous frapperons partout, même vos enfants, afin que vous sachiez la tristesse de nos enfants. Les larmes que nous avons versées seront lavées par votre sang. » Ces jeunes terroristes venaient des camps de Sabra et de Chatilla. On peut se demander combien d'entre eux émergeront des décombres fumantes de Tripoli.

C'est ce qui explique l'échec certain de l'approche américaine. Car ce n'est ni l'argent de Kadhafi qui pousse de jeunes Palestiniens à aller mourir, ni les bombardements américains qui vont les dissuader de le faire. Il est relativement facile, à Beyrouth, d'obtenir un passeport, vrai ou faux, et de déposer une bombe dans un avion, au risque de sauter avec. Même une observation superficielle de la corrélation entre terrorisme et activité diplomatique révélerait que le premier s'est toujours manifesté avec vigueur quand

les chances d'un règlement négocié qui reconnaisse explicitement les droits nationaux palestiniens s'amenuisaient, et qu'au contraire, chaque fois que des négociations sérieuses allaient bon train, les activités terroristes diminuaient de façon marquée.

L'action terroriste à ceci de particulier qu'on ne sait jamais d'où elle va venir ni où elle va frapper. Ce n'est donc pas en éliminant une source de terrorisme qu'on s'en débarrasse : tant que les causes fondamentales qui poussent les terroristes à agir sont présentes, d'autres sources naîtront.

L'action du gouvernement américain n'aura donc pas l'effet voulu. On peut estimer qu'elle aura probablement l'effet contraire, celui de provoquer plus d'actes terroristes. Elle aura aussi un autre effet, celui de renforcer, et non d'affaiblir, la position de Kadhafi en Libye ainsi que dans le monde arabe. Au moment où les difficultés intérieures et les problèmes économiques commencent à éroder son autorité, la dernière confrontation avec les États-Unis le confirmera comme celui qui, parmi les dirigeants arabes, a pu dire « non » aux Américains. Même les chefs d'État qui ne portent pas particulièrement Kadhafi dans leur cœur se verront obligés de dénoncer l'attaque américaine, et ils leur sera désormais plus difficile de maintenir une ligne pro-américaine. Ainsi, l'action américaine aura eu pour effet d'augmenter le chaos d'un cran, et d'offrir à Kadhafi le petit supplément de légitimité dont il avait grand besoin.

## En harmonie avec la vérité des choses

## NOTES DE LECTURE

JEAN FRANCOEUR

★ Gérard Dion, *Dictionnaire canadien des relations du travail*, deuxième édition, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1986, 994 pages

Pour administrer le gouvernement, par quoi pensez-vous qu'il faille commencer ? C'est Tzee-loo qui pose la question. Confucius répond : « Il est nécessaire de rectifier les termes. »

— Ah vraiment, s'étonne le disciple. Mais à quoi bon ?

« Que vous êtes ignorant ! » s'impatiente le philosophe. Il explique : « Si les termes ne sont pas corrects, le langage n'est pas en harmonie avec la vérité des choses. Si le langage n'est pas en harmonie avec la vérité des choses, on ne saurait régler les affaires avec succès... »

On lit l'anecdote au dos de la deuxième édition du *Dictionnaire cana-*

dien des relations du travail de Gérard Dion qui vient de paraître aux Presses de l'Université Laval.

L'auteur ? Gérard Dion, fondateur du département des relations industrielles de l'Université Laval, directeur de la revue du même nom, formateur de toute une génération de syndicalistes et autres professionnels, démocrate jusqu'au fond de l'âme, moraliste et grand pourfendeur de « noircure tranquille » sous Maurice Duplessis.

Un dictionnaire ? Rectifions. Plus qu'un dictionnaire : une leçon de choses. Qu'on en juge. À l'issue du conflit de travail des techniciens-ambulanciers de Montréal, le ministre de la Santé du Québec annonce un arbitrage qui portera entre autres l'appariement. Un arbitrage sur quoi ? demandent les journalistes. Une sorte de *matchage* avec le secteur public, leur explique-on.

Il ne restait au scribeiller qu'à recourir un dictionnaire.

Petit Robert : « Appariement. Action d'apparier. Apparier. Assortir par paire ou par couple. »

Cela vous fait une belle jambe ! C'est au « Petit Dion » qu'il fallait se référer : « Appariement des emplois (*job matching*). Processus

d'identification de plusieurs postes de travail possédant les mêmes qualifications requises de façon à pouvoir plus facilement effectuer des ajustements de salaire, des mutations de personnel, etc. »

Une deuxième édition ? Rectifions encore. Plus qu'une réédition, une refonte. Voyons plutôt : « Le *Dictionnaire* possède maintenant un total de 19,442 entrées comprenant 2,552 nouveaux termes en français. L'index anglais-français a été restructuré tant pour faciliter la consultation que pour donner la possibilité de trouver tous les mots, les uns à la suite des autres, qu'ils soient seuls ou qu'ils soient éléments d'un syntagme : ce qui porte alors le nombre de ces entrées au nombre de 12,812. A la section française et à la section anglaise s'est ajoutée une nouvelle section comportant près de 600 expressions ou locutions latines avec leur traduction en français et en anglais. »

Plus qu'un dictionnaire, un ouvrage de référence. Veut-on savoir quel est le mandat de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec ? Qu'est-ce qui distingue cet organisme de l'Office de la construction ou du comité mixte ? En quelle année le Comité provincial du

Québec des métiers de la construction a-t-il rompu avec la FTQ-Construction ? Connaissez-vous les *Whitley Councils* britanniques dont l'existence a été évoquée lors du débat sur la loi 37 ? Sur quoi portait le rapport Marsh ? Cliquez ? Martin-Bouchard ? Woods ? Qu'est-ce que le forisme, le stakhanovisme, le taylorisme ou même le paternalisme ?

Les annexes ont été remaniées. On y trouve, comme dans la première édition, tous les sigles imaginables, depuis l'AAA (*American Arbitration Association*) jusqu'à l'YTA (*Yukon Teacher's Association*) en passant par l'ILGPNWU (je vous en fais grâce) ! Les statistiques syndicales ont été mises à jour, qui confirment à la fois une hausse des effectifs et une stagnation du taux de syndicalisation. Une liste des lois sur le travail et une chronologie des événements importants aussi au Canada, aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en France, ailleurs...

S'y ajoute une liste de toutes les conventions et recommandations adoptées par l'Organisation internationale du travail depuis sa fondation ; un relevé de toutes les lois d'exception qui ont été édictées au Canada depuis 1955 pour faire face à

des situations spéciales en relations du travail ; le texte de la Charte canadienne des droits et libertés et celui de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne.

Au passage, Gérard Dion fait la chasse aux termes impropres ou fautifs. On les trouvera entre crochets, tels boni, bonus, boss, bumping et, plus loin, partage des profits, patronage, provision, période de probation, point d'ordre... L'auteur fustige également l'abominable « paie de séparation » (si le barbarisme est affreux, la chose ne l'est pas moins pour celui qui est menacé de toucher ce qui s'appelle en bon français une « indemnité de licenciement »).

Donc rectifier les termes, comme le voulait Confucius. Mais je crois que Gérard Dion en conviendra : il faut être un optimiste impénitent pour croire qu'en matière de relations du travail, il suffira de mettre « la langue en harmonie avec la vérité des choses » pour que les affaires se règlent avec succès.

Disons enfin que Confucius est mieux connu chez lui sous le nom de K'ung Tzu ou, peut-être, K'ung Fu Tzu (Kongfuzi), d'où la forme latinisée qu'ont adoptée les Occidentaux.

## IL FAUT LIRE



Prix Femina 1985

« Le livre de Bianciotti est là, il existe, il est superbe d'écriture, c'est-à-dire qu'il s'agit d'une musique qui emporte, un peu, avec des éclats de bonheur et des sourires parfois. Et ce n'est pas un autre exemplaire du "petit roman français des années 80" » (J. Folch-Ribas, La Presse)

En librairie à 19,95\$

M. Bianciotti signera ses livres à la Librairie Hermès, (1120, av. Laurier ouest) vendredi le 18 avril de 17h à 19h.

M. Bianciotti sera l'invité officiel du Salon du Livre de Québec du 22 au 27 avril.

ÉDITIONS GALLIMARD

## SUITES DE LA PREMIERE PAGE

### ♦ GATT

États-Unis visant à libéraliser les échanges entre voisins immédiats; d'autre part, la négociation d'une entente multilatérale éliminerait les barrières non tarifaires et éliminerait l'abaissement des tarifs douaniers à d'autres secteurs tels l'agriculture et les services.

Le Canada a été l'un des plus chauds partisans de l'ouverture d'une nouvelle ronde de négociations multilatérales. On se souviendra de l'insistance de M. Mulroney lors du Sommet des Sept à Bonn l'an dernier où la France avait été l'empêchement de danser en rond. Le président Mitterrand avait fait valoir notamment que les pays industrialisés n'importe quel pays en voie de développement un ordre du jour contraire à leurs intérêts. Une décision fut finalement prise l'automne dernier pour lancer ces négociations le 15 septembre.

M. Mulroney avait laissé entendre en annonçant la candidature de Montréal que cela aurait des retombées économiques pour la métropole. Il l'a laissé entendre hier encore en soulignant qu'il continuerait à chercher à obtenir pour Montréal la tenue d'autres « événements historiques ». Notons que cette rencontre de la mi-septembre qui réunira quelque 90 pays aurait amené quelque 2.000 personnes, ne dure qu'une semaine. Une fois les négociations lancées, elles se déroulent par la suite à Genève, au siège du GATT. On s'attend à ce que ces négociations s'étalent sur plusieurs années.

### ♦ CUM

L'évaluateur de la CUM avait agi illégalement en inscrivant à leur valeur réelle les immeubles sans tenir compte de la proportion médiane et en ne corrigeant pas son rôle d'évaluation avant le mois de septembre comme la loi l'y obligeait. Aussi, a-t-elle donné ordre à la CUM de fixer l'évaluation imposable de la Northern Telecom à \$15.011.264, c'est-à-dire à 79 % de la valeur réelle établie à \$19.001.600.

La mesure de la proportion médiane indique dans quelle proportion les valeurs imposables représentent les valeurs marchandes les plus probables. Ainsi, la proportion médiane donne-t-elle l'écart entre la valeur imposable d'un immeuble et sa pleine valeur marchande. Selon la loi, tous les immeubles d'une ville doivent avoir le même écart.

Or, dans toutes les contestations instruites pour l'année 1980, le Bureau de révision de l'évaluation foncière (BREF) a jugé que l'évaluateur de la CUM avait inscrit les immeubles à leur valeur réelle, en ignorant la proportion médiane. Le précédent, institué dans la cause opposant Dorchester Commerce Realty, alors propriétaire de l'hôtel Windsor, et la CUM, a subi l'examen des tribunaux jusqu'à la Cour Suprême. Depuis, dans toutes les causes que le BREF a jugées, la CUM a, d'entrée de jeu, rétabli la proportion médiane et a donc réduit les évaluations imposables.

Si tous les contribuables de la ville de Montréal s'étaient prévalus de leur recours en temps utile, l'administration municipale aurait dû leur rembourser au moins \$68 millions en taxes foncières perçues en trop puis que la proportion médiane avait été fixée à 81 %.

Le jugement de la Cour d'Appel constitue un précédent dans la mesure où il donne ouverture à des réclamations des contribuables même s'ils n'ont pas inscrit leur plainte avant le premier mai de l'année pour laquelle ils contestent leur évaluation. À la CUM, on évalue les « dégâts » à environ \$200 millions pour toutes les villes.

À ce jour, la Cour Suprême du Canada a refusé d'entendre les appels de la CUM. En mettant en relief le fait que la Cour d'Appel a, par son jugement, renversé un premier jugement de la Cour supérieure rendu en janvier 1983, la CUM espère cette fois exposer son point de vue devant le tribunal de dernière instance au Canada.

Sans attendre un éventuel jugement de la Cour Suprême, la CUM fait pression auprès du ministre des Affaires municipales pour qu'il amende, dès ce printemps, la loi. Le ministre des Affaires municipales,

M. André Bourbeau, et le président du comité exécutif de la CUM, M. Michel Hamelin, se sont rencontrés à ce sujet la semaine dernière. À Québec, cette affaire est devenue prioritaire et urgente.

Elle alourdit un contentieux déjà difficile entre le gouvernement de Québec, la CUM et les administrations municipales de l'île de Montréal.

La Ville de Montréal et la CUM ont toujours affirmé qu'elles subissaient le contrecoup d'une erreur du législateur dont elles l'ont prévenu dès 1980.

Le président du comité exécutif, M. Yvon Lamarre, réclame avec insistance des amendements à la loi sur la fiscalité municipale de manière à boucher, en précisant les textes, les failles par lesquelles de nombreux contribuables corporatifs ont pu obtenir gain de cause contre la CUM et la Ville de Montréal. Pour l'année 1985, l'administration municipale a affecté une somme de \$64.8 millions au remboursement des taxes perçues en trop à la suite de jugements du BREF sur des affaires en instruction depuis plusieurs années.

### ♦ Radio-Québec

Le ministre des Communications, M. Richard French, n'est pas convaincu que toutes les mesures utiles ont été prises à la maison-mère de la rue Fullum, à Montréal, et il est prêt à présenter une loi si Radio-Québec ne répond pas de façon satisfaisante aux attentes gouvernementales.

Porte-parole de son parti, la députée péquiste de Johnson, Mme Carmen Juneau, a lancé l'offensive en soutenant que les coupures et compressions budgétaires se font à peu près exclusivement au détriment des régions. S'agissant précisément de Radio-Québec, le PQ n'entend soutenir ou cautionner aucun recul quant au mandat régional de la société étatique, insistant plutôt sur une accentuation de la présence régionale. Elle invite le gouvernement à respecter les décisions prises par le conseil de l'organisme, vendredi dernier.

Les administrateurs ont alors pris deux votes: le premier (11 pour, 8 contre et 1 abstention) selon lequel les compressions à effectuer doivent se faire en maintenant les structures régionales et nationales existantes; le second (9 pour, 8 contre, 2 abstentions) voulant que \$6.4 millions des compressions soient absorbés par Montréal, et \$1.6 million par les neuf régions du Québec. Selon le ministre, cette solution est difficilement applicable, la priorité devant porter sur la programmation. « La priorité, dit-il, ce sont les intérêts de tous les télé-spectateurs québécois, y compris ceux qui résident dans les régions. »

À la suite du plaidoyer de Mme Juneau pour les régions, pas moins d'une demi-douzaine de députés péquistes en ont fait autant. Mme Louise Harel déplore l'ampleur démesurée des compressions; Mme Jeanne Blackburn demande au gouvernement de respecter sa promesse: gel du budget à \$61 millions et commission parlementaire; M. François Gendron estime que le virage gouvernemental va contre l'esprit de la loi de Radio-Québec et que cette dernière veut en profiter pour se débarrasser de ses « fatigants » régionaux, et le reste.

Une députée libérale, Mme Claire-Hélène Hovington, de Matane, a même emboîté le pas, en fin de séance, en demandant que les coupures se fassent à Montréal plutôt que dans les régions.

Dans son exposé liminaire, le pdg Girard a souligné que Radio-Québec a fait face à des compressions budgétaires depuis quatre ans. Elle a pu, malgré tout, accroître ses revenus autonomes et rationaliser ses coûts, faire face à la conjoncture et préserver l'intégrité de son mandat. Mieux encore, on constate une amélioration significative de Radio-Québec: nombre de personnes rejointes, durée d'écoute, auditoire moyen et part de marché.

Il est paradoxal, note M. Girard, qu'au moment où la société va bien et a une situation enviable, elle soit aux prises avec une inquiétude profonde, menacée de l'extérieur, par des coupures draconiennes imposées par le gouvernement. S'il y en a d'autres, ce sera l'effritement, la dégradation et l'appauvrissement de sa mission éducative et culturelle. À son avis, les décisions de son conseil, vendredi, privilégient les structures existantes plutôt que la programmation, seule essentielle et assurée sur l'ensemble du territoire.

Pour sa part, le ministre French dit qu'il faut couper dans les struc-

tures avant de sabrer dans la programmation, et qu'il faut assurer une présence régionale. Il estime qu'un conseil de 21 membres ne peut agir efficacement. Il affirme que les coupures ne sont pas négociables et que les structures ne sont pas la raison d'être d'une télé éducative. Par contre, il est sensible aux arguments des régionaux. Il est d'avis que l'essentiel des compressions doit se faire à Montréal et affecter le moins possible la programmation. Si l'objectif gouvernemental n'est pas renforcé par la direction, aux prises avec un conseil polarisé, il est prêt à déposer une loi à l'Assemblée.

### ♦ Libye

Reagan, a qualifié de « tragique » les assassinats de Beyrouth. « Cela montre à nouveau que nous devons faire quelque chose pour arrêter le terrorisme, une fois pour toutes et tous ensemble », a-t-il ajouté en recevant à la Maison-Blanche le premier ministre australien, M. Bob Hawke.

Le porte-parole de la présidence, M. Larry Speakes, a souligné que les États-Unis « s'attendaient » à une vague terroriste lorsqu'ils ont déclenché les raids sur la Libye dans la nuit de lundi à mardi.

À Moscou, l'agence Tass a rendu publique une lettre du ministre soviétique des Affaires étrangères, Edouard Chevardnadze, au secrétaire général de l'ONU, Javier Perez de Cuellar.

« La situation, écrit M. Chevardnadze, s'est grandement détériorée dans le sud de la Méditerranée à la suite de l'attaque aérienne américaine contre la Libye et une menace à la paix universelle a ainsi été créée ».

« Le raid américain peut entraîner un dégellement total des relations internationales. Si des mesures urgentes ne sont pas prises aujourd'hui pour arrêter l'agression contre la Libye, demain n'importe quel pays souverain peut devenir la cible de la violence armée », écrit le représentant soviétique.

Au sujet des trois Britanniques tués, la maison-Blanche estime que le geste « porte la marque des activités d'Abou Nidal ».

Les corps des trois Britanniques ont été retrouvés près d'une maison abandonnée, en territoire contrôlé par le Parti socialiste progressiste du chef druze Walid Joublatti, à moins d'un kilomètre des premiers postes de l'armée syrienne sur la route Beyrouth-Damas. Les trois hommes semblaient avoir été assassinés peu avant leur découverte par un passant, et l'herbe était tachée de sang.

Quant au journaliste britannique de l'agence *Worldwide Television News*, M. John McCarthy, 29 ans, a été enlevé sur la route de l'aéroport de Beyrouth alors qu'il allait quitter le Liban.

Il était accompagné de cinq employés libanais de WTN, en deux voitures, lorsqu'une voiture leur a bloqué la route à hauteur du rond-point Cola, à la sortie sud de Beyrouth. Quatre hommes armés en sont descendus et se sont emparés de la voiture de M. McCarthy, l'emmenant vers une destination inconnue, a indiqué la direction de WTN dans un communiqué. L'enlèvement n'avait pas été revendiqué en début de soirée.

Un peu partout, des foyers de tension ont éclaté à la suite du raid américain: une voiture américaine a été incendiée à Tunis, des vitres ont été cassées et un drapeau américain brûlé à l'ambassade américaine à Prague, une grève de protestation a eu lieu en Grèce, des drapeaux américains, israélien et britannique ont été brûlés au Caire.

Dans le centre de Tunis, un cocktail molotov a mis le feu à une voiture américaine stationnée devant une résidence habitée par des Américains. Deux bombes incendiaires ont aussi été jetées depuis une voiture contre la petite caserne des marines qui gardent l'ambassade américaine. Il n'y a pas eu de blessés.

Au Caire, une centaine d'avocats ont brûlé les drapeaux d'Israël, du Royaume-Uni et des États-Unis devant les bureaux de l'Association du Barreau. Les manifestants criaient: « D'abord la Tunisie, puis la Libye, est-ce au tour de l'Égypte? », un slogan faisant référence au raid israélien contre le quartier-général de l'O.L.P. à Tunis. En Égypte, les avocats ont la réputation d'avoir mal accepté le rapprochement de leur pays avec Israël.

En Grèce, des milliers de personnes ont observé un arrêt de travail d'une heure pour protester contre le raid américain. La Confédération grecque du travail a lancé un appel au gouvernement d'Athènes pour qu'il « condamne les aventuriers américains ».

En Europe de l'Est, on signalait des manifestations à Prague et à Varsovie conduites par des étudiants arabes. Malgré les jets de pierres, la police tchèqueoslovaque, présente sur les lieux et bien équipée pour faire face à une manifestation violente, n'est pas intervenue. Selon un fonctionnaire d'origine arabe du Syndicat international des étudiants, la manifestation avait été lancée à l'appel de son organisation.

À Varsovie et à Poznan, les manifestations ont été plus modestes, ne réunissant pas plus d'une vingtaine d'étudiants arabes dans chaque ville.

La crainte de représailles terroristes contre les représentations américaines, voire contre des simples citoyens, pousse les autorités et les organismes de ce pays à prendre des précautions. Même les médias sont concernés.

Ainsi, la chaîne de télévision NBC est revenue sur un projet de tournage qui devait se dérouler en Europe. Un film intitulé « La rage des anges » (deuxième partie) ne sera pas tourné à Rome mais dans l'État de New-York.

Du côté des missions diplomatiques, il y a eu une douzaine d'alertes à la bombe « crédibles » par jour depuis le raid contre la Libye, a déclaré à Washington le sous-secrétaire d'État pour l'administration et la sécurité, M. Robert Lamb.

« Sur les 263 postes diplomatiques,

## LA SÉCURITÉ DES CANADIENS EN LIBYE

# Les autorités canadiennes de moins en moins inquiètes

PIERRE APRIL

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney et son collègue de la Défense, M. Erik Nielsen, estiment que les inquiétudes manifestées par les Canadiens en Libye depuis l'attaque américaine, lundi, s'amenuisent rapidement et que leur sécurité est de moins en moins menacée.

Au cours de la période de questions, hier aux Communes, le chef du gouvernement a par contre refusé de préciser, comme l'avait fait M. Nielsen, de quelle façon les Canadiens pourraient être rapatriés, quelles étaient les mesures envisagées et si la aussi maintenu son refus de discuter publiquement des sujets abordés avec le président des États-Unis au cours des heures et des jours qui ont précédé l'intervention américaine en Libye.

Selon le gouvernement et le premier ministre, toute la question de la sécurité des ressortissants canadiens en Libye est traitée avec beaucoup de compétence par le représentant du Secréariat des affaires extérieures, le consul Michel Tessier, en poste à Tripoli, qui est faux de prétendre que des Canadiens ont manifesté en masse leur désir de rentrer au Canada.

« Nous avons un représentant consulaire sur les lieux, a mentionné le

a-t-il déclaré sur la chaîne ABC, il y en a 60 ou 70 qui me préoccupent », a-t-il précisé.

Une opération d'évacuation, pouvant porter sur 500 personnes, doit être entreprise dès aujourd'hui au Soudan pour mettre à l'abri le personnel diplomatique américain non-essentiel et leurs familles.

Par ailleurs, une jeune femme d'origine irlandaise était porteuse à son insu hier d'une bombe qui aurait explosé en vol, à bord d'un Boeing 747 de la compagnie EL AL transportant quelque 400 passagers, mais qui a été découverte au dernier moment à l'aéroport de Londres à Heathrow, a annoncé la police londonienne.

La bombe, a précisé le chef de la brigade anti-terroriste de Scotland Yard, le commandant George Churchill-coleman, aurait explosé au-dessus de Londres, peu après le décollage de l'avion pour Tel-Aviv. Elle a été découverte par les agents de la compagnie, au cours d'une dernière fouille pratiquée dans la salle précédant immédiatement l'embarquement.

La bombe était placée dans le double fond d'un sac de voyage porté par la jeune femme qui avait passé sans problème les contrôles aux rayons X de l'aéroport. L'engin était muni d'un dispositif à retardement.

La police britannique était hier soir à la recherche d'un jeune homme de 35 ans, l'ami de la jeune femme, M. Nezar Hindawi. C'est lui, pense la police, qui a pu placer la bombe dans le sac de la jeune femme, à l'insu de celle-ci. La jeune femme, toujours interrogée par les services de police hier soir, est enceinte. Elle se rendait en Israël pour y passer des vacances.

La jeune femme, célibataire et employée dans un hôtel londonien, connaît M. Hindawi depuis un an. C'est lui qui l'a amenée en voiture à l'aéroport, hier matin. Quand la jeune femme a été arrêtée, un homme de type méditerranéen a pris la fuite. La police pensait hier soir qu'il ne s'agissait pas de M. Hindawi, qui est parti plus tôt, selon eux, mais d'un autre homme.

L'alerte provoquée par la découverte de la bombe a été déclenchée vers 9h30 dans le terminal 1 de Heathrow, un des trois plus gros aéroports du monde. Des policiers armés d'armes automatiques ont pris position autour du Boeing. D'autres sont venus auprès des passagers dans le salon d'embarquement. Les vols partant de ce terminal ont été retardés de près de cinq heures.

Après cet incident la sécurité a été accrue également à l'aéroport de Manchester (Nord-ouest de l'Angleterre) d'où partent deux fois par semaine des vols de El Al pour Tel-Aviv.

L'Arabie saoudite de son côté a annoncé qu'elle soutenait la demande libyenne de réunion d'un sommet arabe pour discuter du raid américain de mardi contre Tripoli.

### ♦ Affichage

Pourquoi donc, M. Marx a-t-il choisi de défendre la loi 101 à l'encontre de ses convictions politiques? La réponse est double: au plan purement juridique, le procureur général pouvait avoir intérêt à faire trancher certaines questions de principe et M. Marx qui est lui-même un éminent juriste a certainement pu les apprécier à leur juste valeur. La vraie réponse se situe cependant au niveau politique et, doit-on dire, chez M. Bourassa lui-même.

Car cela ne fait aucun doute, c'est avant tout pour des motifs politiques que M. Bourassa a choisi de faire trancher le débat par les tribunaux plutôt que de le faire lui-même. Il craignait, en agissant par voie législative, de soulever un conflit social. Il l'a clairement affirmé le 27 novembre à Val d'Or durant la campagne électorale: « Il n'est pas anormal, disait-il, pour un leader de gouvernement de prendre en considération le climat politique et les possibilités de confrontation. Je ne pense pas que beaucoup de Québécois vont me reprocher de procéder doucement en cette matière ».

En fait, M. Bourassa avait un second motif, plus important encore, d'attendre un jugement des tribunaux. M. Bourassa est en vérité à la recherche d'un compromis. Or, paradoxalement, ce compromis ne

premier ministre, qui discute sur place avec les Canadiens. Nous ne voudrions rien dire qui pourrait exacerber la situation difficile actuelle, mais je peux quand même donner l'assurance que nous sommes en étroite liaison avec nos concitoyens en Libye et que nous avons tous les instruments nécessaires disponibles pour les rapatrier. »

De son côté, le ministre de la Défense, Erik Nielsen, a nié les informations publiées dans un quotidien de Toronto à l'effet que près de 300 Canadiens avaient manifesté l'intention d'être rapatriés dans les plus brefs délais.

« Il est complètement faux de prétendre, a souligné le ministre, que le consul canadien en Libye est inondé d'appels téléphoniques de la part de Canadiens qui lui manifestent leur désir de quitter ce pays. »

« Le gouvernement, a-t-il poursuivi, était en contact avec notre consul il n'y a pas plus de deux heures et il nous a directement assuré que les Canadiens en Libye n'étaient et ne se sentaient aucunement menacés. »

Quant au plan d'évacuation, M. Nielsen a répété qu'il n'était pas approprié d'en discuter publiquement pour ne pas nuire aux citoyens canadiens qui pourraient en avoir besoin.

Le premier ministre Mulroney s'est même permis de répliquer à une question de l'opposition libérale

pour lui-même confirmer l'existence d'un plan d'évacuation dans lequel le gouvernement du Canada est directement impliqué pour protéger les ressortissants canadiens.

Lorsqu'on lui a demandé ce qu'il avait bien pu discuter avec le président Reagan ou les autorités américaines avant le raid militaire contre la Libye et à quel moment il avait été informé des projets des États-Unis, le premier ministre Mulroney n'a pas voulu donner d'autres précisions.

« Nous avons déjà mentionné, a-t-il dit, que nous avions été tenus au courant des développements, comme un allié se doit de l'être. Nous avons fait connaître notre point de vue, particulièrement au sujet de la sécurité des Canadiens en Libye, mais il serait tout à fait inutile de préciser davantage. »

Devant l'insistance du libéral Warren Allmand, de Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est, qui l'accusait de se défilier, le premier ministre a accusé son interlocuteur d'irresponsabilité et de manquer d'égard à l'endroit de la sécurité des Canadiens en Libye.

« Le député a posé deux questions, a vivement répliqué M. Mulroney, et je n'ai pas du tout l'intention d'y répondre parce qu'en le faisant, je pourrais nuire à la sécurité des Canadiens en Libye. Les questions du député de l'opposition sont tout à fait irresponsables. »

## Le 3 juin, jour du recensement

MIVILLE TREMBLAY

(PC) — Sur vos calendriers, marquez d'une croix la journée du mardi 3 juin, car c'est le jour où tous les ménages canadiens devront remplir le questionnaire du recensement de 1986.

À chaque décennie, le gouvernement fédéral doit remettre à jour l'ensemble des renseignements statistiques qu'il recueille sur les habitants du pays. Ces précieuses données servent non seulement à planifier presque tous les services offerts par les différents gouvernements, mais elles sont également utilisées par les entreprises pour l'analyse de leurs marchés, et par toute personne ou association, qui veut bien connaître la situation réelle des Canadiens en 1986.

Des quelque neuf millions de ménages qui rempliront le questionnaire, la grande majorité n'auront à répondre qu'à neuf questions portant notamment sur l'âge, le sexe, l'état matrimonial, la langue et le logement des personnes. Seulement un ménage sur cinq devra compléter un questionnaire plus long comportant des questions supplémentaires sur l'éducation, la migration, le revenu, l'activité et la profession.

Procédant au lancement du compte à rebours pour le recensement, M. Stewart McInnes, ministre responsable de Statistique Canada a déclaré hier à Montréal que l'opération sera couronnée de succès lorsque « tous les Canadiens s'assureront d'être du nombre en remplissant leurs questionnaires en entier et avec précision le jour du recensement ».

Le ministre a également rappelé que tous les renseignements seront traités par Statistique Canada avec la plus grande confidentialité, et qu'aucun autre organisme gouvernemental, que ce soit le percepteur d'impôt ou un tribunal, ne pourra obtenir le questionnaire d'un individu ou d'un mé-

nage. Les enveloppes contenant les questionnaires du recensement à remplir le 3 juin seront livrées à la plupart des ménages à la fin de mai. Ces questionnaires seront soit retournés par la poste port payé, soit remis à des recenseurs après le 3 juin. Des dispositions spéciales ont été prises pour les personnes qui habitent à l'étranger, et ceux qui seront en voyage le 3 juin pourront compléter le questionnaire à leur retour ou avant leur départ.

Pour les personnes qui ne connaissent ni le français ni l'anglais, les questionnaires ont été traduits dans 30 langues. Toutes les personnes qui résident au Canada devront être comptées dans le recensement, et pas seulement les citoyens canadiens. Des versions en braille sont également disponibles.

Bien que plusieurs questions des recensements précédents aient été retranchées, trois nouvelles questions ont été ajoutées en 1986. Elles fourniront des renseignements importants au sujet des personnes handicapées, de l'origine autochtone des individus et de leur principal domaine d'études. Pour la première fois, le questionnaire renfermera des explications sur la raison d'être de chaque question et sur les usages auxquels on destine les réponses.

Dans le contexte des compressions budgétaires, le gouvernement fédéral a demandé à Statistique Canada de limiter les frais, qui seront d'environ \$150 millions, soit 18 pour cent de moins que le dernier recensement de 1981 et près de la moitié moins que celui de 1971.

Pour l'opération, 45.000 postes temporaires seront créés à travers le pays, dont 25.000 seront comblés par des étudiants ou des jeunes. Dans chaque comté, les députés fédéraux ont choisi les personnes responsables, et le ministre McInnes conseille aux personnes intéressées de contacter leur député ou leur Centre de main-d'œuvre du Canada.

sera possible que si la Cour confirme la légalité de l'unilinguisme français! Voilà pourquoi M. Marx défend la loi 101 devant les tribunaux!

En effet, si M. Bourassa favorise le bilinguisme, il n'a jamais dit quelle formule son gouvernement privilégierait exactement. Ainsi, durant sa campagne au leadership en 1983, M. Bourassa a indiqué son intérêt pour cette formule qui permettrait l'affichage bilingue commercial dans les quelques 90 municipalités à majorité anglophone où l'affichage administratif dans des deux langues est déjà possible en vertu de l'article 24 de la loi 101. Partout ailleurs, la règle de l'affichage unilingue français continuerait de s'appliquer.

Son pari est public. Il l'a clairement exposé ici même au DEVOIR le 20 novembre dernier: « Si la Cour suprême, déclarait-il, décide que l'interdiction d'affiches bilingues va contre les droits de la personne, alors on respectera la loi. Si on retrouvait notre autonomie, il nous faudrait alors trouver une formule plus flexible. Il faut dire qu'actuellement l'affichage bilingue fait partie de notre programme. Il y a différentes formules. On pense notamment à l'option qui autorise l'affichage bilingue là où il y a un nombre significatif d'anglophones ».

Tout s'éclaircit: si la loi 101 passe avec succès le test judiciaire jusqu'en Cour suprême, M. Bourassa pourra alors amender la loi pour faire un « cadeau » aux anglophones dans les villes majoritairement anglophones sans risque de rébellion chez la majorité francophone. Si au contraire, la règle de l'affichage unilingue est jugée inconstitutionnelle, alors M. Bourassa pourra dire:

« C'est bien regrettable, la Constitution ne permet pas l'unilinguisme ». Il n'aura pas eu alors à amender la loi 101 et d'en porter l'odieux. Les tribunaux l'auront fait à sa place. Il pourra même rappeler à la majorité francophone que son procureur général a toujours défendu la loi 101 et l'unilinguisme français devant les tribunaux!

Cette stratégie est hélias compliquée et M. Bourassa comptait avec le temps. En attendant que la Cour suprême se prononce — M. Bourassa doit maintenant accepter logiquement de se rendre jusqu'à là —, le conflit social qu'il redoutait tellement est déjà commencé. M. Bourassa en effet n'avait pas prévu que de plus en plus de commerçants choisiraient d'afficher en anglais seulement. Le consensus de la majorité francophone envers le bilinguisme que les sondages des deux ou trois dernières années ont effectivement confirmé, risque de s'envoler en fumée.

On comprend mieux alors l'irritation de M. Marx devant l'attitude de la Commission de la protection de la langue française qui a décidé, parce qu'elle juge la chose inutile dans les circonstances, de ne plus émettre de mise en demeure contre les commerçants qui n'affichent qu'en anglais. La CLF contrecarre directement la stratégie gouvernementale. M. Marx doit pouvoir faire la preuve qu'il est vraiment contre l'unilinguisme anglais pour mieux défendre le bilinguisme. Il lui faut des cas! Et on refuse de lui donner. C'est pour la même raison que depuis quelques jours les leaders anglophones, *The Gazette* en tête, supplient les commerçants de respecter la loi.

## AUJOURD'HUI

Le Club des diplômés universitaires de Montréal invite tous les universitaires célibataires à une soirée dansante, à l'hôtel Centre-Sheraton, salon ABC, à 21 h. 287-1017.

Deux ateliers d'écriture créative auront lieu, l'un ces 18, 19 et 20 avril et l'autre les 2, 3 et 4 mai. Animés par Marie-Elizabeth Alacque, auteur, et Christiane Galipeau, journaliste, ces ateliers s'adressent à tous ceux et celles qui ont le goût d'écrire et d'être lus. 843-7983 ou 524-5544.

Il y aura soirée de musique latino-américaine avec Miguel Casas, au Café Trinité (café de solidarité internationale, 4933, rue de Grandpré, une rue à l'ouest de Saint-Denis) à 21 h. 943-7112.

Un cours de conditionnement physique en piscine se donne au Collège français de Longueuil. 935-1562.

Une introduction à la culture du potager biologique sera donnée par le Mouvement pour l'agriculture biologique de l'agglomération montréalaise, ces 18, 19 et 20 avril. 625-4461.

Le Rotary Club de Westmount annonce que sa 11e vente annuelle du printemps se tiendra ces vendredi et samedi à la patinoire de Westmount (4675, rue Sainte-Catherine ouest). 935-3595.

L'Institut de yoga intégral vous convie

à une rencontre intitulée « L'énergie sexuelle, une approche yogique », à 19 h 30. Rendez-vous au 5425, avenue du Parc. 271-1633.

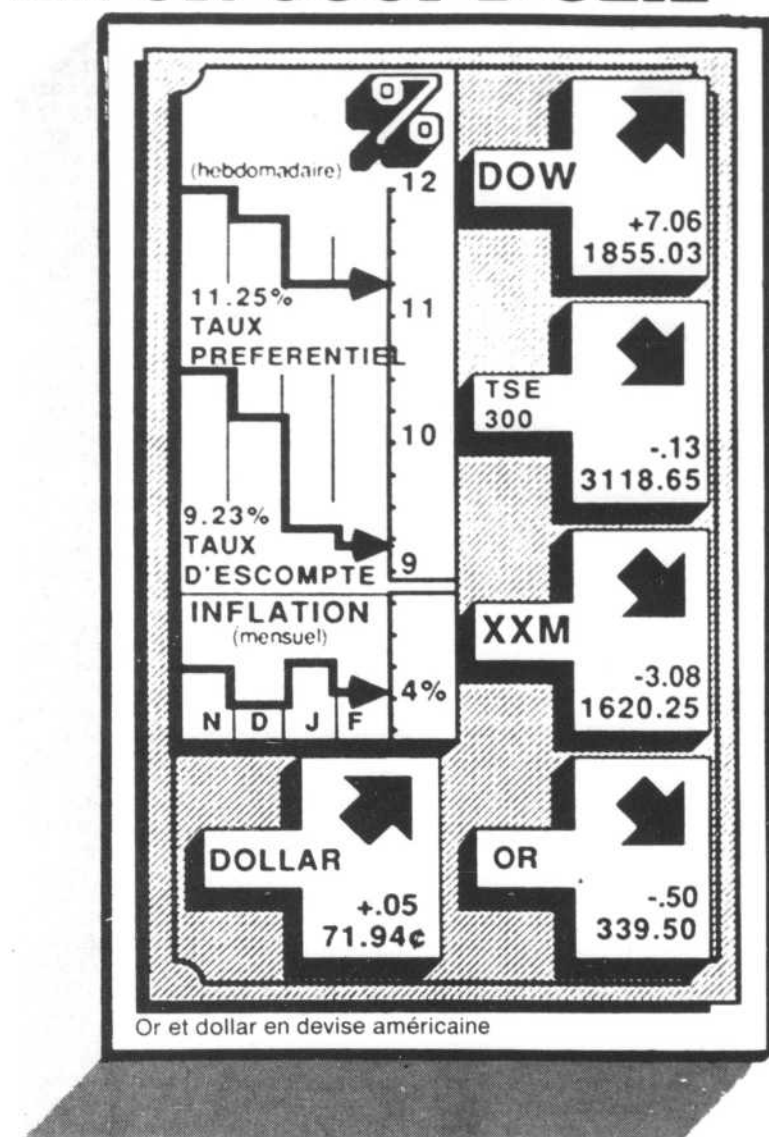
La librairie Hermès vous invite à rencontrer Hector Bianciotti, lauréat du prix Fémina 1985 pour *Sans la miséricorde du Christ*, son premier roman écrit en français, publié aux éditions Gallimard. Rendez-vous de 17 h à 19 h au 1120, avenue Laurier ouest. 274-3669.

L'Amicale des professeurs français au Canada vous invite à la conférence de Louis Bélanger, chargé de cours à l'Université de Montréal: « Les phénomènes dits paranormaux », ce soir à 20 h, au collège Stanislas (780, boulevard Doherty, à Outremont). Entrée libre.

La Société Canada-Chine vous convie à la projection de deux courts métrages dans le cadre d'une rencontre intitulée « Découvrir le Tibet », ce vendredi à 19 h 30. Rendez-vous avec Mme Marie-Louise Lefebvre, animatrice, au 1072, rue Saint-Laurent, 3e étage. 866-4119.

À 19 h 30, au local 2041 du pavillon Marguerite-d'Youville (2375, chemin de la Côte-Sainte-Catherine), le mouvement Jeunesse-Amour organise une « soirée-partage » sur le suicide. Après un échange, une personne-ressource donnera un entretien sur le sujet à la lumière de la foi catholique, et répondra aux questions. 737-0963.

## EN UN COUP D'OEIL



## LES AFFAIRES... EN QUELQUES LIGNES

PAUL DURIVAGE

### Hiram Walker recommande d'accepter l'offre d'achat au comptant de Gulf

Après une dure guerre qui vit plusieurs sociétés amies intervenir à son secours, la société Hiram Walker Resources Ltd. a finalement donné son appui à l'offre publique d'achat de Gulf Canada Corporation et en recommande l'acceptation par tous les actionnaires.

Selon le conseil d'administration de Hiram Walker, l'offre de Gulf est juste et dans le meilleur intérêt des actionnaires. « Nous recommandons à tous les actionnaires, en l'absence d'une meilleure offre, de céder toutes leurs actions en vertu de la proposition faite par Gulf », écrit-on dans un communiqué.

L'offre récemment modifiée par Gulf consiste en un versement au comptant de \$ 38, et \$ 54 pour les actions ordinaires et les actions privilégiées de classe D de Hiram Walker, respectivement.

Advenant que son opération réussisse, Gulf s'est par ailleurs engagée à formuler un plan d'entente pour combiner ses activités avec celles de Hiram Walker. Considérant le peu d'informations dont il dispose encore, le conseil d'administration de Hiram Walker s'est abstenu d'exprimer quelque opinion à ce sujet.

### Cominco subit de lourdes pertes

Les résultats de la société Cominco Ltd. de Vancouver se sont nettement détériorés au premier trimestre de 1986 en raison de la faiblesse de prix pour le zinc et le plomb, laquelle ne fut qu'en partie contrebalancée par la relative fermeté des prix pour l'or raffiné et les concentrés de cuivre.

L'entreprise diversifiée du groupe Canadien Pacifique a essuyé une perte nette de \$ 27.3 millions, soit l'équivalent de 47 cents par action ordinaire, sur un chiffre d'affaires de \$ 288.2 millions. Ceci se compare à une perte de 21 cents l'action et des ventes de \$ 337.8 millions, soit 17 % plus élevées, un an plus tôt.

Un gain extraordinaire de \$ 41.4 millions a cependant permis de limiter les dégâts. Celui-ci résulte de la vente de sa participation de 40 % dans le capital-actions de Fording Coal Ltd.

En conséquence, Cominco a décidé de surseoir au versement du dividende sur ses actions ordinaires pour ce trimestre. La direction a cependant laissé savoir qu'elle entendait payer un dividende en argent sinon en action plus tard, de sorte à préserver l'admissibilité de ces actions pour les fonds de pension et les compagnies d'assurance ayant des règles strictes pour la gestion de leurs portefeuilles.

### CN vend sa division CN Route

Canadien National a accepté une offre des hommes d'affaires David et Paul Fingold et Manfred Ruhland, de Toronto, pour les actions et l'actif de sa filiale de camionnage CN Route.

Le président du conseil et chef de la direction, M. J. Maurice LeClair, parlant au nom du conseil d'administration de CN, a expliqué que cette décision devrait lui permettre de se retirer de façon disciplinée du secteur du camionnage général de marchandises.

La société CN Route, formée en 1983 par la fusion des Messageries CN et de 10 entreprises de camionnage de CN, exploite 53 gares terminales au Canada et est propriétaire de 387 camions, 525 tracteurs et 2,118 semi-remorques. Les compagnies Express Dorchester Inc., Transport Cronin Limitée et Les camions-citernes provinciaux Limitée, trois entreprises autonomes de transport spécialisées dont CN Route était propriétaire, passent aussi aux nouveaux acheteurs.

### Le bénéfice de Xerox croît de 10 %

La société Xerox Canada Inc. a augmenté son bénéfice de 10 % au trimestre terminé le 31 mars 1986, malgré une hausse de l'impôt sur le revenu.

Le bénéfice net provenant des activités poursuivies est passé de \$ 11.5 millions, ou l'équivalent de 32 cents par action ordinaire, à \$ 12.7 millions ou 35 cents l'action. Le chiffre d'affaires s'est accru entre temps de 7 % pour atteindre \$ 19.6 millions.

Le président de Xerox Canada, M. David R. McCamus, a expliqué l'augmentation du bénéfice par une amélioration des activités du marché et l'expansion des activités de financement de location-bail qui ont permis de contrebalancer la faiblesse actuelle du marché du matériel de bureau.

## PORTRAIT

En 1981, Mme Aline Lefebvre a lancé une toute petite entreprise de production de gelées. Ce qui l'a conduite à un important contrat de sous-traitance de la compagnie Kraft pour le Canada et, très bientôt, pour les États-Unis. Mme Lefebvre, qui s'intéresse maintenant aux marchés de l'Asie, des Caraïbes et, dans peu de temps, à celui de l'Europe, est devenue un modèle d'entrepreneuriat dans les milieux féminins. Dans l'édition du DEVOIR de demain.



## Appel au respect du plafond théorique de 16 millions de barils par jour

# L'échec de la conférence de l'OPEP pourrait faire plonger le baril de pétrole sous les \$ US 10

JEAN-LEON VANDOORNE  
de l'Agence France-Presse

GENÈVE — Confrontée aux divisions de ses pays membres, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole pourrait se réfugier dans une solution bâtarde : un appel au respect de son plafond théorique de production de 16 millions de barils par jour, selon les indications recueillies jeudi à Genève dans les délégations.

Il s'agit pour l'Organisation, en attendant mieux, d'attacher un parachute au prix du pétrole, qui a déjà chuté de plus de moitié depuis la fin de 1985, expliquant ainsi un délégué.

Jeudi après-midi, à Londres, le prix du baril était encore en légère baisse à \$ US 11.20, contre \$ US 13 à \$ US 14 au début de la semaine. Un échec total de la conférence ministérielle extraordinaire de l'Organisation, qui a repris mardi ses travaux, risquerait de le faire plonger en dessous de \$ US 10, voire \$ US 8, selon certains courtiers.



M. Belkacem Nabi, ministre algérien du Pétrole

Les ministres n'ont pas pu cependant résoudre leur dilemme de fond : il y a deux scénarios, guerre

de prix ou pas guerre de prix, a expliqué jeudi le ministre algérien du Pétrole, M. Belkacem Nabi.

M. Nabi et une majorité de ministres veulent mettre fin à la guerre des prix engagée en décembre dernier par les pays exportateurs de pétrole, grâce à une réduction de la production de l'OPEP en dessous du plafond théorique fixé en octobre 1984 à 16 millions de barils par jour.

Les riches pays arabes du Golfe continuent officiellement, pour leur part, d'insister sur la nécessité pour l'OPEP de se tailler une part du marché mondial, supérieure à ce plafond (17 voire 18 millions de barils par jour), en forçant les autres pays producteurs à réduire leur rythme d'extraction.

La conférence, selon le ministre gabonais, M. Étienne Tchiboa, s'orientait cependant jeudi vers une solution intermédiaire : le respect du plafond officiel de 16 millions de barils par jour, largement dépassé depuis six mois par les 13 pays mem-

bres.

Cette solution bâtarde était jugée insatisfaisante dans les milieux pétroliers, la demande mondiale de pétrole produit par l'OPEP devant ces prochains mois, de toutes façons, tomber en dessous de ce niveau, en raison de la baisse saisonnière de la consommation, selon les experts pétroliers interrogés jeudi.

Dans les délégations, on soulignait cependant qu'il serait très difficile pour l'OPEP d'aller plus loin et qu'il faudrait encore probablement plusieurs mois pour obtenir un consensus sur une stratégie plus efficace.

Les 13 ministres ont pour leur part suspendu jeudi à midi leurs travaux officiels qu'ils devaient reprendre vendredi, au profit de discussions bilatérales. Ils ont confié à un comité d'experts le soin d'étudier les conséquences, sur les prix du brut, qu'auraient deux scénarios différents, suivant que les autres pays exportateurs coopèrent ou non avec l'OPEP, a-t-on indiqué de bonne source.

## Le député conservateur de Terrebonne, M. Robert Toupin, favorise la mainmise d'Imasco sur Genstar

PIERRE APRIL  
de la Presse Canadienne

OTTAWA — Le député conservateur de Terrebonne, M. Robert Toupin, qui a désespérément piloté le dossier des 450 employés de la raffinerie Gulf de Montréal-Est au sein de son caucus l'automne dernier, a décidé de ramer de nouveau à contre-courant, en approuvant la prise de contrôle de Genstar par le groupe financier Imasco de Montréal.

« Je suis conscient, a-t-il dit, que cela peut avoir des conséquences particulières en ce qui me concerne, mais j'ai l'intention de poursuivre ma démarche. »

Le député a demandé à son parti d'appliquer à la tentative de prise de contrôle de Genstar par Imasco (une compagnie non financière), le même principe qui a prévalu en octobre dernier lors de la transaction précédente, qui a fait passer Canada Trust sous le contrôle de Genstar, lui-même un conglomérat non financier.

« Je refuse d'utiliser, a-t-il dit, l'argument qui est servi maintenant, et que je rejetais lors de l'épi-

sode Gulf-Ultramar, à l'effet qu'il s'agit d'une affaire entre entreprises privées à laquelle le gouvernement n'a rien à voir. »

Cependant, si la loi C-103 permet au ministre de bloquer la prise de contrôle de Genstar par Imasco, « le gouvernement n'aura pas d'autres choix que de revoir la première transaction Genstar-Canada Trust », puisque le même principe s'applique et qu'il doit être logique face aux principes qu'il défend.

« Si la même mesure que lors de la première prise de contrôle n'est pas appliquée, a poursuivi M. Toupin, je serai forcé de conclure que tout ça peut signifier de revenir à une espèce de combat de certains lobbyistes ontariens (Canada Trust) contre des intérêts qui résident au Québec (Imasco). »

M. Toupin a admis qu'actuellement au Québec près de 46 % des différentes sociétés commerciales privées canadiennes sont contrôlées par sept ou huit grandes familles ou groupes financiers, « mais cet argument n'est pas valable pour tenter de bloquer Imasco » parce que, selon lui, cela ne changera rien au portrait global.

Le député a aussi rappelé que, si



M. Robert Toupin, député de Terrebonne

le gouvernement avait pris le décision de présenter en Chambre le projet de loi C-103 pour réglementer les prises de contrôle ou permettre au ministre de les bloquer, c'est qu'il visait directement la transaction Imasco-Genstar, « un cas particulier et non pas le principe ».

Actuellement, la ministre d'État aux Finances, Mme Barbara McDougall, délibère sur la possibilité d'interdire ou d'autoriser la prise de contrôle en question. Imasco, une société commerciale dont le siège social est situé à Montréal, est sur le point d'acquiescer à une autre entreprise, Genstar, qui, elle, contrôle le Canada Trust, le fleuron des institutions financières canadiennes de Toronto.

Les opposants à la transaction, issus des trois partis aux Communes, se sont alliés parce qu'ils craignent, semble-t-il, que le conglomérat montréalais n'utilise les fonds du Canada Trust au détriment de ses dépositaires. Cette crainte ne s'est jamais manifestée lorsque Genstar a pris le contrôle du Canada Trust.

Il y a une douzaine de jours, le Comité des Finances des Communes a adopté une résolution unanime demandant à la ministre McDougall de bloquer la transaction.

C'est le député conservateur de Toronto, M. Paul McCrossman, un ancien dirigeant d'une compagnie d'assurance, qui s'est révélé le plus actif opposant à la transaction et le lobbyiste le plus efficace.

## Normick Perron investira \$ 11 millions dans la modernisation de ses installations de production

PAUL DURIVAGE

La société Normick Perron Inc. investira \$ 11 millions cette année dans l'amélioration technologique de ses installations de production, a annoncé le président du conseil et chef de la direction, M. Michel Perron, à l'issue de l'assemblée annuelle des actionnaires tenue hier à Montréal.

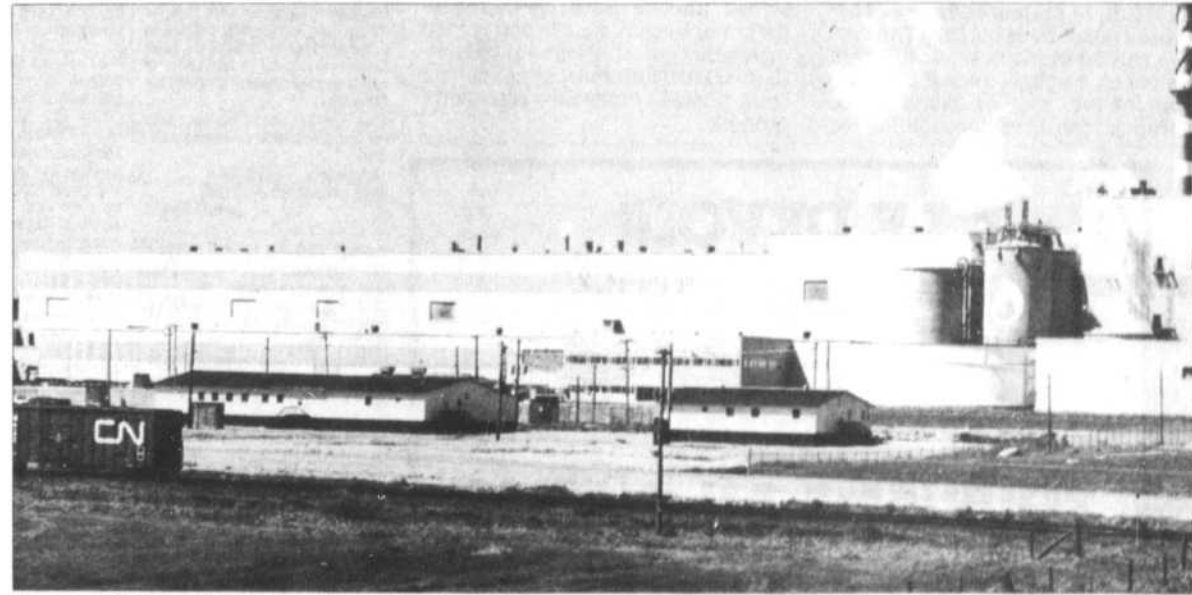
L'entreprise de bois de sciage de La Sarre en Abitibi a déjà engagé \$ 6.8 millions pour la modernisation du complexe de bois de sciage de J.E. Therrien Inc. à Amos. « Il s'agit d'une chirurgie majeure réalisée en un temps record », a commenté M. Jean Perron, président et chef de l'opération. L'installation des nouveaux équipements n'aura pris en effet que 12 semaines et les activités de l'usine, interrompues momentanément, devraient reprendre incessamment.

Le solde du budget d'immobilisation sera réparti entre les sept autres usines. Ces investissements majeurs s'ajoutent aux quelque \$ 20 millions engagés ces cinq dernières années. Selon M. Michel Perron, ceux-ci auront pour effet d'accroître sensiblement la productivité des usines tout en améliorant la qualité de vie au travail.

Normick Perron prévoit financer son programme d'immobilisation pour les deux tiers avec de la dette à long terme et pour un tiers à même les fonds autogénérés. Ceci contribuerait cependant à alourdir davantage la structure financière de l'entreprise, faite pour \$ 61 millions de dette à long terme et de \$ 42 millions d'avoir propre. Le fonds de roulement, excédentaire de \$ 13 millions en 1984, a par ailleurs été ramené à \$ 8 millions au 31 décembre 1985.

Bien que se sentant à l'aise avec ces ratios, M. Perron n'a toutefois pas exclu l'hypothèse d'un appel public à l'épargne qui pourrait atteindre entre \$ 10 millions et \$ 20 millions. On notait d'ailleurs parmi l'assistance la présence d'au moins huit des plus importantes maisons de courtage montréalaises, sans doute avides d'établir quelques liens d'affaires avec l'entreprise abitibienne.

Selon M. Perron, le principal facteur qui décidera de cet éventuel financement sera le développement prochain du titre en Bourse. Celui-ci se transigeait récemment à près de \$ 14. Il s'agit de presque le double du



Normick Perron s'est associée en 1980 à la compagnie Donohue Inc. dans la construction d'une usine ultra-moderne de papier journal à Amos au Québec.

bas atteint pour les 52 dernières semaines de même que de la valeur comptable actuelle du titre.

Il y aurait cependant encore place pour une amélioration boursière, se-

lon le président, qui s'attend à ce que l'entreprise accroisse sensiblement ses résultats au terme de l'exercice en cours. Si le premier trimestre devrait s'inscrire en ligne avec la pé-

riode correspondante de l'exercice précédent, on s'attend en effet à ce que le redressement des prix du bois de sciage constaté ces dernières se-

Voir page 10 : Normick Perron

## Bell Canada et Hydro-Québec signent une entente-cadre d'une durée de cinq ans

JEAN CHARTIER

La société Bell Canada a signé une entente-cadre de cinq ans avec Hydro-Québec, créant ainsi une nouvelle association de recherche majeure dans la région de Montréal.

Bell Canada construira dans un premier temps un laboratoire d'étude et d'essais des réseaux extérieurs sur les terrains de l'Institut de recherche en électricité du Québec à Varennes. Bell y mènera, de concert avec Hydro-Québec, des recherches sur les équipements de réseaux extérieurs et leur mise en place, et plus particulièrement sur les techniques d'installation de la fi-

bre optique.

Dans un deuxième temps, plusieurs ententes sectorielles s'ajouteront à ce noyau initial d'activités. Le président de Bell Canada, M. Raymond Cyr, a précisé lors d'une conférence de presse commune aux deux sociétés, que l'investissement initial de sa compagnie n'est pour le moment que d'un million de dollars, mais que l'ampleur des applications communes est considérable.

Ainsi, un domaine privilégié d'exploration sera la cartographie numérique, très dispendieuse présentement, et qui offre un potentiel d'activités de l'ordre de \$ 200 millions pour les deux seules compagnies d'électricité et de téléphone.

Un progrès technologique en ce domaine nous offre aussi un service pour les réseaux d'aqueducs, d'égoûts, de câbles et de services publics des municipalités, a déclaré M. Cyr.

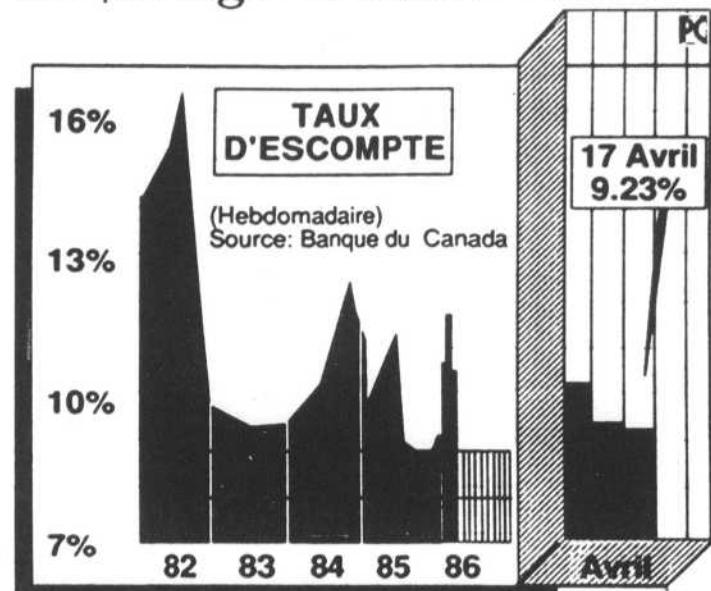
Si tel est le cas, le seul marché québécois offre alors des ventes possibles de l'ordre de \$ 500 millions. Et rien n'empêche les deux associés de s'attaquer au marché américain, si le produit mis au point est d'avant-garde et économique par rapport à celui des concurrents.

La société Bell Canada s'est aussi associée récemment au groupe Lavalin-Géomat quant à la recherche sur les problèmes de té-

Voir page 10 : Entente-cadre

## LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

## Le taux de la banque centrale recule légèrement de 0.10 %



OTTAWA (PC) — La tendance à la baisse du loyer de l'argent s'est poursuivie jeudi, mais à un rythme beaucoup plus lent, le taux d'escompte de la Banque du Canada n'ayant fléchi que de 9.33 % à 9.23 %.

Les cambistes s'attendent à de nouvelles baisses au cours des prochaines semaines. Mais, font-ils observer, un léger affaiblissement de notre monnaie et des rapports statistiques américains plus mauvais que prévu ont empêché notre taux d'escompte de descendre davantage hier.

Le taux directeur de la banque centrale canadienne, qui détermine la tendance générale du loyer de l'argent dans notre pays, a régressé pour ainsi dire sans in-

terruption depuis le mois de février, où il était alors à son plus haut (12.1 %) depuis le début de cette année.

La chute brutale du taux d'escompte (de 10.14 % à 9.33 %) qui s'est produite la semaine dernière avait déclenché une baisse du taux de prêt privilégié (à 11.25 %), que les banques privées réservent à leurs meilleurs clients.

Aux États-Unis, le taux privilégié dit *prime rate* est de 9 % seulement, et le taux d'escompte du Federal Reserve Board (la banque centrale) n'est que de 7 %.

Notre dollar s'est plutôt mal comporté depuis lundi sur les marchés des changes, alors qu'il se traitait au-dessus du niveau de 72 cents US la semaine dernière.

## La théorie des anticipations rationnelles se veut une clé pour interpréter le comportement de Wall Street

JACQUELINE GRAPIN  
du journal Le Monde

Washington — La théorie économique des anticipations rationnelles, qui domine Wall Street depuis un certain nombre de mois, est l'une des clés des événements financiers qui se déroulent actuellement aux États-Unis. Les autorités monétaires et les agents financiers jouent au chat et à la souris. Les opérateurs, que flatte le vocabulaire de *rational expectations*, se livrent en réalité à des réactions plus que jamais émotives au vu... de leurs propres réactions collectives.

Cela explique les soubresauts spectaculaires des marchés financiers. À l'heure où la France semble vouloir s'engager plus avant dans la voie du libéralisme économique, il n'est pas sans intérêt de prendre en compte certaines des objections qui s'élèvent déjà outre-Atlantique devant cette théorie hyperlibérale, qui ne saurait tarder à franchir l'océan.

En résumé, poussée à son extrême logique, cette théorie professe que si le gouvernement ou la Banque centrale veulent par leur action provoquer un résultat, ils obtiennent exactement le contraire parce que les opérateurs, prévoyant ce qui va se passer, cherchent à se protéger et font l'opposé de ce qu'on attend d'eux. Deux exemples sont désormais classiques, dont l'un est particulièrement évident en France et l'autre aux États-Unis. Si le gouvernement prend des mesures dirigées pour freiner la montée du chômage, les chefs d'entreprise, se présumant contre l'interdiction de licencier, cessent d'embaucher, ce qui produit l'effet contraire au résultat escompté. De même, si les autorités monétaires cherchent à faire diminuer les taux d'intérêt en laissant croître la masse monétaire, les opérateurs, prévoyant une augmentation de l'inflation, commencent à vendre leurs obligations pour acheter des actions. Le résultat est que les nouvelles émissions d'obligations doivent se faire à des taux plus hauts, ce qui est l'inverse de l'objectif recherché.

L'enterrement du monétarisme  
Considérée comme l'enterrement du monétarisme, qui a dominé la pensée économique américaine pendant toutes les années 70, la théorie



La théorie des anticipations rationnelles professe que si le gouvernement ou la Banque centrale veulent par leur action provoquer un résultat, ils obtiennent exactement le contraire parce que les opérateurs, prévoyant ce qui va se passer, cherchent à se protéger et font exactement le contraire de ce qu'on attend d'eux.

des *rational expectations* est en réalité le reflet d'une inspiration politique. Alors que le keynésianisme en vigueur dans l'après-guerre était plutôt démocrate de gauche, le monétarisme plutôt dirigiste conservateur, cette nouvelle philosophie, arrivant à la suite de l'économie de la demande de l'administration Reagan et montrant les limites mêmes de celle-ci, débouche sur un libéralisme politiquement neutre, mais non moins tyrannique : celui du marché. Il est ainsi admis que le comportement des décideurs, donc du marché, ne dépend pas de ce qui a été fait, de ce qui a été décidé, mais de ce que l'ensemble des opérateurs pensent qu'il va arriver, chaque individu agissant en fonction de son seul intérêt personnel.

Dérivée des études conduites il y a 20 ans par un jeune chercheur du Carnegie Institute of Technology, qui avait étudié les comportements des fermiers par rapport aux fluctuations des prix agricoles, la théorie des anticipations rationnelles comporte des branches multiples. Le marché « fait son shopping » à la recherche d'idées qui lui paraissent plus sensées que les autres et détermine lui-même son comportement. Qui est le plus rationnel, du public ou

des économistes ?

Le fait est que les fameux gourous de Wall Street, que furent le docteur Woinilower, de la First Boston, et Henry Kaufman, de Salomon Brothers, surnommés respectivement *Mister Doom* et *Mister Death* (la ruine et la mort), ne sont plus en odeur de sainteté. Les prévisions qu'ils établissaient dans un système financier relativement organisé et réglementé, en période de hausse des taux d'intérêt, ne fonctionnent plus depuis que ce marché s'est libéré et que les nouveaux moyens de communication lui ont donné une dimension réellement planétaire. Cette déréglementation et cette mondialisation, qui ont transformé Wall Street en une demi-décennie, sont en train d'intervenir aussi sur les autres grands marchés financiers internationaux.

La théorie des anticipations rationnelles met en lumière l'avantage qu'il y a, dans de telles conditions, à avoir une société démocratique plutôt qu'un régime totalitaire, car elle permet une adaptation spontanée plus rapide et meilleure du corps social aux changements. Elle met également en valeur l'importance de la décentralisation de l'information et de la multiplication des centres de

décision.

« Nous ne disons pas que les politiques économiques sont sans importance, précise M. Robert Lucas, de l'université de Chicago. Mais à la question de savoir si le gouvernement peut utiliser le budget et la fiscalité pour rétablir l'emploi, notre réponse est non. » De quoi perturber tous les acquis des étudiants de tous les instituts de sciences politiques de France et de Navarre... Au lieu de chercher à réglementer, stimuler ou freiner l'économie, le gouvernement a pour rôle, dans une telle perspective, de réduire la réglementation qui empêche les forces du marché de fonctionner et de s'assurer particulièrement de la fluidité des salaires et des prix, surtout en période de désinflation.

Le paradoxe est que la critique de la théorie des anticipations rationnelles, qui s'annonce déjà, débouche directement sur... un retour au dirigisme.

Cette théorie s'est en effet bâtie sur les ruines du monétarisme. Selon celui-ci, l'inflation était toujours et partout un phénomène monétaire, et la croissance de la masse monétaire était plus ou moins parallèle à la croissance du produit national brut en termes réels. D'où, pour les banques centrales, la responsabilité de maintenir une évolution économique stable, en calculant une progression régulière non inflationniste de la masse monétaire, plutôt que de chercher à ajuster les taux d'intérêt. Mais, au cours des dernières années, non seulement la masse monétaire américaine a constamment outrepassé les normes fixées sans entraîner une reprise de l'inflation, mais les agrégats monétaires ont semblé mener leur propre vie sans beaucoup de rapports avec les autres. Une partie des fluctuations inexplicables de la masse monétaire américaine semble refléter des changements de stratégies financières des banquiers, qui peuvent désormais offrir des conditions différentes à leurs clients en fonction de leurs propres anticipations.

Vers un néo-dirigisme ?

Conclusion : la monnaie n'est plus une matière première qui peut être facilement distillée par les banques centrales, et si elle reflète le comportement des agents économiques, la

Voir page 11 : Wall Street

## ◆ Entente-cadre

l'ecommande et la gestion de la charge chez les individus. M. Cyr n'exclut pas une collaboration éventuelle Lavalin-Bell-Hydro, et M. Coulombe, le président d'Hydro-Québec, abonde dans le même sens. Un investissement conjoint de l'ordre de \$ 15 millions a été effectué récemment par Lavalin-Bell dans ce laboratoire.

Présentement, une autre firme montréalaise, Monenco est associée à une firme de St. Louis au Missouri, à savoir Southern Bell, pour la recherche sur la cartographie numérique.

Bell Canada et Hydro-Québec mèneront aussi d'autres recherches sur les problèmes mécaniques inhérents à la gestion d'un réseau : enfouis-

sement et suspension de câbles, pose et essai de divers types de poteaux, choix de matériaux pour puits d'accès, effets de la corrosion ou du gel sur les matériaux ou les pièces d'équipement.

Hydro-Québec procédera en outre lundi prochain à Bécancour à la première pelletée de terre sur le terrain où sera érigé un laboratoire de fabrication d'hydrogène liquide à partir d'hydrogène gazeux. Ce laboratoire conjoint d'Hydro-Québec et d'Air Liquide représente un investissement de \$ 30 millions et vise la production d'un carburant d'avenir qui requiert de grandes quantités d'électricité pour sa fabrication. Ce nouveau procédé de fabrication français obtenu sous licence est un autre outil de diversification d'Hydro-Québec.

## ◆ Normick Perron

maines se répercute favorablement sur les résultats du deuxième trimestre et, espère-t-on, s'accroîtra au second semestre.

Bien qu'ayant enregistré un chiffre de vente record de près de \$ 150 millions en 1985, Normick Perron n'a pu en effet dégager qu'un bénéfice de \$ 6.6 millions, compte tenu de la contraction des marges bénéficiaires. Même s'il s'agit malgré tout d'un net retournement par rapport à l'exercice déficitaire précédent, M. Perron se plaît toutefois à se rappeler qu'il y a sept ans, des recettes de moins de \$ 70 millions s'étaient répercutées en des bénéfices de plus de \$ 10 millions.

En fait, la majeure partie des bénéfices consolidés obtenus l'an dernier, soit \$ 4 millions, est venue de la société en co-participation Donohue Normick Inc., dont les deux associés, Normick Perron et Donohue Inc., se

disputent toujours en cours un bloc représentant 7 % des actions ainsi que la nouvelle méthode de calcul du prix utilisé pour le papier journal livré à Donohue.

L'entreprise des frères Perron n'a d'ailleurs comptabilisé que 42 % des bénéfices tirés de la filiale. Si sa participation avait été de 49 %, tel que contesté, elle en aurait tiré quelque \$ 740,000 de plus. De même, le maintien des anciennes pratiques comptables auraient signifié un apport additionnel de \$ 750,000.

M. Perron a précisé que les procédures judiciaires à ce sujet suivent leur cours normal et que la décision de la Cour supérieure du district de Montréal n'est pas attendue avant un an tout au moins. Entre temps, aucune tentative de règlement hors-cours n'a été entreprise cependant que M. Perron juge la situation inacceptable, l'expansion de cette filiale fort lucrative étant compromise.

## AVIS PUBLICS

Nom: C. Palombo 4893292

Adresse: 7531 Earle Côte St-Luc demandé à la C.T.Q. un permis de transport scolaire par autobus (cat. R) d'enfants de 3 et 4 ans leur domicile au Y.M.H.A. de 5500 Westbury, Montréal, matin, midi et soir, et retour, pour une durée moindre qu'un an.

Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.  
1ère parution: 17 avril 1986  
2ème parution: 18 avril 1986

Prenez avis que J.R. Richard Ltee, du 1475 rue Gladstone à Montréal, détenteur du permis M-300292 demande l'émission du permis suivant pour une durée de 364 jours.  
Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat.  
De l'usine du manufacturier située à Longueuil, Québec, vers tous les points dans la province de Québec et l'Ontario pour le compte de Acier Castelle Inc. pour le transport de toute marchandise de longueur excédente.

Tout intéressé peut s'opposer dans les cinq jours de la deuxième parution.  
1ère parution: 17 avril 1986  
2ème parution: 18 avril 1986  
Daniel Laliberté

PRENEZ AVIS QUE 141 106 CANADA INC. s'adresse à la C.T.Q. afin d'obtenir les permis suivants:  
1) Transport spécialisé — LONGUE DISTANCE — RAYON — CONTRAT — CITERNE.

De Montréal à tous les points situés dans un rayon de 250 milles de la ville pour le transport de produits pétroliers, pour le compte de Pétrole Sunys.  
2) Transport spécialisé — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT — CITERNE.  
De la frontière Québec/Ontario (port d'entrée tous) à Montréal et tous les points situés dans un rayon de 250 milles de la ville pour le transport de produits pétroliers en provenance d'Ottawa, pour le compte de Pétrole Sunys.  
1ère parution: 18 avril 1986  
2ème parution: 19 avril 1986

PRENEZ AVIS QUE M. Edgar Tremblay, R.R. 6, Coaticook, P.Q. Permis No 2M-302045 et M. Georges Warren, Chemin Beaudoin, Bécancour, P.Q. s'adresseront à la Commission des Transports du Québec afin que soient émis en leur faveur chacun un permis spécial leur autorisant à fournir les services suivants:  
A - TRANSPORT RESTREINT - ROUTE RESTREINTE - LONGUE DISTANCE - CONTRAT.  
De Montréal, P.Q. à la frontière Québec - États-Unis (Tous ports d'entrée) à destination de tous les États américains pour le transport de produits pétroliers en provenance d'Ottawa, pour le compte de Pétrole Sunys.

Les requérants demandent de plus que, conformément à l'article 85 des Règles de Pratique de la C.T.Q., la décision à être rendue soit exécutée à compter de la date où elle sera rendue.  
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 Sherbrooke est, Montréal, P.Q. H2L 1K2.

1ère parution: 17 avril 1986  
2ème parution: 18 avril 1986

JEAN FORTIN & ASSOCIÉS INC. Syndic

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 105.1 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES, AVIS PUBLIC EST DONNÉ QUE LE TRÉSORIER ET DIRECTEUR DES FINANCES DÉPOSERA LE RAPPORT FINANCIER ET LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985, LORS DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU CONSEIL MUNICIPAL QUI SE TIENDRA LE JEUDI 24 AVRIL 1986 À 19 H À L'HÔTEL DE VILLE SITUÉ AU 300, RUE SAINT-CHARLES OUEST, LONGUEUIL.

Donné à Longueuil, ce 18 avril 1986.

Yvan Laberge, avocat assistant-greffier

JOSEPH ANDRÉ MICHEL STÉ-PHANE CLEARY, du 7276 Champlain, apt. 1, Montréal, P.Q. donne avis qu'il a présenté au ministre de la Justice de la Province de Québec, une requête en changement de son nom en celui de JOSEPH ANDRÉ MICHEL STEVEN CLEARY ELM.

MENARD & HOULE  
"Avis est par la présente donné que la Corporation des Électroniciens du Québec s'adressera à l'Assemblée Nationale du Québec, par l'intermédiaire de Me Jean-Pierre Bélisle, député des Milles-Îles, pour obtenir que soit amendé l'article 7 du bil 107 (Bill Privé 1964) constituant la Corporation des Électroniciens du Québec."

Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.  
1ère parution: 17 avril 1986  
2ème parution: 18 avril 1986

Prenez avis que le requérant, La Scierie Gaby Coulombe Inc., sis à 169 Bernier, St-Epiphanie, cte Riv. du Loup, P.Q., détenteur du permis Q-53992-001, région 03, s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin de transférer ledit permis en faveur de Langis Coulombe, sis à 110 Viger, St-Epiphanie, cte Riv. du Loup, P.Q., région 03. Le tout conformément aux dispositions de l'article 30 des R.P.I. de la C.T.Q. et demande à ce que la décision soit exécutée immédiatement.

Tout intéressé peut introduire dans les cinq jours qui suivent la deuxième parution une opposition ou une intervention en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585 boul. Charest est, Québec, P.Q. G1K 7W5.  
1ère parution: 18 avril 1986  
2ème parution: 19 avril 1986

LOI SUR LA FAILLITE  
AVIS AUX CRÉANCIERS  
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE  
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: SERGE JAMIESON, marié en séparation de biens, représentant, domicilié et résidant au 136, Fortin, à Repentigny, province de Québec, J6A 4A3. Ayant fait affaires sous les nom et raison sociale de "ESCOMPTÉ DRAPERIES S.J. ENRG".

14191, De Montigny, Pte-aux-Trembles, P.Q.  
AVIS est par les présentes donné que SERGE JAMIESON, a fait une cession de ses biens le 10ème jour d'avril 1986, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1er jour de mai 1986, à 10:30 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, situé au Complexe Guy Favreau, 200, boul. Dorchester ouest, Basileur 00, Tour Ouest, Chambre 07, Salle #1 ou #2, à Montréal, P.Q. Date de Montréal, le 14 avril 1986.

1ère parution: 18 avril 1986  
2ème parution: 19 avril 1986

JEAN FORTIN & ASSOCIÉS INC. Syndic

LOI SUR LA FAILLITE  
AVIS AUX CRÉANCIERS  
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE  
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: SERGE JAMIESON, marié en séparation de biens, représentant, domicilié et résidant au 136, Fortin, à Repentigny, province de Québec, J6A 4A3. Ayant fait affaires sous les nom et raison sociale de "ESCOMPTÉ DRAPERIES S.J. ENRG".

14191, De Montigny, Pte-aux-Trembles, P.Q.  
AVIS est par les présentes donné que SERGE JAMIESON, a fait une cession de ses biens le 10ème jour d'avril 1986, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1er jour de mai 1986, à 10:30 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, situé au Complexe Guy Favreau, 200, boul. Dorchester ouest, Basileur 00, Tour Ouest, Chambre 07, Salle #1 ou #2, à Montréal, P.Q. Date de Montréal, le 14 avril 1986.

1ère parution: 18 avril 1986  
2ème parution: 19 avril 1986

JEAN FORTIN & ASSOCIÉS INC. Syndic

LOI SUR LA FAILLITE  
AVIS AUX CRÉANCIERS  
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE  
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: SERGE JAMIESON, marié en séparation de biens, représentant, domicilié et résidant au 136, Fortin, à Repentigny, province de Québec, J6A 4A3. Ayant fait affaires sous les nom et raison sociale de "ESCOMPTÉ DRAPERIES S.J. ENRG".

14191, De Montigny, Pte-aux-Trembles, P.Q.  
AVIS est par les présentes donné que SERGE JAMIESON, a fait une cession de ses biens le 10ème jour d'avril 1986, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1er jour de mai 1986, à 10:30 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, situé au Complexe Guy Favreau, 200, boul. Dorchester ouest, Basileur 00, Tour Ouest, Chambre 07, Salle #1 ou #2, à Montréal, P.Q. Date de Montréal, le 14 avril 1986.

1ère parution: 18 avril 1986  
2ème parution: 19 avril 1986

JEAN FORTIN & ASSOCIÉS INC. Syndic

LOI SUR LA FAILLITE  
AVIS AUX CRÉANCIERS  
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE  
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: SERGE JAMIESON, marié en séparation de biens, représentant, domicilié et résidant au 136, Fortin, à Repentigny, province de Québec, J6A 4A3. Ayant fait affaires sous les nom et raison sociale de "ESCOMPTÉ DRAPERIES S.J. ENRG".

14191, De Montigny, Pte-aux-Trembles, P.Q.  
AVIS est par les présentes donné que SERGE JAMIESON, a fait une cession de ses biens le 10ème jour d'avril 1986, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1er jour de mai 1986, à 10:30 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, situé au Complexe Guy Favreau, 200, boul. Dorchester ouest, Basileur 00, Tour Ouest, Chambre 07, Salle #1 ou #2, à Montréal, P.Q. Date de Montréal, le 14 avril 1986.

1ère parution: 18 avril 1986  
2ème parution: 19 avril 1986

JEAN FORTIN & ASSOCIÉS INC. Syndic

DENISE ADAMI, connue sous le nom de Denise Gagner, résidant et domiciliée au 8531, 24ème Avenue, appartement 1, dans les cités et districts de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom de famille de Adami à Gagner.

MONTREAL, ce 7 avril 1986.  
ARSENANT, PELLETIER & GILBERT  
AVIS est par les présentes donné que SHELDON HOLDINGS CORPORATION INC., une corporation constituée selon la loi des compagnies du Québec et ayant son siège social à Montréal, Québec, s'adressera à l'Inspecteur Général des Institutions Financières pour obtenir l'abandon de sa charte selon les dispositions de la loi des compagnies.

Montréal, le 31 janvier 1986.  
PHILLIPS, FRIEDMAN, KOTLER & MICHAEL Greenblatt, Q.C.  
Procureurs pour la requérante

PRENEZ AVIS QUE le requérant Claude Tremblay, sis à 95 rue Tremblay, Ste-Brigitte de Laval, cte Montmorency, P.Q., détenteur du permis Q-503992-001, région 03, s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin de transférer ledit permis en faveur de Jean N. Grégoire sis à 210 rue Trans-Canada, Notre-Dame du Lac, cte Temiscouata, P.Q., région 03, le tout conformément aux dispositions de l'article 30 des R.P.I. de la C.T.Q. et demande à ce que la décision soit exécutée immédiatement.

Tout intéressé peut introduire dans les cinq jours qui suivent la deuxième parution une opposition ou une intervention en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585 boul. Charest est, Québec, P.Q. G1K 7W5.  
1ère parution: 18 avril 1986  
2ème parution: 19 avril 1986

LOI SUR LA FAILLITE  
AVIS AUX CRÉANCIERS  
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE  
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: SERGE JAMIESON, marié en séparation de biens, représentant, domicilié et résidant au 136, Fortin, à Repentigny, province de Québec, J6A 4A3. Ayant fait affaires sous les nom et raison sociale de "ESCOMPTÉ DRAPERIES S.J. ENRG".

14191, De Montigny, Pte-aux-Trembles, P.Q.  
AVIS est par les présentes donné que SERGE JAMIESON, a fait une cession de ses biens le 10ème jour d'avril 1986, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1er jour de mai 1986, à 10:30 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, situé au Complexe Guy Favreau, 200, boul. Dorchester ouest, Basileur 00, Tour Ouest, Chambre 07, Salle #1 ou #2, à Montréal, P.Q. Date de Montréal, le 14 avril 1986.

1ère parution: 18 avril 1986  
2ème parution: 19 avril 1986

JEAN FORTIN & ASSOCIÉS INC. Syndic

LOI SUR LA FAILLITE  
AVIS AUX CRÉANCIERS  
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE  
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: SERGE JAMIESON, marié en séparation de biens, représentant, domicilié et résidant au 136, Fortin, à Repentigny, province de Québec, J6A 4A3. Ayant fait affaires sous les nom et raison sociale de "ESCOMPTÉ DRAPERIES S.J. ENRG".

14191, De Montigny, Pte-aux-Trembles, P.Q.  
AVIS est par les présentes donné que SERGE JAMIESON, a fait une cession de ses biens le 10ème jour d'avril 1986, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1er jour de mai 1986, à 10:30 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, situé au Complexe Guy Favreau, 200, boul. Dorchester ouest, Basileur 00, Tour Ouest, Chambre 07, Salle #1 ou #2, à Montréal, P.Q. Date de Montréal, le 14 avril 1986.

1ère parution: 18 avril 1986  
2ème parution: 19 avril 1986

JEAN FORTIN & ASSOCIÉS INC. Syndic

LOI SUR LA FAILLITE  
AVIS AUX CRÉANCIERS  
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE  
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: SERGE JAMIESON, marié en séparation de biens, représentant, domicilié et résidant au 136, Fortin, à Repentigny, province de Québec, J6A 4A3. Ayant fait affaires sous les nom et raison sociale de "ESCOMPTÉ DRAPERIES S.J. ENRG".

14191, De Montigny, Pte-aux-Trembles, P.Q.  
AVIS est par les présentes donné que SERGE JAMIESON, a fait une cession de ses biens le 10ème jour d'avril 1986, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1er jour de mai 1986, à 10:30 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, situé au Complexe Guy Favreau, 200, boul. Dorchester ouest, Basileur 00, Tour Ouest, Chambre 07, Salle #1 ou #2, à Montréal, P.Q. Date de Montréal, le 14 avril 1986.

1ère parution: 18 avril 1986  
2ème parution: 19 avril 1986

JEAN FORTIN & ASSOCIÉS INC. Syndic

LOI SUR LA FAILLITE  
AVIS AUX CRÉANCIERS  
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE  
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: SERGE JAMIESON, marié en séparation de biens, représentant, domicilié et résidant au 136, Fortin, à Repentigny, province de Québec, J6A 4A3. Ayant fait affaires sous les nom et raison sociale de "ESCOMPTÉ DRAPERIES S.J. ENRG".

14191, De Montigny, Pte-aux-Trembles, P.Q.  
AVIS est par les présentes donné que SERGE JAMIESON, a fait une cession de ses biens le 10ème jour d'avril 1986, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1er jour de mai 1986, à 10:30 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, situé au Complexe Guy Favreau, 200, boul. Dorchester ouest, Basileur 00, Tour Ouest, Chambre 07, Salle #1 ou #2, à Montréal, P.Q. Date de Montréal, le 14 avril 1986.

1ère parution: 18 avril 1986  
2ème parution: 19 avril 1986

JEAN FORTIN & ASSOCIÉS INC. Syndic

LOI SUR LA FAILLITE  
AVIS AUX CRÉANCIERS  
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE  
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: SERGE JAMIESON, marié en séparation de biens, représentant, domicilié et résidant au 136, Fortin, à Repentigny, province de Québec, J6A 4A3. Ayant fait affaires sous les nom et raison sociale de "ESCOMPTÉ DRAPERIES S.J. ENRG".

14191, De Montigny, Pte-aux-Trembles, P.Q.  
AVIS est par les présentes donné que SERGE JAMIESON, a fait une cession de ses biens le 10ème jour d'avril 1986, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1er jour de mai 1986, à 10:30 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, situé au Complexe Guy Favreau, 200, boul. Dorchester ouest, Basileur 00, Tour Ouest, Chambre 07, Salle #1 ou #2, à Montréal, P.Q. Date de Montréal, le 14 avril 1986.

1ère parution: 18 avril 1986  
2ème parution: 19 avril 1986

JEAN FORTIN & ASSOCIÉS INC. Syndic

PRENEZ AVIS QUE Marcel Boucher s'adressera à la C.T.Q. afin d'obtenir le transfert de permis de taxi no 1-Q-203362-0001 pour l'agglomération de la région Q303240 Cap-chat, ainsi que le véhicule à transport en Commun Côté inc.

Toutes personnes intéressées à s'opposer devra le faire dans les 5 jours suivant la date de la 2e publication à la C.T.Q.  
1ère publication: 17 avril 1986  
2ème publication: 18 avril 1986  
Transport Commun Côté

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE No 500-12-149373-866 MARIE MIMOSE SEVERE. Partie demanderesse -c-

MILLER AMEDE. Partie défenderesse ASSIGNATION

ORDRE est donné à MILLER AMEDE de comparaître au greffe de cette cour suite au 10 et St-Antoine, dans les quarante (40) jours de la date de la publication du présent avis dans "Le Devoir".

Une copie de la requête en divorce a été remise au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

# LE DEVOIR ECONOMIQUE

## La visite de Mulroney en Chine sera l'occasion d'un blitz sans précédent

DENIS LESSARD  
de la Presse Canadienne

OTTAWA — Le passage en Chine du premier ministre Brian Mulroney au début mai sera l'occasion d'un blitz sans précédent d'entreprises canadiennes désireuses de percer le gigantesque marché chinois.

Plus d'une centaine d'hommes d'affaires canadiens se retrouveront à Beijing (Pékin) lors de la visite officielle de M. Mulroney, à l'occasion de la réunion annuelle du Comité commercial Canada-Chine.

Vice-président du comité, M. Michael Cochrane, est convaincu que dans la foulée de ce blitz, sinon au moment même de la visite, d'importants contrats seront décrochés par des entreprises canadiennes. « Ce ne sera pas notre première rencontre en Chine, mais ce sera certainement la plus importante », prévient M. Cochrane.

« Plusieurs compagnies nous disent qu'elles sont sur le point de conclure une entente », a déclaré M. Cochrane, rejoint hier à son bureau de Toronto.

Selon lui, la visite du premier ministre, du 8 au 12 mai, est susceptible d'inciter les Chinois à signer des ententes commerciales, « puisqu'ils aiment entreprendre des affaires en présence des chefs d'États. Cela crée une bonne atmosphère d'affaires », observe-t-il.

« Le fait que le premier ministre soit là est très important pour ceux qui font des affaires en Chine », de renchérit M. Peter Kruyt, de Power Corporation, un des directeurs du comité.

La réunion de mai sera l'occasion pour le comité d'organiser des rencontres avec les dirigeants d'entreprises chinoises. « Il faut s'assurer qu'ils (les Canadiens) parlent aux bonnes personnes, c'est parfois très difficile », explique M. Kruyt.

Mis en place en 1978, le Comité commercial Canada-Chine est actuellement présidé par l'un des co-fondateurs, le président de Power Corporation de Montréal, M. Paul Desmarais.

Des compagnies aussi prestigieuses qu'Alcan, CP Air, SNC, Petro-Canada, Dupont, Spar et Canadair en font notamment par-

tie. La vocation du groupe est de promouvoir les échanges commerciaux entre les deux pays. Les ventes canadiennes de produits manufacturés se sont accrues de façon importante au cours des dernières années, passant de \$ 12 millions à \$ 150 millions entre 1983 et 1985.

Environ 110 des 130 membres du comité se retrouveront en Chine au même moment que M. Mulroney, beaucoup l'ayant suivi durant tout son périple asiatique, qui passe par Tokyo et Séoul.

Certaines sources indiquent que le Canada prévoit conclure de nouvelles ventes d'équipement en mai, avec l'assistance notamment de la Société d'expansion des exportations. Signée en novembre 1984, une marge de crédit de \$ 2 milliards de cette société est à peine entamée, a-t-on indiqué hier à la SEE.

L'autome dernier, un consortium formé des firmes d'ingénieurs-conseils Lavalin, SNC ainsi que d'Hydro-Québec et d'Acres International d'Ontario, avait décroché un important contrat pour une étude de préaisabilité de trois centrales hydro-électriques en Chine.

Il semble toutefois que le développement du plus important de ces projets, une centrale de \$ 30 milliards dans les Trois Gorges du fleuve Yangtze soit trop coûteux pour être entrepris prochainement par le gouvernement chinois.

Le groupe d'ingénieurs conseil SNC-Sandwell tente de conclure une entente avec la Chine pour la construction d'usines dans le secteur des pâtes et papier, un contrat d'environ \$ 100 millions, de concert avec une papetière canadienne. On ignore toutefois si le projet sera mûr pour une signature en mai. « Les Chinois sont les inventeurs de la négociation, ils veulent ce qu'il y a de mieux et payer le moins cher possible », constate, ironique, un dirigeant de SNC, un groupe qui depuis une décennie espère consolider des assises en Chine.

Le premier ministre profitera de son passage en Chine pour inaugurer un réseau de 60 stations terrestres de télécommunication, un projet de \$ 27 millions conçu et réalisé par la firme canadienne Spar, à Sainte-Anne-de-Bellevue.

M. Delors a donné à entendre que cet accord avait été bien accueilli du côté américain, et qu'il était actuellement à l'étude dans les délégations qui participent à la réunion ministérielle de l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques).

meilleure des politiques et qu'en dépit même des « anticipations rationnelles », les politiques gouvernementales peuvent produire des effets appréciables.

Les jeunes chercheurs des grandes universités, notamment à Harvard, s'orientent massivement vers la recherche de formules prenant en compte des actions dirigées efficaces. Mais, de même que les peintres néofiguratifs ont intégré, fut-ce à leur corps défendant, l'art abstrait, l'optique de ces nouveaux dirigeants est bien différente de celle de leurs ancêtres d'avant-guerre. La souplesse d'adaptation de la collectivité économique reste pour eux une donnée fondamentale. Comme le déclarait froidement à un journal l'un de ces jeunes du Massachusetts Institute of Technology : « Les keynésiens étaient, au fond de leur cœur, des idéologues de gauche qui croyaient que le plus faible niveau de chômage possible était le mieux. Ce n'est plus du tout notre cas. »

LE CARNET DES JURISTES

Bélanger, Sauvé  
Avocats

Ronald Adam  
Robert Adam  
Manon Beauchemin  
Dany Beauchemin  
Christiane Bélanger  
Louise Bélanger  
Marcel Bélanger, c.r.  
Alain Bergeron  
Gérard Caste  
Michel Cantin  
Mimi Côté  
Richard Coutu  
Michel Delorme  
Alain-Claude Destorges  
Sylvie Devito  
Pierre Dozois  
Claude J. E. Dupont  
Michel Dupuy  
Aline Grenon

Jacques Hurlot  
Sophie Jean  
Pierre Journet  
Michel Lancôt  
Claude Lapière  
Michael Larivière  
Luc LeBlond  
Jean-Paul Legault  
Jean-François Lemay  
Daniel Mandron  
Nicolas Martin  
Claude Nadeau  
Richard Nadeau  
René Potté  
Alain Rondeau  
Pierre Sauvé  
Marc Simard  
Francine Tourangeau  
François Tremblay

\* Aussi membre du Barreau de l'Ontario

28ième étage, Tour de la Bourse  
Square Victoria  
Case Postale 221  
Montréal, Qué. H4Z 1E6

Télécopieur: (514) 876-3053  
Télex: 05-25423  
Téléphone: (514) 876-3081

La Vice-Présidente,  
Directrice générale du service  
juridique et Secrétaire,  
DIANE MARCELIN LAURIN

Montréal, le 4e jour d'avril 1986.

## La ministre McDougall permet à Imasco d'acquérir Genstar au coût de \$ 2.5 milliards

PIERRE APRIL  
de la Presse Canadienne

OTTAWA — La ministre d'État aux Finances, Mme Barbara McDougall, a permis hier au conglomérat Imasco d'acquérir, au coût de \$ 2.5 milliards, la société Genstar qui détient, entre autres, le contrôle de la solide institution financière, Canada Trust.

Cette décision a pris tout le monde par surprise, puisque la très grande majorité des parlementaires et observateurs dans la Capitale fédérale s'attendaient à ce que la ministre prenne en considération la résolution unanime du Comité des finances, d'il y a une douzaine de jours, qui recommandait à l'unanimité de bloquer cette transaction.

Mme McDougall a par contre rattaché à son accord une série de conditions que l'entreprise montréalaise Imasco devra suivre si elle ne veut pas voir le gouvernement revenir sur sa décision et annuler la transaction.

Dans une déclaration présentée aux Communes, la ministre a soutenu qu'Imasco s'était engagée à les respecter.

Imasco a promis de ne pas pratiquer de transactions intéressées ou entre initiés (*self-dealing*), c'est-à-dire de ne pas utiliser les épargnes des déposants du Canada Trust pour financer ou administrer les autres sociétés qu'elle contrôle.

Imasco s'est aussi clairement engagée auprès du gouvernement à ne

pas se porter acquéreur d'une autre société financière.

Finalement, Imasco a accepté de se plier aux décisions éventuelles du ministère des Finances, lorsque celui-ci aura complété la révision de la réglementation de ce genre de transaction entreprise il y a un an.

Cette nouvelle loi pourrait forcer la compagnie Imasco à se départir en tout ou en partie de son contrôle du Canada Trust, un des joyaux de Genstar.

La décision de Mme McDougall n'était que la consécration d'un fait accompli, puisque la société Imasco avait réussi à récupérer, dès hier, près de 50 % des actions de Genstar, selon l'offre de prise de contrôle qui doit prendre fin le 25 avril.

Selon un projet de loi (C-103) déposé la semaine dernière aux Communes, la ministre McDougall voulait se donner la possibilité de bloquer toute transaction impliquant une société non financière qui chercherait à prendre le contrôle d'une entreprise financière, rétroactivement au mois de novembre.

La ministre a pris sa décision malgré une solide opposition de représentants des trois partis politiques aux Communes. Le Comité des finances avait recommandé à l'unanimité, la semaine dernière, de bloquer la transaction.

Mercredi, lors d'un débat aux Communes, la majorité des députés conservateurs qui ont pris la parole se sont opposés à la prise de contrôle.

## Le budget 1986-87 du Royaume-Uni prévoit une réduction du taux de base de l'impôt sur le revenu

(Bulletin du FMI) — Dans un discours prononcé le 18 mars à la Chambre des communes, le Chancelier de l'Échiquier du Royaume-Uni, M. Nigel Lawson, a présenté le budget pour 1986-87, qui prévoit une réduction du taux de base de l'imposition sur le revenu, de 30 % à 29 %. Bien que modérée, cette réduction était inattendue, étant donné que les recettes tirées du pétrole de la mer du Nord vont probablement diminuer, et passer d'un montant prévu de 11.5 milliards de livres en 1985-86 à environ 6 milliards de livres en 1986-87, sur la base d'un prix moyen du pétrole de \$ 15 le baril. M. Lawson a déclaré qu'il était optimiste en proposant cette réduction d'impôt, qui représente une diminution nette des recettes fiscales d'un peu moins d'un milliard de livres, en raison du dynamisme persistant du secteur économique non pétrolier, et du fait que le gouvernement garde la maîtrise des dépenses publiques.

M. Lawson a déclaré que la chute spectaculaire et sans précédent du prix du pétrole constituait la toile de fond du budget de cette année, mais que les objectifs du gouvernement restaient inchangés : la conquête de l'inflation et la création d'un véritable esprit d'entreprise. Notant que 1985 était la troisième année consécutive au cours de laquelle l'économie britannique avait connu une croissance régulière et une inflation faible, M. Lawson prévoit une croissance de 3 % de l'économie en 1986-87 et un ralentissement de l'inflation qui tomberait à environ 3 ½ % d'ici la fin de l'année, contre 5 ½ % à la fin de

1985. Il a exclu toute possibilité de réduction de la production de pétrole en mer du Nord dans le but d'obtenir des prix plus élevés, car, selon lui, l'intérêt général du Royaume-Uni n'est pas de maintenir les prix du pétrole à un niveau élevé. Il a suggéré que, pour le Royaume-Uni, ce que nous gagnons d'un côté devrait, à terme, plus que compenser ce que nous perdons de l'autre. Malgré la baisse des prix du pétrole, M. Lawson prévoit que la balance des paiements courants restera excédentaire, d'environ 3.5 milliards de livres en 1986.

L'an dernier, M. Lawson avait proposé un abaissement substantiel des besoins de financement du secteur public (BFSF), qui, de 10 milliards de livres, soit un peu plus de 3 % du produit intérieur brut (PIB) en 1984-85, devaient tomber à sept milliards de livres, soit 2 % du PIB en 1985-86. Bien que les recettes provenant du pétrole de la mer du Nord aient diminué de deux milliards de livres par rapport aux prévisions d'il y a un an, les autorités prévoient maintenant que les BFSF se chiffreront en 1985-86 à un peu moins de sept milliards de livres, ce qui traduit la vigoureuse progression des recettes non pétrolières. Étant donné l'incertitude qui continue à entourer les prix du pétrole, M. Lawson a déclaré qu'il prévoit des besoins de financement de sept milliards de livres, soit 1.75 % du PIB pour 1986-87.

M. Lawson a fait remarquer que, au cours des six dernières années, le taux de croissance du PIB nominal

avait diminué de moitié et qu'il prévoyait une nouvelle réduction significative en 1986-87. Il a fixé la fourchette-objectif de croissance de la monnaie au sens étroit (M0) à 2-6 %, et celle de la monnaie au sens large (M3 sterling) à 11-15 %. La croissance prévue pour M0 pour 1986-87 est à rapprocher de l'objectif de 3-7 % qui avait été fixé pour 1985-86 et d'une progression de 3 ½ % constatée au cours de la période de 12 mois qui s'est achevée fin février.

L'objectif pour M3 sterling avait été fixé en 1985-86 à 5-9 %, mais, selon M. Lawson, depuis l'automne il était clair que cet objectif était trop bas. La croissance de M3 sterling s'est établie à 14 ¾ % au cours de la période de 12 mois qui a pris fin le 28 février. M. Lawson a attribué la croissance rapide de la monnaie au sens large à l'attrait accru que représentent les dépôts porteurs d'intérêts à une époque où l'inflation est faible et les taux d'intérêt réels élevés.

Chômage. Malgré une croissance de la production de 3.5 % en 1985, le niveau du chômage en Grande-Bretagne reste alarmant, selon M. Lawson. Aussi souhaite-t-il voir des progrès accomplis sur deux fronts : premièrement, une amélioration soutenue des résultats commerciaux et industriels et, deuxièmement, un niveau de rémunération qui incite les employeurs à embaucher au lieu de

licencier. Il a particulièrement souligné ce second point, faisant remarquer que, en Grande-Bretagne, les coûts de main-d'œuvre par unité de production continuent d'augmenter à un rythme trop rapide pour être compatible avec un faible taux de chômage et plus vite que chez nos principaux concurrents étrangers. M. Lawson n'a annoncé aucune nouvelle initiative importante en matière d'emploi, mais il a proposé d'élargir les programmes actuels de formation professionnelle et les programmes de travail à temps partiel financés par l'État. Il a en outre proposé d'étudier l'application possible de mesures temporaires de dégrèvement fiscal visant à inciter les employeurs et employés à adopter un système en vertu duquel une proportion significative du salaire d'un employé dépendrait directement de la rentabilité de l'entreprise par personne employée.

Investissement. M. Lawson a annoncé que, à partir du 27 octobre — date à laquelle les commissions fixes à la Bourse de Londres seront abolies —, les droits de timbre sur les transactions boursières seront abaissés de 1 % à ½ %. Cependant, afin que le coût de cette réduction soit entièrement assumé par le secteur financier, il a proposé d'accroître la gamme des transactions financières soumises à cette taxe.

## La CEE parvient à un accord dans le sens souhaité par les États-Unis

PARIS (AFP) — Les 12 pays de la CEE concernés par la question des crédits mixtes à l'exportation sont parvenus à un accord qui va dans le sens que souhaitent les États-Unis, a annoncé jeudi à la presse le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors.

### Wall Street

Banque centrale en est réduite à chercher à contrôler plutôt la croissance du produit national brut et à utiliser les taux d'intérêt comme instruments de politique économique. C'est exactement ce que fait, sans le dire, la Banque de réserve fédérale des États-Unis, qui, après avoir embrassé publiquement la théorie monétariste en 1979, l'a ostensiblement abandonnée depuis 1982.

L'interprétation couramment admise est qu'elle s'est gardée de faire l'annonce officielle de ces changements de manière à pouvoir revenir à des explications traditionnelles le jour où il faudra assener à l'économie une nouvelle potion déflationniste. En attendant, ce sont bien les marchés qui déterminent les variations des agrégats financiers et dictent les taux d'intérêt.

Devant l'échec du monétarisme, les économistes universitaires, avec un incontestable instinct de survie, sont en train de se diviser. La déréglementation, visant à améliorer le fonctionnement des forces du marché pour renforcer l'efficacité industrielle, reste généralement appréciée, mais nombre de théoriciens se détournent déjà des *rational expectations* en démontrant qu'elles aboutissent à des réactions émotives présentant trop d'inconvénients. Puis, qu'en économie l'incertitude, aussi, est néfaste, ils cherchent à démontrer que le laisser-faire n'est pas la

STEINBERG  
INC.

### AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de UN DOLLAR ET TRENTE-UN CENTS (1,31\$) l'action sur les Actions Priviliégées, rachetables, à dividende cumulatif de 5 ¼ %, Série "A", en circulation de la compagnie a été déclaré payable le 15e jour du mois de mai 1986 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 1er jour du mois de mai 1986.

Par ordre du Conseil d'administration,

La Vice-Présidente,  
Directrice générale du service  
juridique et Secrétaire,  
DIANE MARCELIN LAURIN  
Montréal, le 4e jour d'avril 1986.

## LE DEVOIR CAHIER SPÉCIAL

### Rapports Annuels

- Un véhicule publicitaire de choix.
- Un cahier à se procurer absolument!

Date de tombée-publicité: 9 mai 1986

Contactez Marie Paré au (514) 842-9645

Date de parution: 23 mai 1986

Commandez vos copies  
supplémentaires au (514) 844-3361

LE DEVOIR ESSENTIEL!

## RENDEZ-VOUS

Centre de commerce mondial de Montréal  
World Trade Centre Montréal

LA CHAMBRE  
DE COMMERCE FRANÇAISE  
AU CANADA  
360 Saint-François Xavier, 1<sup>er</sup> Étage, Montréal  
Québec, Canada H2Y 2S8

## DÉJEUNER-CAUSERIE

LE MARDI 22 AVRIL 1986 - 12 heures

Hôtel Quatre Saisons - Salons A et B



Son Excellence

Lucien Bouchard

Ambassadeur du Canada à Paris

Le prix du billet sera de  
25\$ pour les membres  
et de 30\$ pour les non-membres.

Renseignements et réservations:

Louise Lauzon (514) 288-8048





# LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

## LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par le poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS  
VISA  
MASTERCARD  
PAR TELEPHONE  
286-1200

### Accessoires de bureau

MOBILIER DE BUREAU neuf et usagé, meilleur prix en ville. Ameublement Raymond, Jamin, 337-3134. 15-05-86

### A vendre hors frontière

FRANCE: magnifique propriété pour 1 ou 3 familles, train direct Paris, proche Belgique, Allemagne, Luxembourg, 416-85-2536 ou 688-0070. 21-04-86

### Ameublement

A-BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel. que vu, 6755, 721-769. Ameublement Beauvillier, 1805 Beaubien est. 05-05-86

MOBILIER DE CHAMBRE fini noyer, bureau 5 p. large, 1 horizontal, poignées de luxe, 1355, Salon 1005, 670-0497. 21-04-86

MOBILIER DE CUISINE avec buffet, mobilier de chambre baldaquin, set de chambre en chêne massif, 473-6122, soir. 491-1198. 19-04-86

MOBILIER de salon provincial français, 1 sofa 4 places et 1 fauteuil, très propre, prix à discuter. 255-8448. 21-04-86

MOBILIER de chambre contemporain, très bonne qualité 5 morceaux, prix à discuter — 667-8994. 21-04-86

Table vitrée noir, 4 chaises en satin noir, payé 2 000\$, 1/2 an, prix à discuter. Anna 648-0307. 21-04-86

MOBILIER de salon, de cuisine, de chambre. Très bon état, bon prix. — 931-4977. 21-04-86

MOBILIER de chambre oriental, noir, 6 morceaux, payé 7 000\$, 1/2 an, prix à discuter. Anna 648-0307. 21-04-86

MOBILIER de chambre, noir, 6 morceaux, payé 7 000\$, 1/2 an, prix à discuter. Anna 648-0307. 21-04-86

MEUBLES acajou 102 po. de long x 36 x 22, 1 pièce, 200\$, ou meilleure offre, 323-2825. 21-04-86

3 tables salon, mobilier de chambre, support de lit sur roulettes, plusieurs autres articles. 277-9703. 21-04-86

MOBILIER SALLE A MANGER, noyer, 6 chaises, table avec rallonge, 700\$, état neuf. 332-9735. 21-04-86

VAISSELLE vitre et téléphone anti-choc, table ronde en bois, 388-4306. 21-04-86

AMEUBLEMENT moderne complet, set de chambre, de cuisine et de salon. Après 18h. 522-7683. 21-04-86

MOBILIER chambre, salon, salle à dîner, style canadien, très bon état, prix à discuter — 697-6087. 21-04-86

LIT CAPITAINE, congelateur 22 p. cu, simple complet, 645-5486. 21-04-86

### Animaux

BOUTIQUE ANIMAUX WATKIN, Caniche, Pomeranien, Schnauzer, Casha Asso. chat Persan, 200 Héros, Bourassa Est. — 381-5728. 21-04-86

JOURNÉE APPOLOOSA, 8 ans, docile, domptée Western Int. 767-5893, après 6h. 819-569-1826. 21-04-86

### Animaux

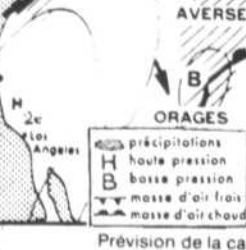
BOUVIER des Flandres, mâle 11 mois, superbe tête. Réservation pour chiot fin avril — 627-0908. 19-04-86

Chiot Berger allemands, pure race, enregistrés, garantis, lignée champions Robert 728-5914. 21-04-86

PENSION pour chevaux, entretien et nourriture Parc de sable Cowansville — 1-263-7892 après 7h. 21-04-86

ST-BERNARD & TERRENEUVE — Chiot pure race, garantie, enregistrés — 474-3471. 21-04-86

LA METEO



Situation générale: une crête de haute pression en provenance du Grand Nord du Québec couvrira la vallée du St-Laurent vendredi et samedi. Sous l'influence de cette crête, le soleil prédominera sur l'ensoleillement de nos régions et les vents diminueront d'intensité. Les températures se maintiendront vendredi près de celles connues jeudi et seront légèrement à la hausse samedi.

MONTRÉAL

Ensoleillé et doux. Max: 17. Aperçu pour samedi: ensoleillé et chaud.

LEVÉ DU SOLEIL 5 h 04 COUCHER: 18 h 43

QUÉBEC

Abitibi, Témiscamingue et réservoirs

### App./Logements

#### LONGUEUIL

#### PORT DE MER

3 1/2-4 1/2-5 1/2

#### LUXUEUX

EDIFICE RELIÉ AU MÉTRO PAR UNE PASSERELLE

679-6010

19-4-86

### App./Logements

#### OUTREMONT

Outremont, rue Bernard, édifice élégant et tranquille, chauffé, taxes payées. Juillet. Grand 4, 450\$, 425\$. Réf. gérance féminine. 272-9884. 21-04-86

### App./Logements

#### OUTREMONT

Outremont, rue Bernard, édifice élégant et tranquille, chauffé, taxes payées. Juillet. Grand 4, 450\$, 425\$. Réf. gérance féminine. 272-9884. 21-04-86

### App./Logements

#### OUTREMONT

Outremont, rue Bernard, édifice élégant et tranquille, chauffé, taxes payées. Juillet. Grand 4, 450\$, 425\$. Réf. gérance féminine. 272-9884. 21-04-86

### App./Logements

#### OUTREMONT

Outremont, rue Bernard, édifice élégant et tranquille, chauffé, taxes payées. Juillet. Grand 4, 450\$, 425\$. Réf. gérance féminine. 272-9884. 21-04-86

### App./Logements

#### OUTREMONT

Outremont, rue Bernard, édifice élégant et tranquille, chauffé, taxes payées. Juillet. Grand 4, 450\$, 425\$. Réf. gérance féminine. 272-9884. 21-04-86

### App./Logements

#### OUTREMONT

Outremont, rue Bernard, édifice élégant et tranquille, chauffé, taxes payées. Juillet. Grand 4, 450\$, 425\$. Réf. gérance féminine. 272-9884. 21-04-86

### App./Logements

#### OUTREMONT

Outremont, rue Bernard, édifice élégant et tranquille, chauffé, taxes payées. Juillet. Grand 4, 450\$, 425\$. Réf. gérance féminine. 272-9884. 21-04-86

### App./Logements

#### OUTREMONT

Outremont, rue Bernard, édifice élégant et tranquille, chauffé, taxes payées. Juillet. Grand 4, 450\$, 425\$. Réf. gérance féminine. 272-9884. 21-04-86

### App./Logements

#### OUTREMONT

Outremont, rue Bernard, édifice élégant et tranquille, chauffé, taxes payées. Juillet. Grand 4, 450\$, 425\$. Réf. gérance féminine. 272-9884. 21-04-86

### App./Logements

#### OUTREMONT

Outremont, rue Bernard, édifice élégant et tranquille, chauffé, taxes payées. Juillet. Grand 4, 450\$, 425\$. Réf. gérance féminine. 272-9884. 21-04-86

### App./Logements

#### OUTREMONT

Outremont, rue Bernard, édifice élégant et tranquille, chauffé, taxes payées. Juillet. Grand 4, 450\$, 425\$. Réf. gérance féminine. 272-9884. 21-04-86

### App./Logements

#### OUTREMONT

Outremont, rue Bernard, édifice élégant et tranquille, chauffé, taxes payées. Juillet. Grand 4, 450\$, 425\$. Réf. gérance féminine. 272-9884. 21-04-86

### App./Logements

#### OUTREMONT

Outremont, rue Bernard, édifice élégant et tranquille, chauffé, taxes payées. Juillet. Grand 4, 450\$, 425\$. Réf. gérance féminine. 272-9884. 21-04-86

### App./Logements

#### OUTREMONT

Outremont, rue Bernard, édifice élégant et tranquille, chauffé, taxes payées. Juillet. Grand 4, 450\$, 425\$. Réf. gérance féminine. 272-9884. 21-04-86

### App./Logements

#### OUTREMONT

Outremont, rue Bernard, édifice élégant et tranquille, chauffé, taxes payées. Juillet. Grand 4, 450\$, 425\$. Réf. gérance féminine. 272-9884. 21-04-86

### App./Logements

#### OUTREMONT

Outremont, rue Bernard, édifice élégant et tranquille, chauffé, taxes payées. Juillet. Grand 4, 450\$, 425\$. Réf. gérance féminine. 272-9884. 21-04-86

### App./Logements

#### OUTREMONT

Outremont, rue Bernard, édifice élégant et tranquille, chauffé, taxes payées. Juillet. Grand 4, 450\$, 425\$. Réf. gérance féminine. 272-9884. 21-04-86

### App./Logements

#### OUTREMONT

Outremont, rue Bernard, édifice élégant et tranquille, chauffé, taxes payées. Juillet. Grand 4, 450\$, 425\$. Réf. gérance féminine. 272-9884. 21-04-86

### App./Logements

#### OUTREMONT

Outremont, rue Bernard, édifice élégant et tranquille, chauffé, taxes payées. Juillet. Grand 4, 450\$, 425\$. Réf. gérance féminine. 272-9884. 21-04-86

### App./Logements

#### OUTREMONT

Outremont, rue Bernard, édifice élégant et tranquille, chauffé, taxes payées. Juillet. Grand 4, 450\$, 425\$. Réf. gérance féminine. 272-9884. 21-04-86

### App./Logements

#### OUTREMONT

Outremont, rue Bernard, édifice élégant et tranquille, chauffé, taxes payées. Juillet. Grand 4, 450\$, 425\$. Réf. gérance féminine. 272-9884. 21-04-86

### App./Logements

#### OUTREMONT

Outremont, rue Bernard, édifice élégant et tranquille, chauffé, taxes payées. Juillet. Grand 4, 450\$, 425\$. Réf. gérance féminine. 272-9884. 21-04-86

### App./Logements

#### OUTREMONT

Outremont, rue Bernard, édifice élégant et tranquille, chauffé, taxes payées. Juillet. Grand 4, 450\$, 425\$. Réf. gérance féminine. 272-9884. 21-04-86

### App./Logements

#### OUTREMONT

Outremont, rue Bernard, édifice élégant et tranquille, chauffé, taxes payées. Juillet. Grand 4, 450\$, 425\$. Réf. gérance féminine. 272-9884. 21-04-86

### App./Logements

#### OUTREMONT

Outremont, rue Bernard, édifice élégant et tranquille, chauffé, taxes payées. Juillet. Grand 4, 450\$, 425\$. Réf. gérance féminine. 272-9884. 21-04-86

### App./Logements

#### OUTREMONT

Outremont, rue Bernard, édifice élégant et tranquille, chauffé, taxes payées. Juillet. Grand 4, 450\$, 425\$. Réf. gérance féminine. 272-9884. 21-04-86

### Automobiles

AUDI 4000 S, 1983, turbo diesel, très propre, 381-8621 ou 474-1360. 21-04-86

HONDA CIVIC, familiale 82, manuelle 5 vitesses, 59 000 km, radio AM/FM, stéréo, bonne condition. 3 800\$. — Rés. 728-7130. Bur. 729-1159. 21-04-86

CRESSIDA 1984, toute équipée, Tel. 382-5661, jour. Soir et fin de semaine: 766-2037. 23-04-86

JETTA 83, tout ouvrant, 67 000 km, très bon état, Daniel, 281-8606, 731-9330 après 18h. 21-04-86

TURISMO 84, 4 cylindres, 5 vitesses, 4 pneus neufs, 37 000 km, 5 500\$, 665-6156. 21-04-86

ESCORT L 1984, beige, 48 000 km, excellente condition, 4 vitesses, 4 975\$ négociable. 477-6662. 19-04-86

BMW 530 75, évaluée à 10 000\$, aucune offre raisonnable refusée. Jean, jour. 387-8409, soir. 2630. 19-04-86

FIREBIRD SE 83, manuelle, 5 vitesses, toute équipée sauf T-top. 472-4899. 21-04-86

BMW 635 CSi, 1985, noir, 39 500\$, AUDI 5 B. BOISCLAIR INC. 21-04-86

COUGAR XR7, 1979, très bonne condition, 2 300\$ négociable. 326-0961. 21-04-86

CHEVELLE MALIBU CLASSIC 82, station V-6, air, cruise, condition A-1, 5 500\$, 463-3764, 674-9825. 21-04-86

CAVALIER CS STATION 85, 4 cylindres, «fuel injection», automatique, 13 000 km, garantie transférable 8 500\$. 495-2309. 21-04-86

THUNDERBOLT 77, 66 000 km, toute équipée, excellent état. 325-1925. 21-04-86

DATSUN 200 SX 83, automatique, 75 986 km, mécanique A-1, peinture et pneus neufs, tout ouvrant, radio AM-FM, stéréo, Michelin 641-2889 — 641-0158. 21-04-86

MAZDA 626, 1984, 5 vitesses, 4 portes, très propre, prix à discuter, après 18h: 620-7968. 21-04-86

AUDI 4000 S, 1982, excellente condition, peinture neuve, 7 700\$. 728-8526. 19-04-86

CHRYSLER NEW YORKER 1984, 2.6 L, belle auto luxueuse et économique. 694-2007. 21-04-86

COLT 1984, 3800 km, 2 portes, automatique, impeccable, 6 000\$ ferme. Sur semaine, après 19h. 585-5493. 21-04-86

ST-MICHEL, 4 cyl, 4 porte, chauffage électrique, 3ème, 305\$, tel. 326-3748. 19-04-86

HENRI-JULIEN, près Roy, 5 cyl, 2 porte, 2ème étage, cuisinière, réfrigérateur, comp. pris, 4500\$/mois, non-chauffé. 667-9802. 19-04-86

OUTREMONT, 4 cyl., 5 vit., 475\$ à 600\$. Disponible 1er mai. Entretien maison appartements, bien entretenue, face métro. Visite. Mme Dessureault. 274-0254, 748-5828. 21-04-86

METRO VIAU, beau 83, 3e ét., 580\$, 1er mai. 251-2468, 3e ét. 21-04-86

PAPINEAU près St-Joseph, 4 cyl, cuisinière, réfrigérateur, 2ème étage, non-chauffé. 755-658-0100. 19-04-86

STE-THERÈSE EN HAUT, 4 cyl avec piscine extérieure, stationnement. Et 3 cyl avec foyer, remis à neuf, 420\$ par mois, taxes incluses, chauffage et eau chaude locataire. 430-4904. 21-04-86

CARTIERVILLE, haut duplex, 5 cyl, 5 vit., spacieux, ensoleillé, tranquille, électrique. 5755. 331-3379, 376-4488. 21-04-86

SHERBROOKE EST, très propre, 3 cyl, 4 vit., près de tous services, 642-3468. 21-04-86

FATIGUÉS de chercher? LOGE INFO 495-2458 (travail). 28-04-86

ROCKLAND CENTER, 1020 Crémazie O, 3 cyl meuble ou non. — 276-6869. 21-04-86

ST-LAMBERT, neuf, 4 cyl, spacieux, garage intérieur, 525\$, 550\$ avec foyer, chauffage électrique. — 671-4277. 21-04-86

COURT TREME, meubles, superbes apps et maisons, tout inclus, 3 à 12 mois. Troc-Vacances. — 288-4194. 01-05-86

ST-HUBERT près Roy, grand 5 cyl, 2e étage, entièrement remis, 500\$, non-chauffé. — 524-0085, 521-0391, après 17h. 21-04-86

DORION près de Sherbrooke, plusieurs 5 cyl et 6 cyl, de 275\$ à 350\$. — 525-6296 ou 842-2394. 21-04-86

AHUNTSIC, 2 cyl, 2ème étage, poêle réfrigérateur, tapis, toit cathédrale, libre 1er mai. — 384-8705. 21-04-86

METRO ATWATER, 1er mai, 3 cyl, 5 vit., 525\$ par mois tout compris. Avant 5h. 879-8097. Après 5h. 463-2254, demandez M. Mercier. 21-04-86

PAT, GRAND 4 cyl, neuf, insonorisé, terrasse, stationnement, métrobus. 642-9637, après 15h. 5ème de 9h à 21h. fin de sem. 21-04-86

OUTREMONT AV LAJOIE, 2e étage, 6 cyl, ensoleillé, spacieux, juin ou juillet. 6758. — 271-7247. 21-04-86

GROSVENOR, haut duplex, 8 cyl, chauffé, garage 900\$. — 731-8334. 21-04-86

AHUNTSIC, luxueux, 4 cyl, triple complètement détaché, patio, stationnement, chauffé, libre 1er juillet. 550\$, — 331-5550 Raymond. 21-04-86

CARRÉ ST-LOUIS, grand 8 cyl, entièrement remis, foyer, terrasse, 900\$/mois non-chauffé. Références exigées. 288-1250. 19-04-86

A LOUER, 52e près Pie IX, 4 cyl, chauffage électrique, entrée L/S. 260\$. — 381-2827. 21-04-86

LAVAL, 4 pièces, meuble ou non, dans maison de pierre 18ème siècle, vaste cour, terrain, rivière, 30 min centre-ville, 550\$, libre 1er mai. 622-5136. 21-04-86

PONT-VIAU, haut duplex, grand 6 pièces, sur terrasse résidentielle, chauffage électrique, près centre d'Achats. — 667-4518. 21-04-86

## LE DEVOR ÉCONOMIQUE

## TAUX D'INTERÊT

Tableau comparatif des TAUX HYPOTHÉCAIRES et de PRÊTS PERSONNELS

| Institutions financières | Unifamilial<br>Duplex/Triplex |        |        |        | Multilogement |        |        |        | Semi-commercial<br>et commercial |        |        |        | Prêts<br>personnels |  |
|--------------------------|-------------------------------|--------|--------|--------|---------------|--------|--------|--------|----------------------------------|--------|--------|--------|---------------------|--|
|                          | 1 an                          | 2 ans  | 3 ans  | 5 ans  | 1 an          | 2 ans  | 3 ans  | 5 ans  | 1 an                             | 2 ans  | 3 ans  | 5 ans  |                     |  |
| <b>Banques</b>           |                               |        |        |        |               |        |        |        |                                  |        |        |        |                     |  |
| Commerce                 | 10 1/2                        | 10 1/2 | 11     | 11     | n/d           | n/d    | n/d    | n/d    | n/d                              | n/d    | n/d    | n/d    | 12 1/2              |  |
| Épargne                  | 10 1/2                        | 10 1/2 | 11     | 11     | 10 1/2        | 10 1/2 | 11     | 11     | 10 1/2                           | 10 1/2 | 11     | 11     | 13 1/2              |  |
| Montréal                 | 10 1/2                        | 10 1/2 | 11     | 11     | —             | —      | —      | —      | —                                | —      | —      | —      | 13                  |  |
| Nationale                | 10 1/2                        | 10 1/2 | 11     | 11     | 10 1/2        | 10 1/2 | 11     | 11     | 11                               | 11 1/2 | 11 1/2 | 11 1/2 | 13                  |  |
| Nouvelle-Écosse          | 10 1/2                        | 10 1/2 | 11     | 11     | —             | —      | —      | —      | —                                | —      | —      | —      | 12                  |  |
| Royale                   | 10 1/2                        | 10 1/2 | 11     | 11     | —             | —      | —      | —      | —                                | —      | —      | —      | n/d                 |  |
| Toronto-Dominion         | 10 1/2                        | 10 1/2 | 11     | 11     | 10 1/2        | 10 1/2 | 11     | 11     | 10 1/2                           | 11     | 11 1/2 | 11 1/2 | 13                  |  |
| Commer. italienne        | 10 1/2                        | 10 1/2 | 11     | 11     | —             | —      | —      | —      | 11 1/2                           | 11 1/2 | 12     | 12     | 12 1/2              |  |
| Caisses Étab.            | 10 1/2                        | 10 1/2 | 11     | 11 1/2 | 11            | 11 1/2 | 11 1/2 | 11 1/2 | 11 1/2                           | 11 1/2 | 12     | 12     | 12 1/2              |  |
| Caisses pop. Mtl.        | 10 1/2                        | 10 1/2 | 11     | 11 1/2 | 10 1/2        | 11     | 11 1/2 | 11 1/2 | n/d                              | n/d    | n/d    | n/d    | 12 1/2              |  |
| Caisses pop. Qbc.        | 10 1/2                        | 11     | 11 1/2 | 11 1/2 | 10 1/2        | 11     | 11 1/2 | 11 1/2 | 11 1/2                           | 11 1/2 | n/d    | n/d    | 12                  |  |
| <b>Fiducies</b>          |                               |        |        |        |               |        |        |        |                                  |        |        |        |                     |  |
| Canada Trust             | 10 1/2                        | 10 1/2 | 11     | 11     | 10 1/2        | 11     | 11 1/2 | 11 1/2 | 10 1/2                           | 11     | 11 1/2 | 11 1/2 | 13 1/2              |  |
| Crédit-Foncier           | 10 1/2                        | 10 1/2 | 11     | 11     | 10 1/2        | 10 1/2 | 11     | 11     | 10 1/2                           | 11     | 11 1/2 | 11 1/2 | —                   |  |
| Fiduciaires              | 10 1/2                        | 10 1/2 | 11     | 11     | 10 1/2        | 10 1/2 | 11     | 11     | 10 1/2                           | 10 1/2 | 11     | 11     | —                   |  |
| Fiducie Gardien          | 10 1/2                        | 11     | 11 1/2 | 11 1/2 | 10 1/2        | 11     | 11 1/2 | 11 1/2 | n/d                              | n/d    | n/d    | n/d    | —                   |  |
| Fiducie Québec           | 10 1/2                        | 10 1/2 | 11     | 11     | 10 1/2        | 10 1/2 | 11     | 11     | 10 1/2                           | 10 1/2 | 11     | 11     | —                   |  |
| First City               | 10 1/2                        | 10 1/2 | 11     | 11     | 10 1/2        | 10 1/2 | 11     | 11     | 10 1/2                           | 10 1/2 | 11     | 11     | —                   |  |
| Guaranty Trust           | 10 1/2                        | 10 1/2 | 11     | 11     | 10 1/2        | 10 1/2 | 11     | 11     | —                                | —      | —      | —      | —                   |  |
| Montréal Trust           | 10 1/2                        | 10 1/2 | 11     | 11     | 10 1/2        | 10 1/2 | 11     | 11     | —                                | —      | —      | —      | —                   |  |
| Morquard Trust           | —                             | —      | —      | —      | —             | —      | —      | —      | 10 1/2                           | —      | —      | —      | —                   |  |
| Prêt et Revenu           | 10 1/2                        | 10 1/2 | 11     | 11     | 10 1/2        | 10 1/2 | 11     | 11     | n/d                              | n/d    | n/d    | n/d    | —                   |  |
| Soc. Nat. Fiducie        | 10 1/2                        | 11     | 11     | 11     | 10 1/2        | 11     | 11 1/2 | 11 1/2 | n/d                              | n/d    | n/d    | n/d    | —                   |  |
| Trust Financial          | —                             | —      | —      | —      | —             | —      | —      | —      | 11 1/2                           | —      | —      | —      | 11 1/2              |  |
| Trust Général            | 10 1/2                        | 11     | 11     | 11     | 10 1/2        | 11     | 11 1/2 | 11 1/2 | 10 1/2                           | 11     | 11 1/2 | 11 1/2 | —                   |  |
| Trust Morgan             | n/d                           | n/d    | n/d    | n/d    | n/d           | n/d    | n/d    | n/d    | n/d                              | n/d    | n/d    | n/d    | —                   |  |
| Trust National           | 10 1/2                        | 10 1/2 | 11     | 11     | 10 1/2        | 11     | 11 1/2 | 11 1/2 | 10 1/2                           | 11     | 11 1/2 | 11 1/2 | 11 1/2              |  |
| Trust Royal              | 10 1/2                        | 10 1/2 | 11     | 11     | 10 1/2        | 10 1/2 | 11     | 11     | 10 1/2                           | 10 1/2 | 11     | 11     | 11 1/2              |  |

Compilation Fiducie du Québec — 15 avril 1986 \* Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec et de Québec.  
Taux sujets à changements sans préavis

## LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

## Instruments de musique

A VENDRE, PIANO DE CONCERT, marque Wagner, en ébène lustré, état neuf. Prix à discuter. 1-819-374-8061. 21-04-86

Piano à queue Steinway, vers-ponts à vendre. — (418) 338-4765. 22-04-86

Piano à queue Willis, 5 pi., mécanique (20 rouleaux) en bois d'acajou, 2.000\$. — 1-819-423-5552. 21-04-86

LIVRES, MÉTHODES, TECHNIQUES, musique en feuilles, concertos, sonates, etc. Pour vision et piano Des Grands Maîtres — 276-8665. 21-04-86

AUTOMAR, 15 cordes, très bonne condition, avec étui après 16h. 725-0272. 21-04-86

## Livres

COLLECTION de livres sur les sciences occultes comprenant l'astrologie, la cabale, le spiritisme et la réincarnation, etc. Particulier: 276-8665. 21-04-86

## Machinerie

COMPRESSEUR 5 forces, 80 gallons, 220 volts, 1.650\$. Eco Dist. Ltée. 1-796-2304. 07-05-86

## Maisons de campagne à louer

FACE AU FLEUVE, 25 km sud Mtl. spacieuse maison d'été, meublée, pour été/automne. Propriétaire: 514-692-8108. 21-04-86

SHERRINGTON, 8 pièces sur un niveau, moderne, terrain 54.000 p.c., garage, 40.000\$. — 454-3345. 21-04-86

## Matériaux de construction

ARMOIRES DE CUISINE modulars, prix grosiste, entreprise Benjamin Moore. Prix d'escompte. 933-5759. 14-05-86

ARMOIRES DE CUISINE modulars, 8 x 11", neuves. Valeur 3.500\$, vendrais 1.700\$. 744-8405. 21-04-86

## Motocyclettes

GOLDWIN 1100, 1980, 2.800\$, équipée avec radio, très propre. — 728-6587. 21-04-86

## Motorisés

TENTE-ROULOTTE BONAIR 7, 6 places, équipée, comme neuve, 2.000\$. — 728-6587. 21-04-86

## Objets d'art

LA PETITE POULE D'EAU, illustré par Lemieux, édition originale, numérotée, dans emballage d'origine. Parfait état, 11.650\$. Laissez-moi: 739-5718. 21-04-86

## Occasions d'affaires

AUBAINE en bas du prix de gros, "rack", 1.800\$, 1.500\$, 1.200\$, 900\$, 600\$, 300\$. 341-3113. 03-05-86

AMERIZ-VOS TROUVER un travail qui vous permettra un gain supplémentaire intéressant et qui exige peu de votre temps. Pour inf. envoyer une enveloppe pré-adressée et timbrée, à Les Entreprises Courmex, C.P. 547, St-Jean 3B6 2K8. 21-04-86

## Associé demandé avec expérience

pour compagnie de tortures et isolation. 648-5895 — 747-7673. Laissez-moi: 652-6268. 21-04-86

## Vareuses, dépanneur avec bûche

attendant, 8 pièces. Gros chiffre d'affaires, beaucoup de possibilités. — 652-6268. 21-04-86

## Aubergine, dépanneur avec bûche

attendant, 8 pièces. Gros chiffre d'affaires, beaucoup de possibilités. — 652-6268. 21-04-86

## Associé demandé avec expérience

pour compagnie de tortures et isolation. 648-5895 — 747-7673. Laissez-moi: 652-6268. 21-04-86

## Vareuses, dépanneur avec bûche

attendant, 8 pièces. Gros chiffre d'affaires, beaucoup de possibilités. — 652-6268. 21-04-86

## Associé demandé avec expérience

pour compagnie de tortures et isolation. 648-5895 — 747-7673. Laissez-moi: 652-6268. 21-04-86

## Vareuses, dépanneur avec bûche

attendant, 8 pièces. Gros chiffre d'affaires, beaucoup de possibilités. — 652-6268. 21-04-86

## Occasions d'affaires

## Partenaire agréable

Temps plein ou partiel. Fatigue de la même routine? Nouveau concept de travail, d'opportunités, modèle (genre Play-boy).

Personne aimant un nouveau défi, avec chance de voyager occasionnellement, toutes dépenses payées. Gros bénéfices. Doit posséder expérience commerciale de crédit. Condition de qualité première seulement. Rends-vous: 483-6222, Local 60, M. Raymond. 23-4-86

## Oeuvres d'art

DESSINS ORIGINAUX, sérigraphies, lithographies et peintures à l'huile de René Richard. — (418) 692-2041. 19-04-86

COLLECTION complète des peintures de la Montée St-Michel, aussi M. Gagnon. — 1-418-627-1132. 21-04-86

## Offres d'emploi

GOVERNANTE "LIVE-IN", 2 enfants, 18 mois, nouveau-né. Non-fumeur. Référence requise. Voir en fin de semaine. 738-4887. 19-04-86

## Offres d'emploi

VOULEZ-VOUS travailler, vous êtes ambitieux, vous voulez faire de l'argent, vous aimez le public, vous possédez une automobile, travail temps plein ou partiel, dans secteur Repentigny et environ, contactez Jacqueline Bélanger, pour entrevue. 585-1009. 21-04-86

## Offres d'emploi

RELATIONNISTES en ressources humaines ORIENTATION PLUS — 522-5454. 21-04-86

## Offres d'emploi

CUISINIÈRE DEMANDÉE, pour projet d'été, à la campagne 7 jours/semaine. 1-826-3063. 21-04-86

## Offres d'emploi

VENDEUR D'EXPERIENCE dans produits papier d'alimentation Commission et salaire de base à discuter. Off. posséder propre voiture. Appeler: 230-0686. 21-04-86

## Offres d'emploi

FAITES PLUS D'ARGENT, en travaillant dans divers pays tels que: Kuwait, Arabie-Saoudite, Venezuela, etc. Aussi Territoires du Nord-Ouest et Yukon. Poste temporaire tels que: commerciaux, ouvriers professionnels, etc. Envoyez vos noms et adresse à World Wide Opportunities, Box 727, Station F, Toronto, Ont. M7N 2N6. 21-04-86

## Offres d'emploi

JOURNAL HEBDOMADAIRE RECHERCHE, traduction, texte anglais, français. Envoyez C.V. à Journal des Langues, 1117 St-Jacques, St-Jacques, 21-04-86

## Offres d'emploi

SECRÉTAIRE JURIDIQUE d'expérience, recherchée par avocat, pratiquant en droit matrimonial. Traitement de texte exigé. (Préférence Wang). Emploi immédiat. M. Desrosiers 534-0841. 21-04-86

## Offres d'emploi

CENTRE DE PHYSIOTHÉRAPIE, recherche médecin pour supervision en physiothérapie. À temps plein ou temps partiel. 770-7197. 21-04-86

## Offres d'emploi

ENTRETIEN GÉNÉRAL DE BUREAU. Vous payez \$... Notre offre, 10% de moins. Aussi tapis vapeur, à 19,95\$ pièce. 327-0964. 21-04-86

## Offres d'emploi

FAITES FAIRE vos ménages de printemps, lavage de murs, plafonds, vitres, tapis, peinture. À prix modique. 491-0749. 21-04-86

## Offres d'emploi

ARMOIRES DE CUISINE de toutes sortes. Spécialités chine et mélamine. 521-7905. 21-04-86

## Offres d'emploi

AG. PENTRE RENOVATEUR, spécialiste travaux intérieurs/extérieurs, petits travaux, meilleur résultat. — 526-5182. 07-05-86

## Offres d'emploi

REDACTION, RÉVISION, correction d'épreuves, travail professionnel. Références 465-8127. 21-04-86

## Offres d'emploi

ENTRETIEN GÉNÉRAL DE BUREAU. Vous payez \$... Notre offre, 10% de moins. Aussi tapis vapeur, à 19,95\$ pièce. 327-0964. 21-04-86

## Offres d'emploi

FAITES FAIRE vos ménages de printemps, lavage de murs, plafonds, vitres, tapis, peinture. À prix modique. 491-0749. 21-04-86

## Offres d'emploi

ARMOIRES DE CUISINE de toutes sortes. Spécialités chine et mélamine. 521-7905. 21-04-86

## Offres d'emploi

AG. PENTRE RENOVATEUR, spécialiste travaux intérieurs/extérieurs, petits travaux, meilleur résultat. — 526-5182. 07-05-86

## Offres d'emploi

REDACTION, RÉVISION, correction d'épreuves, travail professionnel. Références 465-8127. 21-04-86

## Offres d'emploi

ENTRETIEN GÉNÉRAL DE BUREAU. Vous payez \$... Notre offre, 10% de moins. Aussi tapis vapeur, à 19,95\$ pièce. 327-0964. 21-04-86

## Offres d'emploi

FAITES FAIRE vos ménages de printemps, lavage de murs, plafonds, vitres, tapis, peinture. À prix modique. 491-0749. 21-04-86

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi

## Offres d'emploi



# Une défaite dure à avaler pour les Expos



### Photo C1

## Ballesteros déçu du Tournoi des Maîtres

première ronde de l'Omnium de golf de Cannes, puis il a ensuite déploré le traitement injuste dont il a été victime la semaine dernière au Tournoi

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                         |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Ligue Nationale</b><br><b>Mercredi</b><br>St. Louis 4, New York 1<br>(remise, pluie)<br>Houston 4, S. Francisco 1<br>Pittsburgh 4, Philadelphie<br>(remise, pluie)<br>Cincinnati 5, Atlanta 3<br>S. Diego 2, L. Angeles 1<br><b>Hier</b><br><b>Chicago 7, Montréal 6</b><br>St. Louis 4, New York 1<br>(remise, pluie) |  | S. Diego 4, S. Francisco<br>Aujourd'hui<br>St. Louis, Forsch (0-1) à<br>Montréal, Hesketh (1-0)<br>1, 13 h 35<br>Pittsburgh, McWilliams<br>(0-1) à Chicago,<br>Keough (0-0), 14 h 20<br>Houston, Scott (0-2) à<br>Cincinnati, Soto (1-0),<br>19 h 35<br>Philadelphie, Carlton (0-<br>1) à New York, Fer- | nandez (0-0), 19 h 35<br>Los Angeles, Valenzuela<br>(1-0) à Atlanta, Palme<br>(0-1), 19 h 40<br>San Diego, Thurmond (1-<br>0) à San Francisco<br>Garrets (1-1), 23 h 05 |
| <b>Ligue Américaine</b><br><b>Mercredi</b><br>Kansas City 1, Boston 0<br>Minnesota 7, Oakland 5                                                                                                                                                                                                                           |  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                         |

| LIGUE NATIONALE |          |          |            |            | (remise, plue)                                                       |
|-----------------|----------|----------|------------|------------|----------------------------------------------------------------------|
| Section Est     |          |          |            |            | Texas à Milwaukee<br>(remise, plue)                                  |
|                 | g        | p        | moy.       | diff.      | New York à Cleveland<br>(remise, plue)                               |
| ST LOUIS        | 5        | 1        | 833        | —          | Chicago 10, Detroit 4                                                |
| PITTSBURGH      | 3        | 2        | 600        | 1 ½        | Californie 4, Seattle 0                                              |
| PHILADELPHIE    | 3        | 3        | 500        | 2          | Hier                                                                 |
| <b>MONTRÉAL</b> | <b>3</b> | <b>4</b> | <b>429</b> | <b>2 ½</b> | Boston 6, Kansas City 2                                              |
| NEW YORK        | 2        | 3        | 400        | 2 ½        | Baltimore 5, Toronto 3                                               |
| CHICAGO         | 2        | 5        | 286        | 3 ½        | Texas 7, Milwaukee 5                                                 |
| Section Ouest   |          |          |            |            | New York à Cleveland<br>Detroit à Chicago<br>Minnesota en Californie |
| SAN DIEGO       | 6        | 3        | 667        | —          | Aujourd'hui                                                          |
| HOUSTON         | 5        | 3        | 625        | ½          | New York, Rasmussen (1<br>0) à Milwaukee, (1<br>0) à Kansas City     |
| SAN FRANCISCO   | 4        | 4        | 500        | 1 ½        |                                                                      |
| CINCINNATI      | 3        | 3        | 500        | 1 ½        |                                                                      |
| ATLANTA         | 2        | 4        | 333        | 2 ½        |                                                                      |
| LOS ANGELES     | 3        | 6        | 333        | 3          |                                                                      |

| LIGUE AMÉRICAINE |   |   |     |     | Cleveland, Schrom (2-0)<br>à Detroit, Tanana (0-1), 19 h 35      |
|------------------|---|---|-----|-----|------------------------------------------------------------------|
| Section Est      |   |   |     |     |                                                                  |
| NEW YORK.....    | 6 | 1 | 857 | —   | Chicago, Seaver (1-1)                                            |
| BALTIMORE.....   | 5 | 3 | 625 | 1 ½ | Boston, Hurst (0-1)                                              |
| DETROIT.....     | 4 | 3 | 571 | 2   | 19 h 35                                                          |
| BOSTON.....      | 4 | 5 | 444 | 3   | Kansas City, Leonard (1-0) à Toronto, Acker (0-0), 19 h 35       |
| CLEVELAND.....   | 3 | 4 | 429 | 3   | Texas, Mahler (0-0) à Baltimore, McGregor (1-0), 20 h 05         |
| MILWAUKEE.....   | 5 | 5 | 375 | 3 ½ | Oakland, Codroli (1-0)                                           |
| TORONTO.....     | 3 | 5 | 375 | 3 ½ | Seattle, Moore (1-1), 22 h 35                                    |
| Section Ouest    |   |   |     |     |                                                                  |
| SEATTLE.....     | 5 | 3 | 625 | —   | Minnesota, Smithson (1-0) en Californie, Williams (1-1), 22 h 35 |
| TEXAS.....       | 5 | 3 | 625 | —   |                                                                  |
| KANSAS CITY..... | 5 | 4 | 556 | ½   |                                                                  |
| CALIFORNIE.....  | 4 | 4 | 500 | 1   |                                                                  |
| MINNESOTA.....   | 4 | 5 | 444 | 1 ½ |                                                                  |
| OAKLAND.....     | 5 | 5 | 444 | 1 ½ |                                                                  |
| CHICAGO.....     | 1 | 6 | 143 | 3 ½ |                                                                  |

| <b>COUPE STANLEY</b><br><b>FINALES DE DIVISIONS</b><br>(Séries 4 de 7)<br>Conférence Prince-de-Galles                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <b>Dimanche, 27 avril</b><br><b>Washington à Rangers</b><br>(si nécessaire)<br><b>Mardi, 27 avril</b><br><b>Rangers à Washington</b><br>(si nécessaire)<br><b>Conférence Campbell</b><br><b>Section Norris</b><br><b>Ce soir</b><br><b>Toronto à St. Louis</b><br><b>Dimanche</b><br><b>Toronto à St. Louis</b><br><b>Mardi</b><br><b>St. Louis à Toronto</b><br><b>Jeudi, 24 avril</b><br><b>St. Louis à Toronto</b><br><b>Samedi, 26 avril</b><br><b>Toronto à St. Louis</b><br>(si nécessaire)<br><b>Lundi, 28 avril</b> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Section Adams</b><br><b>Hier</b><br><b>Hartford à Montréal</b><br><b>Samedi</b><br><b>Hartford à Montréal</b><br><b>Lundi</b><br><b>Montréal à Hartford</b><br><b>Mercredi, 23 avril</b><br><b>Montréal à Hartford</b><br><b>Vendredi, 25 avril</b><br><b>Hartford à Montréal</b><br>(si nécessaire)<br><b>Dimanche, 27 avril</b><br><b>Montréal à Hartford</b><br>(si nécessaire) | <b>Mardi, 29 avril</b><br><b>Hartford à Montréal</b><br>(si nécessaire)<br><b>Section Patrick</b><br><b>Hier</b><br><b>Rangers à Washington</b><br><b>Samedi</b><br><b>Rangers à Washington</b><br><b>Lundi</b><br><b>Washington à Rangers</b><br><b>Mercredi, 23 avril</b><br><b>Washington à Rangers</b><br><b>Vendredi, 25 avril</b><br><b>Rangers à Washington</b><br>(si nécessaire) |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |

| LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC               |                                           | St Louis à Toronto<br>(si nécessaire)                               |
|---------------------------------------|-------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| ÉLIMINATOIRES                         |                                           | <b>Mercredi, 30 avril</b><br>Toronto à St. Louis<br>(si nécessaire) |
| Demi-finale (5 de 9)                  |                                           | <b>Section Smythe</b>                                               |
| <b>Série E</b>                        | <b>Série F</b>                            | <b>Ce soir</b>                                                      |
| <b>Mardi</b>                          | <b>Jeudi</b>                              | Calgary à Edmonton                                                  |
| Hull 11, St-Jean 1                    | Laval 9, Drum'ville 5                     | <b>Dimanche</b>                                                     |
| <b>Ce soir</b>                        | <b>Vendredi</b>                           | Calgary à Edmonton                                                  |
| Hull 8, St-Jean 2                     | Laval 9, Drum'ville 6                     | <b>Mardi</b>                                                        |
| <b>Dimanche</b>                       | <b>Dimanche</b>                           | Edmonton à Calgary                                                  |
| Hull 11, St-Jean 3                    | Laval 15, Drum'ville 2                    | <b>Jeudi, 24 avril</b>                                              |
| <b>Dimanche</b>                       | <b>Lundi</b>                              | Edmonton à Calgary                                                  |
| Hull 10, St-Jean 4<br>(Hull mène 4-0) | Drum'ville à Laval 4                      | <b>Samedi, 26 avril</b>                                             |
| <b>Hier</b>                           | <b>Mercredi</b>                           | Calgary à Edmonton<br>(si nécessaire)                               |
| St-Jean à Hull                        | Drum'ville 4, Laval 0<br>(Laval mène 3-2) | <b>Lundi, 28 avril</b>                                              |
| <b>Ce soir</b>                        | <b>Ce soir</b>                            | Edmonton à Calgary<br>(si nécessaire)                               |
| Hull à St-Jean<br>(si nécessaire)     | Drum'ville à Laval                        | <b>Mercredi, 30 avril</b>                                           |
| <b>Dimanche</b>                       | <b>Dimanche</b>                           | Calgary à Edmonton<br>(si nécessaire)                               |
| St-Jean à Hull<br>(si nécessaire)     | Laval à Drum'ville<br>(si nécessaire)     |                                                                     |

|                 | ML | P | PM | BB | R |
|-----------------|----|---|----|----|---|
| <b>Chicago</b>  |    |   |    |    |   |
| Trout           | 5  | 8 | 4  | 2  |   |
| Ballar          | 3  | 4 | 2  | 2  | 1 |
| Frazier         | 2  | 2 | 0  | 0  | 1 |
| LeSmith G, 1-2  | 3  | 1 | 0  | 0  | 1 |
| <b>Montréal</b> |    |   |    |    |   |
| Youmans         | 3  | 3 | 4  | 4  | 4 |
| Schtdr          | 3  | 2 | 2  | 0  | 2 |
| Burke           | 2  | 1 | 0  | 0  | 1 |
| McGffgan        | 2  | 2 | 0  | 0  | 0 |
| Reardon P, 1-1  | 3  | 1 | 1  | 1  | 1 |

D — 3:59. A — 8.248

## Rien ne va plus chez l'équipe canadienne

# GOLF À VOTRE PORTÉE

**POUR PUBLICITE CHRISTIANE LEGAULT 842-9645**

**BIENVENUE À TOUS**  
**CLUB DE GOLF NEW GLASGOW**  
**OUVERT AU PUBLIC**

---

**SUR SEMAINE \$14.00 FIN DE SEMAINE \$20.00**

Encore quelques places disponibles pour tournois.

Réservations de vos départs  
**Montréal 430-9644 St-Jérôme 432-9999**

Restaurant l'Orée du bois (250 personnes)

50 voitures électriques • Pro-shop

**Club de Golf  
Triangle d'Or Inc.**

**BIENVENUE AUX VISITEURS**

N'ATTENDEZ PLUS, LES JOURNÉES SEMAINES  
POUR TOURNOI S'ENLEVENT RAPIDEMENT

TARIF: 14,00\$ PAR PERSONNE, EN PLUS  
NOUS FAISONS TIRER UNE CARTE DE MEM-  
BRE SEMAINE PARMI LES GROUPEES DE 50  
JOUEURS ET 50 REPAS.

**Club de Golf Triangle d'Or Inc.**  
Inf.: 454-2052. Ligne de Montréal: 875-4999

*Club de Golf St-Jérôme Inc.*



**Droit d'entrée par personne pour 18 trous**

|                        |                        |
|------------------------|------------------------|
| Semaine: .....         | Fin de semaine / Jours |
| \$12.00                | Les: \$15.75           |
| — Après 14h00: \$ 7.00 | — Après 16h00: \$ 5.00 |
| — Après 16h00: \$ 5.00 | — Après 14h00: \$ 9.00 |

Départ réservé: 7 jours par semaine, 48 heures à l'avance, par téléphone de 8h00 à 18h00.

Tarifs: Tous les prix sont sujets à changement sans préavis.

**Rés: 436-2335**

Autoroute 15, sortie 45

1333 Montée Ste-Thérèse, R.R.3

Bellefleur, Qué. J0R 1A0

 **Club de  
Golf Mirabel Inc.**

**Droit d'entrée par personne pour 18 trous**

|                                         |                |
|-----------------------------------------|----------------|
| Semaine.....                            | \$10.00        |
| — Après 14h00.....                      | \$ 4.00        |
| — Après 18h00.....                      | \$ 4.00        |
| <b>Fin de semaine/Jours fériés.....</b> | <b>\$12.75</b> |
| — Après 14h00.....                      | \$ 7.00        |
| — Après 18h00.....                      | \$ 4.00        |

**Départ réservé :** 7 jours par semaine, 48h00 à l'avance, par téléphone de 8h00 à 18h00.

**Tarifs :** Tous les prix sont sujets à changement sans préavis.

**Rés. : 435-7006** Autoroute 15, sortie 3  
19150, rue Charles, St-Jovier, Mirabel, JON 1L



**Club de Golf**  
**St-Jamvier Inc.**

**Droit d'entrée par personne pour 18 trous**

|                         |                         |
|-------------------------|-------------------------|
| Semaines :              | Fin de semaine / Jours  |
| — Après 14h00 : \$ 7.00 | — Après 14h00 : \$ 9.00 |
| — Après 16h00 : \$ 3.00 | — Après 16h00 : \$ 5.00 |

**Départ réservé : 7 jours par semaine, 48 heures à l'avance, par téléphone de 8h00 à 18h00.**

**Tarifs: Tous les prix sont sujets à changement sans préavis.**

**Rés. 435-9631**  
**Autotroute 15, sortie 31**  
**20 051 rue Charles**  
**St-Jamvier, Mirabel JON L1L**

**MON MEILLEUR AMI C'EST**

**GLF**

**LUS**

Jouez au golf à moitié prix avec un maximum de 3 invités dans 83 clubs de golf différents.

**EN PLUS**

Obtenez 2 paniers de balles pour le prix d'un dans 12 centres de pratique.

**pour seulement**

**\$27**

Pour vous procurer votre livret (514) 759-9822 à C.P. 86 Repentigny, Qué. J6A 5H7

Aussi en vente dans tous les bons magasins de sport.

## EN BREF...

**PARIS (AP) —** L'Américain John McEnroe figure sur la liste des engagés pour les prochains Internationaux de France à Roland-Garros (26 mai au 8 juin), rendue publique hier par la Fédération française de tennis. McEnroe, qui n'est pas apparu sur le circuit depuis plus de trois mois, aurait néanmoins pu se charger de ce tournoi de clay court si ce n'était pas attendu la compétition de Wimbledon fin mai, attendant la naissance de son premier enfant. Il serait plutôt étonnant qu'il arrive sur la terre battue de Roland-Garros sans aucune préparation. Des 20 premiers joueurs mondiaux, il ne manquera que Connors, Kevin Curran, Brad Gilbert, Paul Anncone et Tim Mayotte, tous Américains, et peut-être McEnroe.

**CLUB DE GOLF**  
**ST-ANDRÉ**

 **ST. ANDREWS**  
**GOLF CLUB**



**C.P. St-André Est**  
**Qué. J0V 1X0**

**TARIFS**

|                                  |         |
|----------------------------------|---------|
| Semaine                          | 12,00\$ |
| Fin de semaine &<br>jours fériés | 17,00\$ |
| Après 3 hres                     | 7,00\$  |

*Dates disponibles pour tournoi*  
*Spécial pour membres*

**Mtl 878-1295**





# GOLF DE ROUVILLE

4230, Rang Nord de la Rivière, St-Jean-Baptiste

Grâce à l'excellente construction de ses parcours, le Golf de Rouville est accessible en voiturettes électriques en tous temps, même après l'orage.

A 30 minutes de Montréal, sur le flanc sud du Mont St-Hilaire, nous vous offrons :

3 parcours 9 trous, normale 36, et  
1 parcours 9 trous, normale 27.

Champ de pratique avec vert et trappes  
Pro Shop — Restaurant  
Salle de réception idéale pour tournois

| SEMAINE            | FIN DE SEMAINE |
|--------------------|----------------|
| <b>12\$</b>        | <b>18\$</b>    |
| <b>APRÈS 14H30</b> |                |
| <b>7\$</b>         | <b>10\$</b>    |

**RÉSERVEZ VOTRE DÉPART**  
**464-3903**